

**Procès-verbal de la réunion du Conseil de fondation de l'AMA
20 novembre 2011
Montréal, Canada**

La réunion est ouverte à 8 h 30

1. Bienvenue, liste de présences et observateurs

LE PRÉSIDENT déclare ouverte la réunion du Conseil de fondation de l'AMA et souhaite la bienvenue à tous les membres. Il les remercie de leur participation à la réunion et de leur contribution à la lutte contre le dopage dans le sport.

Il demande aux membres et aux observateurs de signer la liste des présences. Il dit que tous les membres ou leurs représentants officiels étaient présents, à l'exception du ministre de l'Ouganda, dont le vol avait été retardé de dix heures une fois arrivé à Amsterdam la veille. Il n'avait donc pas pu poursuivre sa route vers Montréal. Outre cette absence, tous les autres membres du Conseil de fondation, ou leurs représentants officiels, étaient présents.

1.1 Divulgence des conflits d'intérêts

LE PRÉSIDENT demande aux membres de signaler toute situation de conflits d'intérêts. Les membres avaient tous rempli le document en matière de conflits d'intérêts, et le moment était venu de divulguer ces conflits.

M. REEDIE dit qu'il était un directeur de l'AOB. Cette question serait abordée au point 7 sur la conformité. Ainsi, il ne prendrait pas part aux débats à ce moment.

M. PENGILLY dit qu'il était également un directeur de l'AOB et qu'il ne pourrait prendre part aux discussions si ce point était abordé.

LE PROFESSEUR DE ROSE fait référence à la situation de l'ONAD du Brésil. Il se demandait s'il devait divulguer une situation de conflits d'intérêts pour ce point.

LE PRÉSIDENT dit que le professeur De Rose venait de déclarer une situation de conflits d'intérêts; elle serait notée. Il ne savait pas dans quelle mesure la situation du Brésil serait discutée, mais il serait vigilant à cet égard. Le professeur De Rose pourrait s'abstenir des discussions le moment venu.

Les membres suivants assistent à la réunion : M. John Fahey, CA, président de l'AMA; le professeur Arne Ljungqvist, vice-président de l'AMA, membre du CIO et président du Comité Santé, médecine et recherche de l'AMA; M. Pascual, représentant Sir Phil Craven, membre du CIO et président du CIP; Professeur Dvorak, représentant M. Joseph Blatter, membre du CIO et président de la FIFA; M. Willi Kaltschmitt Lujan, membre du CIO; M. Thill, représentant le Dr Robin Mitchell, membre du CIO et Secrétaire général du Comité national olympique d'Océanie; M. Richard Pound, membre du CIO; Dr Schamasch, représentant M. Patrick Chamunda, membre du CIO; Professeur Eduardo Henrique de Rose, président de l'OSP; M. Craig Reedie, membre du CIO; M. Richard Young, représentant de l'ACNO; Dr Tamás Aján, membre du CIO et président de l'IWF; M. Patrick McQuaid, membre du CIO et président de l'UCI; M. Francesco Ricci Bitti, président de la fédération internationale de tennis et membre de l'ASOIF; M. Gian Franco Kasper,

membre du CIO et président de la FIS; M. Anders Besseberg, président de l'UIB; Dre Rania Elwani, membre de la Commission des Athlètes du CIO; Mme Claudia Bokel, membre de la Commission des Athlètes du CIO; M. Pengilly, représentant Mme Angela Ruggiero, membre de la Commission des Athlètes du CIO; Mme Beckie Scott, membre de la Commission des Athlètes du CIO; M. Molnár, représentant M. Attila Czene, ministre des Sports, Hongrie; M. Smorawinski, représentant M. Adam Giersz, ministre des Sports et du Tourisme, Pologne; Mme Kristensen, représentant M. Uffe Elbaek, ministre de la Culture, Danemark; Mme Battaini-Dragoni, représentant Mme Maud de Boer-Buquicchio, secrétaire générale adjointe, Conseil de l'Europe; Mme Snezana Samardzic Markovic, ministre de la Jeunesse et du Sport, République de Serbie; M. Vincent Meriton, ministre du Développement des communautés, de la Jeunesse, du Sport et de la Culture, Seychelles; M. Sousa, représentant M. Pedrito Fulede Caetano, ministre de la Jeunesse et des Sports, Mozambique; M. Yamaguchi, représentant M. Tenzo Okumura, ministre chargé du Sport, Japon; M. Wong Ah Jit, représentant M. Dato Ahmad Shabery Cheek, ministre de la Jeunesse et du Sport, Malaisie; M. Kamal A. Hadidi, président, Comité antidopage de Jordanie; M. Jiang Zhixue, représentant M. Duan Shije, vice-ministre, Administration générale du Sport d'état, Chine; M. Rowe, représentant M. Mark Arbib, ministre du Sport, Australie; professeur Gerrard, représentant M. Murray McCully, ministre, Sports et Loisirs, Nouvelle-Zélande; M. MacAdam, représentant M. Bal Gosal, ministre d'État (Sport), Canada; M. Patrick Ward, directeur adjoint par intérim, Section de la réduction de l'approvisionnement en drogues illicites, ONDCP, États-Unis; M. Gómez Lattus, représentant M. Miguel Angel Rimba, président, CONSUDE; M. Gerardo Aguirre, président, CONCECADE.

Les membres de la direction de l'AMA assistent à la réunion : M. David Howman, directeur général de l'AMA; M. Rune Andersen, directeur, Standards et Harmonisation, AMA; M. Kazuhiro Hayashi, directeur du bureau régional d'Asie/Océanie; M. Rodney Swigelaar, directeur du bureau régional d'Afrique du Sud; Mme Maria José Pesce, directrice du bureau régional d'Amérique latine; Mme Julie Masse, directrice, Communications, AMA; Dr Olivier Rabin, directeur, Science, AMA; M. Rob Koehler, directeur, Éducation, AMA; Dr Alan Verneq, directeur médical, AMA; M. Olivier Niggli, directeur, Finance et Juridique, AMA.

Les observateurs suivants signent la liste des présences : Javier Odriozola, Bjorn Unger, Hu Yahuan, Tom Murray, Tanja Vogel, Ko Gway Seop, Kim Jong, Kim Minnie, Lee Keny, Ole Sorensen, Louis Jani, Julika Quan Haase, Luis Madrid, Ana Maria del Castillo et Paul Marriott-Lloyd.

2. Procès-verbal de la réunion précédente – 15 mai 2011 (Montréal)

LE PRÉSIDENT attire l'attention des membres sur le procès-verbal de la dernière réunion du Conseil de fondation tenue le 15 mai 2001. On devait lire « le dollar américain avait subi un recul » plutôt que « le dollar canadien avait subi un recul » au premier paragraphe du point 6.2 (à la page 20). Il dit que cette correction serait faite. Il demande s'il pouvait approuver le procès-verbal comme enregistrement exact des discussions.

DÉCISION

Le procès-verbal de la réunion du Conseil de fondation du 15 mai 2011 est approuvé et dûment signé.

3. Rapport du Directeur général

LE DIRECTEUR GÉNÉRAL informe les membres que son rapport avait été rédigé quelque trois ou quatre semaines auparavant. Il comptait donc faire un compte rendu verbal de quelques points n'y figurant pas.

Par rapport à l'UNESCO, les membres recevraient un rapport complet plus tard dans la journée. Il dit que 163 pays avaient ratifié la Convention et que trois pays étaient en voie de ratifier : Belize, Liban et Costa Rica. En ajoutant ces trois pays, le nombre de

ratifications serait porté à 166. On comptait maintenant 194 pays régis par l'UNESCO - avec l'ajout du Soudan du Sud. Ce nombre serait porté à 195 avec l'ajout de la Palestine. L'AMA devait régler quelques formalités avant d'officialiser le tout. L'AMA espérait que cela se ferait d'ici la fin de l'année.

Il dit que l'AMA avait assisté à la troisième Conférence des parties de l'UNESCO à Paris en début de semaine. Le président avait prononcé le discours d'ouverture au nom de l'AMA et le vice-président en avait fait de même au nom du CIO. Le membre du Conseil de fondation, Tony Pascual, avait aussi prononcé un discours au nom du CIP. Il ajoute qu'il avait lui-même fait une présentation sur les activités de l'AMA.

Il dit que les membres avaient en main la composition des comités permanents pour 2012 et au-delà. L'AMA avait reçu 36 nominations pour le Comité Éducation, 44 pour le Comité Santé, médecine et recherche, 23 pour le Comité des sportifs et 14 pour le Comité Finance et Administration. Les critères de sélection avaient été très rigoureux et il ne restait que quelques postes à combler. La composition avait été traitée conformément à la constitution. Il explique que chaque comité avait été formé à la suite de discussions avec le président, le président des comités et lui-même. Leur tâche était de s'assurer que chaque comité soit formé selon une répartition équitable en fonction du sexe, de la région, des membres des gouvernements et du Mouvement sportif. Les comités avaient 24 représentants de l'Europe, 9 des Amériques, 9 d'Asie, 5 d'Afrique et 5 d'Océanie. On comptait 32 hommes et 20 femmes. Le Comité des sportifs n'avait pas été inclus en termes de répartition entre les gouvernements et le Mouvement sportif. Dans les trois autres comités, on comptait 19 nominations pour les gouvernements et 17 nominations pour le Mouvement sportif. Pour l'année 2012, il y avait une catégorie spéciale pour le Comité des sportifs; on avait inclus trois observateurs, tous des sportifs. On croyait que le Comité des sportifs serait l'un des comités les plus importants en 2012 et 2013, période de la révision du Code. L'AMA souhaitait recueillir les commentaires des sportifs qui participaient actuellement aux programmes antidopage, c'était pourquoi on avait ajouté trois observateurs.

En 2012, l'AMA bénéficierait de contributions additionnelles du Japon, qui organiserait la première réunion du Comité des sportifs à Tokyo le 21 février, de même que de la Russie, qui organiserait la deuxième réunion du Comité des sportifs à Saint-Pétersbourg le 18 septembre. Lors qu'il parlait de contributions additionnelles, il voulait dire que ces pays couvriraient les coûts indirects et certaines dépenses de déplacement et d'hébergement des membres. Ainsi, l'AMA n'aurait pas à déboursier ces sommes pour ces deux réunions. Ceci avait aiguillé l'AMA dans sa décision d'inviter des observateurs à ce comité.

Relativement au clenbutérol, il dit qu'il y avait eu quatre cas dans le football au Mexique durant la *Gold Cup*. Ces joueurs avaient été innocentés lors des audiences originales tenues par la fédération de football au Mexique. L'AMA avait porté ces causes en appel et à ce moment, elle avait reçu un dossier très étoffé de la FIFA, qui avait réalisé une recherche exhaustive durant la Coupe du monde U-17 tenue au Mexique. L'AMA avait pris connaissance du rapport, en avait discuté avec la FIFA et avait décidé de ne pas poursuivre les démarches d'appel, puisque les preuves étaient trop probantes et indiquaient que la viande contaminée était en cause. Les représentants de l'AMA avaient rencontré le président de l'OSP, M. Vázquez Raña, et des représentants du gouvernement mexicain. L'AMA avait offert de participer à un projet de recherche mené par la FIFA sur le clenbutérol au Mexique, mais la FIFA avait dit vouloir poursuivre son projet sans l'AMA. L'AMA poursuivrait ses recherches, comme les membres avaient déjà approuvé un projet de recherche portant sur le clenbutérol. L'AMA espérait que les résultats de ces recherches pourraient démontrer qu'il y avait une différence entre le clenbutérol pris directement par les sportifs et le clenbutérol pris par le biais d'une source animale contaminée. Il était très évident que les sportifs souhaitant améliorer leur performance prenaient souvent du clenbutérol. Le fait d'introduire un niveau seuil n'était pas la solution. L'AMA croyait que la responsabilité de cette substance incombait aux gouvernements des pays touchés, soit le Mexique et la Chine. Le gouvernement chinois avait pris des mesures pour faire respecter ses lois à l'égard du bétail. Le Mexique

disposait de lois qui étaient appliquées dans la plupart des états. Toutefois, dans certains états, l'application de ces lois était très difficile, voire dangereuse. Le monde interlope était impliqué dans le secteur de l'élevage bovin et était responsable de l'injection de stéroïdes au bétail afin d'engranger plus de profits. L'AMA avait lancé des avertissements aux sportifs qui devaient prendre part à des entraînements ou à des compétitions dans ces deux pays. L'AMA lancerait également un avertissement à toutes les organisations antidopage et à tous les signataires, surtout ceux organisant des événements, qu'ils devaient obtenir des garanties des pays hôtes que leurs sportifs ne seraient pas exposés à de la viande ou à des aliments contaminés. La Chine l'avait fait pour la FINA, durant les Championnats du monde de natation, et le Mexique l'avait fait lors des Jeux panaméricains et parapanaméricains de Guadalajara. Il dit qu'il tiendrait les membres informés. À l'heure actuelle, chaque cas de clenbutérol était évalué par l'équipe juridique qui en précisait les faits. L'AMA continuerait de préconiser cette approche.

Il parle de la décision du TAS dans l'affaire du CIO-USOC au sujet de l'article 45 de la Charte olympique, ou plutôt d'un addenda à cet article. La règle stipulait que tout sportif sanctionné d'une suspension de plus de six mois ou plus ne pouvait participer aux Jeux olympiques suivant la date d'expiration de la suspension. Le TAS avait déterminé que cette règle constituait une sanction additionnelle, rendant ainsi la règle du CIO non conforme avec le Code. Le CIO avait déclaré qu'il respecterait cette décision. La question serait toutefois soulevée lors de la révision du Code afin de voir si les sanctions pouvaient être modifiées afin d'y inclure une telle règle ou un tel processus.

Concernant les coûts de messagerie, il dit que les discussions avaient progressé entre la direction et DHL. S'il y avait une approche collective, il devait y avoir une réponse collective et les prix devaient baisser. La direction poursuivrait les discussions et informerait les membres. L'AMA ne signerait pas de contrat avec DHL; elle espérait qu'un plan serait offert aux organisations antidopage. Il transmettrait l'information dès qu'il en saurait davantage.

On lui demandait toujours des rapports sur les ligues majeures, même si elles n'étaient pas signataires du Code. L'AMA n'avait pas le mandat de traiter avec elles. Néanmoins, on avait demandé à l'AMA, depuis sa création, de voir ce qu'elle pouvait faire pour encourager ou convaincre les ligues majeures à adopter le Code. À l'heure actuelle, deux ou trois ligues majeures aux États-Unis négociaient des conventions collectives. Les négociations de la NFL étaient terminées. Dans le cadre de son programme antidopage, les contrôles à l'hGH étaient désormais inclus. Les joueurs étaient revenus à la convention originale et avaient exigé plus de recherches. L'AMA avait fourni toutes ses recherches et informations liées à l'hGH. Ce contrôle n'était pas contesté sur le plan scientifique; tous les scientifiques impliqués l'endossaient, mais cette association de joueurs la réfutait. Ceci illustre bien le pouvoir des joueurs par le biais des syndicats. La semaine précédente, une nouvelle association mondiale de joueurs avait été créée, issue de l'Association des athlètes d'élite européens. Elle représentait soi-disant 150 000 sportifs et son objectif dans les mois à venir était de contester l'AMA et le CIO. Au cours des deux ou trois dernières années, il avait tenu les membres informés à ce sujet.

Il dit que l'AMA avait publié le rapport des statistiques des laboratoires 2010. Près de 258 000 échantillons avaient été prélevés; ce nombre était moindre qu'en 2009. Un peu plus de 1% étaient des cas positifs. Fait préoccupant : de ces cas positifs, il n'y avait eu que 36 cas positifs à l'EPO. Il était préoccupé par le fait que plusieurs échantillons étaient transmis aux laboratoires avec la demande de ne pas faire d'analyse à l'EPO. Il fallait changer cette approche. On lui avait dit que c'était une question financière. Il fallait se poser les questions suivantes : lorsque venait le temps d'aborder l'une des substances les plus utilisées (EPO), l'engagement de l'AMA dans la lutte contre le dopage dans le sport était-il suffisamment ferme? Pourquoi ne réalisait-on pas d'analyses? L'AMA avait investi des sommes importantes dans la recherche sur les analyses d'EPO. Tout était en place; on avait dépensé des millions de dollars. Il semblait néanmoins exister une divergence entre les recherches scientifiques avancées par l'AMA et la pratique actuelle. L'AMA s'attaquerait à ce problème dans les mois à venir.

Il avait informé le Comité exécutif que l'ANADO cessait ses activités; on procédait aux dernières étapes de liquidation. On espérait qu'un nouvel organisme représenterait les ONAD du monde entier. Le nom proposé pour un tel organisme était l'INADO, l'Institut des organisations nationales antidopage. Il attendait avec impatience l'introduction de cet organisme.

Il rappelait la politique du sans aiguille, proposée par certaines FI. Cette politique était très efficace sur le plan médical et l'AMA l'appuyait. Toutefois, elle ne constituait pas une politique antidopage. Il tenait à le préciser. Elle était efficace sur le plan médical, mais ne pouvait être appliquée dans le cadre des règles antidopage.

Il dit que la FIFA avait approché l'AMA à la suite de la position du gouvernement d'Amérique du Sud en mai dernier de faire appel à des laboratoires non accrédités en Amérique du Sud. L'AMA avait dû rappeler aux fédérations de football, surtout en Amérique du Sud, que les échantillons devaient être envoyés aux laboratoires accrédités. L'AMA avait encouragé les laboratoires d'Amérique du Sud à faire une demande d'accréditation. On avait reçu des demandes pour les laboratoires du Mexique et de l'Argentine. Aucun autre pays n'avait formulé de demandes.

Concernant le Convention de l'UNESCO, M. POUND dit que tout le monde félicitait le personnel de l'AMA d'avoir atteint 162 pays dans 96% du monde si rapidement; les efforts étaient remarquables et il espérait que le momentum généré encouragerait ceux qui ne l'avaient pas encore fait à agir.

Concernant le problème du clenbutérol au Mexique, il croyait qu'il serait utile que l'AMA prépare une note de service abordant le problème du clenbutérol et de toute autre substance similaire, et ce, afin que tout le monde soit informé du problème. On pourrait aussi prendre des mesures préventives afin d'éviter un tel problème, notamment d'imposer aux grandes manifestations sportives des normes d'inspection des aliments.

Il était très troublé d'apprendre que plusieurs laboratoires ne réalisaient pas d'analyses pour détecter l'EPO et d'autres substances très répandues. Il ne connaissait pas vraiment le domaine, mais il avait toujours pensé que l'AMA réalisait des analyses pour détecter ces substances. Il se rendait compte que ce n'était pas le cas. L'argent était toujours en cause; tout le monde ne parlait que d'argent. Selon lui, l'argent n'était pas l'unique solution au problème. Il croyait que l'AMA devait avoir en main toutes les ententes ou les contrats, écrits ou autres, stipulant qu'elle pouvait vérifier les listes d'analyses. Le nombre très peu élevé de tests positifs était peut-être attribuable au fait que l'AMA ne réalisait pas d'analyses pour détecter les substances répandues. L'AMA devait donc agir en ce sens immédiatement.

La question des ligues majeures durait depuis longtemps. Même s'il ne connaissait pas le sujet à fond, il ne croyait pas que les préoccupations des associations de joueurs de la NFL par rapport à la validité des tests d'EPO et de hGH étaient très crédibles. Selon lui, quelqu'un devait faire une évaluation de la situation pour voir si ces échanges se faisaient en toute bonne foi. Si ce n'était pas le cas, l'AMA ne devait pas y prendre part. Tout ce manège discréditait l'AMA et nuisait à la lutte contre le dopage dans le sport.

MME KRISTENSEN remerciait le directeur général pour ses informations détaillées sur le clenbutérol. Cette substance soulevait beaucoup d'inquiétudes; les tests positifs au clenbutérol à la Coupe du monde U-17 ne faisaient que souligner le besoin d'agir. Il était important de s'assurer que les sportifs ne trichent pas, mais aussi que les droits des sportifs étaient protégés. Les mesures prises par l'AMA, confirmées par le directeur général, étaient encourageantes. Elle appuyait pleinement les démarches entreprises en ce sens. Du même coup, elle croyait fermement que l'AMA devait intensifier ses efforts. Il y avait une nécessité d'élaborer des lignes directrices concrètes pour les organisations antidopage, les sportifs et les laboratoires. Elle craignait que de simples avertissements aux sportifs ne soient pas suffisants. Les sportifs avaient besoin de conseils lorsqu'ils s'entraînaient ou participaient à des événements sportifs à l'étranger. En outre, les irrégularités au niveau des rapports dans les différents laboratoires étaient problématiques. Cela engendrait une situation d'iniquité chez les sportifs du monde. Pour régler ce problème, on pouvait notamment établir des niveaux de rapport pour les

laboratoires. Selon elle, la situation d'iniquité actuelle était inacceptable. Elle parlait au nom de l'Europe et conseillait vivement à l'AMA d'établir des lignes directrices sur le clenbutérol à l'intention des sportifs, des OAD et des laboratoires. De telles lignes directrices permettraient d'assurer la légitimité et la crédibilité de la lutte contre le dopage dans le sport.

MME SCOTT faisait écho aux propos de M. Pound. Le problème de l'EPO était très préoccupant. Elle avait présidé une session sur l'antidopage au forum des athlètes du CIO et avait entendu les sentiments de frustration et d'indignation face au dopage dans le sport. Cette situation devait changer immédiatement. Il fallait agir immédiatement afin de protéger les droits des sportifs propres.

LE PROFESSEUR DVORAK dit que, lors de leur réunion en matinée, les représentants du Mouvement sportif l'avaient encouragé à partager des informations sur le clenbutérol. Il dit que l'été qui venait de passer avait été difficile, puisque la FIFA avait été confrontée à une situation touchant des mineurs. Cette situation avait été très troublante pour son sport et pour la communauté sportive en général. La FIFA soutenait pleinement la lutte contre le dopage dans le sport. Il souhaitait partager des informations sur la situation du clenbutérol. Il explique que tout avait débuté à la fin de 2010, lorsque le président du laboratoire de Cologne avait évalué des voyageurs en Chine dont l'urine était contaminée au clenbutérol. Par la suite, des cyclistes s'entraînant au Mexique, de même que des joueurs de tennis d'Allemagne en compétition en Chine, avaient subi des contrôles positifs au clenbutérol. Le président de l'ONAD avait informé les gens qu'ils devaient être vigilants. Un cycliste danois s'entraînant au Mexique avait subi un contrôle positif au clenbutérol, mais n'avait pas été sanctionné puisque des soupçons de viande contaminée planaient à l'époque. Le laboratoire d'Allemagne avait évalué au hasard des voyageurs se rendant au Mexique et avait détecté deux cas positifs de clenbutérol. Le laboratoire de Cologne avait avisé l'ONAD, qui avait à son tour averti les FI, le CIO et l'AMA de la possibilité de dopage non intentionnel au Mexique. À cette époque, la FIFA n'avait pas encore réalisé l'ampleur de la situation au Mexique et avait continué ses préparatifs pour la Coupe du monde U-17. La coupe avait lieu le 18 juin, mais certaines équipes étaient arrivées au début de juin. En somme, 24 équipes avaient participé à l'événement et le laboratoire de Los Angeles avait réalisé 208 contrôles du dopage à partir de listes complètes. Au cours de la première semaine, on avait détecté quatre résultats d'analyse anormaux pour le clenbutérol, à des concentrations variant de 400 à 1 400 picogrammes par mL. Ces résultats provenaient de quatre différentes équipes. Au cours de sa carrière dans le domaine de la lutte contre le dopage dans le sport à la FIFA, c'était la première fois qu'il voyait des mineurs subir des contrôles positifs pour une substance interdite.

Un rapport scientifique renfermant des informations sur le Mexique et le clenbutérol avant les événements avait été publié en 2008. Le rapport indiquait que 90% des échantillons de viande analysés contenaient des traces de clenbutérol. En 2010, on avait également publié un rapport sur 17 cas graves d'empoisonnement alimentaire au sein de la population générale. En mai 2011, lors d'un contrôle de routine auprès de l'équipe nationale mexicaine avant la Gold Cup des États-Unis (un contrôle effectué par l'équipe et non l'ONAD), 5 des 14 joueurs avaient subi des contrôles positifs au clenbutérol. L'Association mexicaine de football avait soupçonné que la viande puisse être contaminée. La FIFA avait informé que l'Association mexicaine de football avait fait des analyses auprès des neuf échantillons restants et que quatre d'entre eux présentaient des traces de clenbutérol à des concentrations variant de 50 à 300 picogrammes par mL. Ainsi, neuf des quatorze échantillons renfermaient du clenbutérol. Cette situation était très inusitée. Il pouvait s'agir de viande contaminée ou de dopage, ce qui était très improbable. Après avoir reçu les premiers cas positifs du laboratoire de Los Angeles, la FIFA avait réanalysé chacun des 208 échantillons. De ce nombre, 99 ne renfermaient pas de clenbutérol, mais 109 avaient des traces de clenbutérol à des concentrations différentes, ce qui représentait 57% des mineurs de moins de 17 ans participant à l'événement au Mexique. Il montrait à l'écran la répartition en termes de concentration. La majorité des échantillons positifs contenaient de 1 à 50 picogrammes; plus la concentration était élevée, plus petit était le nombre d'échantillons. Les écarts variaient de 1 à 1 400 picogrammes. La FIFA s'était aussi penchée sur les villes et avait identifié

celles ayant présenté les pourcentages les plus élevés de cas positifs. La FIFA avait également identifié les villes où on avait décelé les concentrations les plus élevées de clenbutérol, soit Monterrey et Guadalajara. La tâche était difficile pour le gouvernement mexicain.

En résumé, il dit que 19 équipes sur 24 avaient subi des contrôles positifs; dans quatre équipes, tous les échantillons étaient positifs et dans cinq autres équipes, tous les échantillons étaient négatifs. Il ajoute que le fait intéressant à noter était qu'il n'y avait aucun échantillon positif au sein de l'équipe mexicaine, laquelle avait remporté la Coupe du monde U-17. La FIFA avait poussé son enquête un peu plus loin et avait confronté l'Association mexicaine de football. L'entraîneur avait été tellement outré par les cas des cinq joueurs mexicains qu'il avait prescrit un régime végétarien à toute l'équipe deux semaines avant l'événement, prouvant ainsi qu'il était possible de remporter la coupe en suivant un régime végétarien. Les joueurs avaient compétitionné contre des équipes qui avaient probablement ingéré du clenbutérol depuis le début.

La FIFA avait fait examiner les échantillons par un laboratoire indépendant afin d'obtenir des résultats objectifs; on avait découvert des traces de clenbutérol à des concentrations très élevées. En plus, la FIFA avait recueilli des échantillons de viande dans différents lieux où s'étaient rendues les équipes et les avait fait analyser dans un laboratoire de pointe aux Pays-Bas, le laboratoire de Rikilt. Or, 14 des 47 échantillons, soit 37%, contenaient du clenbutérol à différentes concentrations.

La FIFA avait informé l'AMA de la situation. Il y avait eu des échanges d'informations fructueux entre les deux organismes. Confrontée à une telle situation pour la première fois, la FIFA était préoccupée et ne savait pas comment réagir. À la lumière de tous les résultats obtenus en septembre cette année, la FIFA avait décidé de ne pas déposer de plainte contre les 109 joueurs ayant subi des contrôles positifs au clenbutérol. L'Association mexicaine de football avait décidé de ne pas sanctionner les cinq joueurs de l'équipe nationale. L'AMA avait fait appel, mais à la suite de discussions avec le département Science, les procédures d'appel avaient été abandonnées, comme l'avait expliqué le directeur général un peu plus tôt.

En novembre cette année, la FIFA et les laboratoires accrédités par l'AMA avaient entamé une recherche prometteuse sur la pharmacocinétique du clenbutérol. La FIFA avait informé l'AMA de cette étude qui progressait et dont les résultats étaient attendus en début d'année. Dans les statistiques 2010 de l'AMA, on comptait 116 résultats d'analyse anormaux pour le clenbutérol. Les statistiques de 2011 n'étaient pas encore connues. Il fallait voir s'il y avait des cas de faux positifs. Selon lui, il fallait que chaque cas soit analysé attentivement et sur une base individuelle.

Quant aux conséquences pour le Mexique, il dit que le gouvernement mexicain avait reconnu la situation de viande contaminée au clenbutérol distribué illégalement. Le ministère de la Santé avait confirmé que le tiers de la viande était contaminé et que des mesures rigoureuses avaient été prises depuis le 1^{er} juillet, notamment la fermeture d'abattoirs et l'arrestation de coupables. On avait détecté peu ou pas de cas positifs de clenbutérol aux Jeux panaméricains. Le Mexique et la Chine étaient-ils les deux seuls pays concernés? Il pressait les gouvernements du monde entier à se pencher sur cette question; cette responsabilité ne revenait pas aux autorités sportives. Au cours des deux dernières semaines, une recherche des termes « Mexique » et « clenbutérol » dans le moteur de recherche Google avait produit quelque 2,8 millions de résultats. De toute évidence, la question soulevait beaucoup d'inquiétudes.

LE PRÉSIDENT remerciait le professeur Dvorak pour son intervention au pied levé.

M. PASCUAL apporte des précisions sur les analyses d'EPO. Il était préoccupant de savoir que les laboratoires ne réalisaient des analyses qu'à partir de listes partielles. L'AMA avait créé un monstre en n'effectuant pas d'analyses à l'EPO auprès de tous les échantillons, parce que ces tests coûtaient deux fois plus cher que les tests réguliers. Il y avait eu consensus parce que tous les formulaires de contrôle du dopage proposaient une case à cocher pour l'EPO; on retrouvait même, dans ADAMS, une case à cocher pour les analyses d'EPO. Il était donc possible de ne pas exiger de tels tests, alors que cette

substance figurait sur la Liste des interdictions en permanence. L'AMA devait peut-être envisager d'interdire cette substance dans certains sports, comme c'était le cas pour d'autres substances. Il était peu probable qu'on l'utilise dans un sport comme la voile. On pouvait aussi envisager de retirer la case à cocher des formulaires de contrôle du dopage. L'AMA ne faisait pas de prélèvements sanguins auprès de tous les sportifs, alors que l'hGH était interdite en permanence. Il félicitait la proposition de l'AMA de prélever 10% d'échantillons sanguins, mais se demandait à quoi ce pourcentage référait. Il réitère que l'AMA avait créé un monstre qu'elle devait maintenant dompter en raison des prix et de la complexité des analyses.

M. YOUNG fait écho aux commentaires précédents. Il était d'accord avec M. Pound et Mme Scott par rapport aux analyses d'EPO. Leur nombre (et les résultats positifs) était nettement insuffisant et cela constituait un problème. Certains sports mériteraient que l'on fasse beaucoup plus d'analyses d'EPO. L'AMA ciblait les contrôles, mais elle devait peut-être aussi cibler les analyses, afin que l'on réalise 100% des analyses d'EPO dans certains sports et moins dans d'autres sports.

LE PROFESSEUR LJUNGOVIST dit que les discussions qu'il entendait étaient très intéressantes, mais qu'il devait apporter des précisions à titre de président du Comité Santé, médecin et recherche. Concernant le clenbutérol, ce problème devait être abordé de différentes façon. D'abord, comme l'avait recommandé Mme Kristensen au nom de l'Europe, on pouvait établir des lignes directrices pour les sportifs, les entraîneurs et les autres personnes concernées. L'autre solution était d'ordre scientifique. Il dit qu'il y avait deux projets en cours financés par l'AMA. L'un visait à identifier la pharmacocinétique du clenbutérol lorsqu'il était administré aux animaux; l'autre cherchait à savoir s'il existait une méthode pour différencier les échantillons positifs contaminés par des aliments ou par dopage direct. Les conclusions n'étaient pas encore disponibles, mais les recherches dans ce domaine se poursuivaient. Les analyses d'EPO coûtaient cher, mais les études de l'AMA cherchaient une méthode peu coûteuse de dépistage qui indiquerait s'il fallait poursuivre à l'étape suivante et réaliser un test complet de contamination. Cette méthode de dépistage était explorée depuis un certain temps; elle était maintenant à l'étape de validation. Il avait récemment parlé à des chercheurs qui étaient confiants de présenter une méthode de dépistage de l'EPO très bientôt. D'un point de vue scientifique, les choses auguraient bien relativement au clenbutérol et à l'EPO.

M. POUND dit que l'AMA devait savoir quand des analyses à l'EPO étaient réalisées ou non; elle devait aussi être en mesure de dire si tel ou tel échantillon devait être analysé à l'EPO. Ceci réduirait les coûts.

En entendant parler des incidents au Mexique, il dit que tout portait à croire que les Mexicains étaient au fait du problème, mais qu'ils n'en avaient parlé à personne. L'équipe mexicaine avait suivi un régime végétarien, laissant ainsi les autres équipes se faire prendre. Il aurait cru que la FIFA aurait pointé du doigt les Mexicains et leur manque flagrant d'esprit sportif.

M. SHIJE fait référence au problème du clenbutérol, tel que présenté par le directeur général et le représentant de la FIFA. Il dit que la Chine n'avait pas détecté beaucoup de cas positifs de clenbutérol, mais que quelques cas avaient été détectés au cours des dernières années. Il explique qu'il avait communiqué avec le département alimentaire du Conseil d'État chinois pour discuter du problème et avait fourni des informations au département, expliquant que la contamination alimentaire constituerait un problème si on continuait de détecter des cas positifs de clenbutérol à des compétitions internationales. Le Conseil d'État avait tenu plusieurs réunions au sujet du clenbutérol et de la sécurité des aliments, il avait étudié le marché et pris des mesures par rapport à ce problème. Lors de l'événement de la FINA, le ministère des Sports et les autorités publiques avaient fait des enquêtes sur ce problème et avaient découvert qu'un marché de clenbutérol existait. Suite aux mesures entreprises, la situation s'était améliorée cette année. La Chine était un très grand pays; on retrouvait de la viande contaminée dans certaines régions éloignées. On demandait aux organisateurs de grandes manifestations sportives en Chine de prendre des mesures de sécurité sur les sites d'entraînement. Lors des compétitions, on ne constatait pas vraiment de problèmes dans les grands centres,

mais il pouvait y avoir des cas dans les régions rurales ou éloignées. Il dit que la Chine tiendrait compte de ces problèmes et gérerait la situation du clenbutérol. À ce sujet, il dit que chaque laboratoire avait des limites en matière d'analyses. Les laboratoires ne disposaient d'aucunes lignes directrices. Les sportifs devaient être informés au sujet du clenbutérol et de la contamination alimentaire. Les membres du Conseil de fondation avaient proposé d'établir des lignes directrices afin d'harmoniser les analyses de clenbutérol. Les gouvernements du Mexique et de la Chine feraient le nécessaire pour régler ce problème.

MME BOKEL fait référence aux associations de joueurs. À la réunion, il y avait quatre représentants de la Commission des Athlètes du CIO qui avaient été nommés pour les Jeux olympiques, représentant des milliers d'Olympiens (ainsi que de futurs Olympiens issus des Jeux olympiques de la Jeunesse). Lors du dernier forum des athlètes du CIO à Colorado Springs, il y avait des représentants des FI, des associations continentales des athlètes, du Comité des sportifs de l'AMA et de la Commission des Athlètes du CIP. Ces représentants, élus démocratiquement, avaient agi dans les meilleurs intérêts des sportifs. À l'issue de ce forum, on avait exigé des mesures plus sévères, y compris des suspensions à vie des Jeux olympiques. On avait également exigé des mesures à l'égard des entraîneurs, des médecins et des autres membres de l'entourage du sportif prenant part à des activités de dopage illégales. On souhaitait que ceux-ci soient condamnés et sanctionnés. Ces questions préoccupaient les sportifs. L'AMA devait en tenir compte.

M. BESSEBERG dit qu'il comprenait les inquiétudes du directeur général par rapport aux analyses d'EPO, mais que la situation n'était pas si sérieuse que reflétée dans les statistiques. Son sport, le biathlon, était un sport d'endurance. Il savait que d'autres sports d'endurance réalisaient beaucoup de contrôles ciblés en fonction d'un type de dépistage scientifique. Par exemple, dans son sport, des échantillons sanguins avaient été prélevés depuis une quinzaine d'années et les profils sanguins étaient très bons chez tous les sportifs participant à des compétitions internationales de haut niveau. Durant la saison, son sport disposait de deux médecins à temps plein qui suivaient les meilleurs sportifs du monde, du 1^{er} novembre jusqu'à la fin mars. Ils utilisaient un nouvel appareil Sysmex, où il était possible de faire du dépistage sanguin sur-le-champ. Sa fédération faisait des prélèvements sanguins quotidiens auprès de 10 à 25 sportifs. Aussitôt que leur profil normal affichait la moindre variation, indiquant une manipulation potentielle avec l'EPO, on réalisait un test de dopage complet le jour même et on l'envoyait au laboratoire. Sa fédération avait réussi à démasquer plusieurs sportifs de cette manière. Dans le cas de l'EPO, il fallait faire des contrôles très ciblés et disposer d'un système de dépistage très efficace en mesure d'indiquer que l'EPO était utilisée. Il croyait que le projet mentionné par le professeur Ljungqvist était basé sur les pratiques utilisées par sa fédération depuis plusieurs années. La situation n'était pas si grave. Les sports d'endurance étaient au fait de ce problème. Il savait que la FIS avait des pratiques similaires, à l'instar d'autres FI de sports d'endurance, dont le cyclisme. D'un point de vue statistique, les choses n'étaient pas si pires qu'elles le semblaient. Certaines FI de sports d'endurance prenaient ce problème au sérieux, faisaient du bon travail et démasquaient de plus en plus de tricheurs utilisant l'EPO.

M. RICCI BITTI tenait à féliciter le directeur général pour les progrès réalisés avec la Convention de l'UNESCO. C'était très impressionnant. Il saluait ces progrès. Il souhaitait rappeler à l'AMA d'apporter des informations complémentaires sur la législation et les activités des ONAD dans chaque pays.

Concernant le clenbutérol, il dit que la situation était très grave. L'AMA était très préoccupée, mais elle ne devait pas pour autant se transformer en agence de contrôle des aliments. Elle devait se pencher sur l'impact de ce problème sur ses activités et en évaluer les conséquences.

LE DIRECTEUR GÉNÉRAL dit qu'il ne répondrait pas à tous les commentaires – surtout ceux d'ordre scientifique - puisque le professeur Ljungqvist les avait déjà abordés très clairement.

Il dit à M. Pound que l'AMA continuerait ses démarches en termes de lignes directrices sur le clenbutérol. L'AMA avait diffusé un avertissement, mais elle devait aller plus loin et créer un document plus complet.

La question des listes d'analyses complètes préoccupait l'AMA depuis un certain temps. Après la réunion de mai, l'AMA avait demandé aux laboratoires des copies de leurs contrats avec les organisations antidopage. Ils avaient refusé de fournir ces contrats, sur les conseils de leurs avocats. La veille, on avait fait des modifications au SIL, permettant à l'AMA d'obtenir ces contrats dans le cadre de ses activités d'accréditation. L'AMA exigerait donc ces contrats en vertu du SIL et s'attendrait à les obtenir. Il était décevant de voir l'AMA se heurter à une telle résistance. L'AMA avait toujours voulu collaborer et ne souhaitait en aucun cas obtenir ou divulguer des renseignements délicats. Elle souhaitait simplement obtenir des informations sur les analyses.

Il prenait note du commentaire sur les ligues professionnelles. L'AMA avait cessé d'apporter son soutien suite aux critiques gratuites et incontrôlées de la part des associations de joueurs. Ces critiques n'étaient pas fondées et se voulaient davantage politiques que scientifiques.

Il dit au représentant du Danemark - et aux autres qui avaient soulevé la question du clenbutérol - que l'AMA prendrait certainement toutes les mesures nécessaires à cet égard, et ce, en collaboration avec le département Science et sous la direction du professeur Ljungqvist. Ceci incluait également le commentaire sur les mesures, puisqu'il existait un document technique sur les mesures.

Il était d'accord avec Mme Scott. Le problème de l'EPO était très inquiétant. C'était pourquoi il l'avait soulevé et avait répondu à M. Pound. En examinant la suggestion faite au prochain point à l'ordre du jour, l'AMA commencerait à évaluer les meilleures pratiques. L'AMA s'était penchée sur les règles de droit, elle se pencherait désormais sur la pratique, et ce problème particulier en ferait partie. La direction se concentrerait là-dessus dans les mois à venir, si les membres approuvaient.

Il croyait que le professeur Ljungqvist avait bien répondu à la présentation du professeur Dvorak et remerciait ce dernier pour son rapport.

Il dit à M. Pascual que son commentaire touchait une question déjà soulevée et qu'il lui donnerait éventuellement plus d'informations sur les pratiques de l'AMA. Ce point rejoignait également le commentaire de M. Young.

Il dit que le commentaire du représentant chinois avait été bien reçu; il remerciait d'ailleurs la Chine pour sa collaboration suite à une demande au sujet du clenbutérol et pour sa réponse par rapport aux Championnats du monde de natation tenus en Chine.

Il dit à Mme Bokel qu'il avait oublié de parler du forum de Colorado Springs, mais que ce point serait soulevé un peu plus tard. Le forum avait eu beaucoup de succès et l'AMA était heureuse d'y avoir participé. L'AMA avait assisté à la réunion de la Commission des Athlètes du CIO, elle avait participé au forum et avait tenu une réunion avec son Comité des sportifs. Tout le monde s'était entendu pour dire que le soutien aux sportifs était efficace.

Il dit avoir répondu au commentaire de M. Besseberg au sujet de l'EPO. Il avait apprécié ses commentaires sur les analyses ciblées et les renseignements. Le PBA et le profilage sanguin étaient deux autres points à l'ordre du jour.

Il dit à M. Ricci Bitti que la question de la législation avait été mise de l'avant auprès l'UNESCO. Le projet avait été reporté et l'AMA s'attendait à ce qu'il soit complété en début d'année. Il espérait que le document sur la législation soit présenté d'ici le mois de mai.

LE PRÉSIDENT dit que les points présentés par le directeur général avaient suscité beaucoup d'intérêt, vu les questions et les commentaires. Il demandait au Conseil de fondation de prendre note du rapport du directeur général.

DÉCISION

Il est pris note du rapport du directeur général.

3.1 Compte rendu de la réunion du Comité exécutif

LE DIRECTEUR GÉNÉRAL dit que les documents du Passeport biologique de l'Athlète avaient été approuvés et entreraient en vigueur.

Le laboratoire de Tunis avait été suspendu pour une période de six mois. Au cours de cette période, la Tunisie avait vécu des problèmes politiques et le laboratoire n'avait pu prendre les mesures nécessaires pour corriger la situation pour reprendre ses activités et obtenir son accréditation. Le Comité exécutif avait accepté d'étendre de six mois la période de suspension, afin de permettre au nouveau gouvernement de corriger la situation. L'extension avait été accordée pour des raisons de force majeure.

Le Comité exécutif avait également approuvé le principe d'accorder un prêt à la nouvelle entité responsable des ONAD. Les conditions étaient similaires à celles établies entre l'AMA et SportAccord. Les conditions seraient approuvées par le président, le président du Comité Finance et Administration et lui-même.

Les projets de recherche en sciences sociales avaient été approuvés, pour un total de 102 450 \$. Le Comité avait également approuvé quatre prix de 2 000 \$ chacun pour les Jeunes chercheurs (pour un total de 8 000 \$).

Le Comité avait approuvé le SIL. La question des méthodes obligatoires dans les laboratoires avait été reportée en mai; les laboratoires n'ayant pas encore mis en place ces méthodes avaient quand même fait des progrès satisfaisants et devaient terminer le processus en mai.

DÉCISION

Il est pris note du compte rendu de la réunion du Comité exécutif.

3.2 Prochains rapports sur la conformité au Code

LE DIRECTEUR GÉNÉRAL dit que le rapport parlait de lui-même. Il demandait de reporter le prochain rapport de conformité au mois de novembre 2015. Le document expliquait aux membres les raisons de cette demande. Le Comité exécutif avait recommandé cette approche. Si le Conseil de fondation approuvait le rapport de conformité présenté aujourd'hui, l'AMA continuerait de travailler avec les signataires non conformes et rapporterait leurs progrès en mai prochain. L'AMA surveillerait les activités des signataires non conformes et présenterait des rapports réguliers à cet égard jusqu'en 2015. Il explique le motif de cette demande. L'AMA souhaitait consacrer ses ressources à aider les organisations antidopage à atteindre de meilleures pratiques. Il aurait souhaité dire pratiques optimales, mais préférait d'abord se concentrer sur de meilleures pratiques. L'AMA comptait travailler avec tous les signataires de différents groupes : petites et grandes FI, petites et grandes ONAD, organisations régionales antidopage, organisateurs de grandes manifestations sportives, etc. afin qu'ils adoptent tous de meilleures pratiques, tant au niveau des pratiques économiques que des contrôles ciblés. Il ajoute que tous les partenaires seraient engagés dans ce processus. L'AMA comptait faire des restructurations au sein de son équipe de gestion et confier d'autres responsabilités aux personnes chargées de la conformité. Il demandait au Conseil de fondation d'approuver la proposition de reporter le prochain rapport de conformité.

M. PENGILLY réitère certains propos du directeur général. Les sportifs souhaitent que les normes en matière de conformité pour 2015 et les méthodes de mesure soient améliorées. En outre, ils souhaitent que tous les signataires reçoivent des directives claires à cet égard.

M. POUND dit qu'il était conscient que le Conseil de fondation se trouvait dans une position délicate alors que le Comité exécutif avait déjà pris une décision, mais souhaitait faire un commentaire. Si on se penchait sur la question d'un point de vue externe (par ex., le public, quelqu'un qui n'est pas impliqué dans les activités quotidiennes de gestion), on pouvait facilement croire que l'AMA, dont la mission était de superviser et de produire des rapports de conformité au Code mondial antidopage, semblait chercher tous les moyens possibles pour échapper à son rôle. Le Code était entré en vigueur huit ans auparavant. L'AMA était sur le point de présenter son premier rapport de conformité indulgent. Ce n'était pas vraiment sorcier. On parlait ici d'organisations sportives qui connaissaient parfaitement le Code et les problèmes de l'antidopage. L'AMA hésitait à présenter un rapport. Le fait de le reporter de quatre ans de plus ne faisait que confirmer son hésitation. Il trouvait cela regrettable.

LE PRÉSIDENT dit que la direction avait discuté de ce point et qu'à ce moment, personne n'avait suggéré de reporter le rapport. Les raisons de ce report touchaient surtout l'échéance de novembre 2013. Cette date coïncidait avec l'adoption de certains changements au Code à la Conférence mondiale sur le dopage dans le sport de Johannesburg. On avait cru bon de modifier l'échéance et de demander ce report. Il dit que l'AMA était un organisme de réglementation qui ne faisait qu'appliquer les règles de droit. Il entendait souvent des commentaires au sujet de l'AMA, qu'on qualifiait de « chien de garde » ou de « police ». L'AMA ne pouvait pas éviter de faire des commentaires ou des recommandations sur la conformité, et elle le ferait. Toutefois, l'AMA souhaitait apporter son soutien de façon constructive et veiller à ce que les signataires disposent de programmes efficaces. C'était dans ce contexte que la direction avait proposé de reporter le rapport. L'AMA demandait l'approbation du Comité exécutif et du Conseil de fondation à cet égard.

Il demandait au Conseil de fondation d'approuver la proposition suivante : que le rapport de conformité au Code dû en novembre 2013 soit reporté au mois de novembre 2015.

DÉCISION

La proposition au sujet des prochains rapports sur la conformité au Code est approuvée.

4. Opérations/gestion

4.1 Désignation du Comité exécutif 2012

LE PRÉSIDENT déclare que les membres avaient en main un document présentant les désignations du Comité exécutif 2012. Il demandait aux membres s'ils avaient des questions ou des commentaires. Il demandait au Conseil de fondation d'accepter la désignation des membres du Comité exécutif 2012 conformément à cette liste.

DÉCISION

Les désignations du Comité exécutif 2012 sont approuvées.

4.2 Conseil de fondation

- 4.2.1 Composition 2012

LE PRÉSIDENT dit que ce document avait été présenté aux membres. Le Conseil de fondation avait été informé des nominations des différentes régions. Il demandait aux membres s'ils approuvaient cette liste. Il demandait au Conseil de prendre note de la composition 2012.

DÉCISION

Il est pris note de la composition du Conseil de fondation 2012.

- 4.2.2 Confirmation de la composition du Conseil de fondation pour les autorités suisses

LE PRÉSIDENT demande aux membres du Conseil de fondation d'endosser la composition du Conseil de fondation pour les autorités suisses. Ils devaient remplir cette tâche une fois par année. Il demandait aux membres d'approuver et de certifier cette composition pour les autorités suisses.

DÉCISION

La confirmation de la composition du Conseil de fondation pour les autorités suisses est approuvée.

4.3 Composition des comités permanents 2012

LE PRÉSIDENT demande au directeur général de parler brièvement des comités.

LE DIRECTEUR GÉNÉRAL dit qu'il avait abordé ce point dans son rapport. Il informe les membres que le processus avait été respecté et présente les comités permanents pour 2012. Il dit que la composition des groupes d'experts serait annoncée avant la fin de l'année. Dans le cadre du processus pour ces groupes, l'AMA envoyait des invitations individuelles. L'AMA ne faisait pas d'annonce avant d'avoir reçu toutes les réponses à ces invitations. La composition de ces groupes serait diffusée avant la fin de l'année.

LE PRÉSIDENT était heureux de voir l'intérêt manifesté pour ces comités. Les nominations provenaient de différentes régions du monde; c'était une bonne chose. Il remerciait les membres qui avaient proposé leur nomination pour leur intérêt.

DÉCISION

La composition des comités permanents 2012 est approuvée.

4.4 Indicateurs de performance du plan stratégique

LE PRÉSIDENT informe les membres qu'ils avaient en main le document sur les indicateurs de performance du plan stratégique, à titre d'information.

DÉCISION

Il est pris note des indicateurs de performance du plan stratégique.

5. Juridique

5.1 Mise à jour : Juridique

M. NIGGLI informe les membres qu'ils avaient en main son rapport juridique et leur rappelle qu'il ne discuterait pas des détails des causes en instance, vu la teneur publique de la réunion.

Comme la question du clenbutérol avait déjà été abordée, il ne reviendrait pas sur ce point.

Il tenait à souligner un point qu'il jugeait important, soit l'affaire n° 6 de son rapport. On avait discuté de cette affaire un peu plus tôt. Un sportif avait été condamné par le TAS; ce dernier avait contesté, dans son propre pays, la décision du TAS devant les tribunaux civils. Initialement, il avait obtenu des mesures intérimaires. Dans sa décision, le juge avait déclaré que les décisions d'arbitrage du TAS ne constituaient pas de véritables décisions d'arbitrage et ne pouvaient être exécutées en vertu de la Convention

de New York. L'AMA avait été très préoccupée par cette déclaration du juge et avait entamé des procédures dans deux pays de l'Union européenne, soit en Italie et en Allemagne, afin de faire reconnaître les décisions du TAS au moyen d'un processus exequatur. Les tribunaux civils d'Allemagne et d'Italie avaient tous deux reconnu les décisions du TAS et avaient déclaré que ses décisions étaient de véritables décisions d'arbitrage pouvant être reconnues par la Convention de New York. M. Niggli trouvait ce point important et tenait à le préciser. L'AMA se servirait de cette clause dans d'autres causes si de tels problèmes étaient soulevés. Il tenait à en informer les membres.

Il fait ensuite référence à l'affaire n° 9, qui durait depuis plusieurs années. Les tribunaux européens n'entendraient pas l'appel sur le fond et classeraient l'affaire, puisqu'elle était désormais sans fondement, le joueur étant à la retraite depuis plusieurs années.

Il attire ensuite l'attention des membres sur la cause de tennis - au point n° 10 – pour souligner le fait que le Conseil d'État belge (partie administrative) avait rendu sa décision de ne pas entendre la cause. L'AMA n'avait pas été admise comme partie dans l'affaire et s'était dite préoccupée par le fait que le Conseil d'État présente ses arguments devant la Cour européenne de justice sans que l'AMA ne puisse intervenir. Une décision finale avait été rendue et les procédures civiles se poursuivraient. Cette fois-ci, l'AMA avait été admise comme partie et pourrait donc présenter ses arguments. Dans cette même cause, une procédure du TAS se déroulait en parallèle. Cette cause n'avait pas progressé, parce que l'AMA attendait une décision du Tribunal fédéral suisse par rapport à un appel déposé par les joueurs.

M. POUND dit qu'il serait utile que les membres du Conseil de fondation comprennent comment le Conseil international de l'arbitrage en matière de sport (CIAS) abordait certaines causes. Il explique que le CIAS était au TAS ce que le Conseil de fondation était à l'AMA. La semaine précédente, le CIAS avait tenu une réunion en Suisse. Au cours de l'été, le CIAS avait communiqué avec les principaux partenaires afin d'obtenir leurs suggestions d'amélioration et leurs commentaires sur le rendement du TAS. Le CIAS évaluait toutes les réponses reçues, y compris une proposition très utile de l'AMA. Les suggestions touchaient notamment les coûts. Les préoccupations les plus importantes touchaient la procédure des audiences. Le CIAS évaluait les moyens d'accélérer les audiences en tenant compte du fait suivant : lors de toutes ces procédures contradictoires, l'une des parties souhaitait une décision rapide, alors que la partie adverse souhaitait que les choses s'éternisent; elle prenait dès lors tous les moyens possibles pour retarder le processus et la décision. Certains commentaires reçus stipulaient qu'il était important pour le TAS, au moment de nommer ses arbitres, de s'assurer que ceux-ci aient des connaissances de base du sport. Les commentaires indiquaient que plusieurs décisions du TAS étaient complètement illogiques d'un point de vue du sport. En revanche, la communauté sportive devait s'attendre à ce que ses décisions soient révisées par des arbitres qui appliquaient les lois. Si les règles n'étaient pas claires, comme lors de causes présentant un intérêt pour l'AMA, notamment les causes de dopage, le bénéfice du doute serait toujours accordé au sportif. Il fallait être prudent. En droit criminel, dans les causes impliquant des sanctions, la justice était de plus en plus procédurale; elle n'était pas substantielle. Les parties, ou du moins l'une des parties, devaient faire le nécessaire pour que les faits pertinents ne parviennent pas aux décideurs. Le CIAS comparait désormais dans des procédures, notamment devant la Cour européenne des droits de l'homme, pour s'assurer que les tribunaux comprenaient bien le système sur lequel ils devaient se prononcer. Lors des causes complexes, les membres du CIAS avaient vivement conseillé que les parties engagent un avocat et ne se représentent pas elles-mêmes.

M. PASCUAL dit qu'il avait remarqué qu'une approche était prise par les différents pays afin de réduire les sanctions qui étaient appliquées conformément au Code. Ceci devait être abordé d'un point de vue de la conformité. Il rappelle que, dans le Code ou les Standards internationaux, la définition professionnelle des organismes, des comités pour les AUT et des laboratoires était bien décrite. On ne retrouvait cependant aucune définition de l'autorité de gestion des résultats. Il n'était donc pas étonnant de voir les

différents pays arriver à des conclusions qui réduisaient les sanctions de leurs propres sportifs.

LE DR SCHAMASCH dit que le rapport de neuf pages montrait la complexité des activités du département juridique. Il se demandait s'il était possible de fournir la date de la violation, à titre d'information complémentaire. Cette date pourrait témoigner de la complexité et de la durée de chaque cas. M. Niggli avait fait référence à un appel pour certaines causes, mais il serait intéressant de connaître la date de la violation afin d'illustrer la complexité et la durée des causes.

M. NIGGLI croyait que M. Pascual avait raison; ceci était survenu lorsqu'on avait accordé plus de souplesse, souhait manifesté par les partenaires dans le cadre de la révision du Code. L'AMA portait plusieurs causes en appel simplement parce que ces causes avaient pris une autre tournure et que les sanctions adéquates n'étaient pas imposées. À la demande du Dr Schamasch, il dit qu'il ajouterait les dates dans ses prochains rapports.

DÉCISION

Il est pris note du compte rendu juridique.

5.2 Mise à jour : Interpol

M. NIGGLI dit que les membres avaient en main le rapport sur Interpol. Il dit que l'AMA était très satisfaite de sa collaboration avec Interpol. Au niveau opérationnel, les choses se déroulaient bien. Il ne s'agissait pas que d'une simple entente de principe; l'entente impliquait des activités sur le terrain. L'officier déployé par le gouvernement français était entré en contact avec plusieurs organismes d'application de la loi du monde entier afin de coordonner la mission. Ces démarches avaient été très fructueuses pour la lutte contre le dopage dans le sport. Il espérait que le gouvernement français accepte de renouveler à nouveau le contrat de l'agent. D'autres missions intéressantes étaient planifiées au printemps. Il ajoute que l'AMA avait signé une entente de collaboration semblable avec l'Organisation mondiale des douanes en juin. Il faudrait plus de temps pour assurer sa mise en place, mais l'AMA s'attendait à des échanges comparables avec l'OMD. Cet organisme disposait de renseignements intéressants sur le trafic de substances dopantes.

LE PRÉSIDENT informe les membres qu'il avait rencontré le ministre français du Sport le lundi précédent. Ce dernier avait confirmé le financement du contrat de l'officier d'Interpol pour quelques années encore. Il s'agissait d'une très bonne nouvelle. Les travaux d'Interpol étaient très utiles et tout le monde souhaitait qu'ils se poursuivent. Il remerciait le gouvernement français pour son soutien financier à cet égard.

DÉCISION

Il est pris note du compte rendu sur Interpol.

6. Finance

6.1 Mise à jour : Finance

M. REEDIE était ravi de l'intervention de M. Pound au sujet du CIAS; à son avis, toutes les mesures permettant d'accélérer le processus, de réduire les coûts et d'attribuer des frais adéquats aux « bonnes » parties (il croyait que l'AMA représentait souvent les bonnes parties) étaient bonnes. Ces démarches permettraient peut-être de réduire la facture sans cesse croissante des litiges. Le soutien des tribunaux supranationaux était le bienvenu.

Il avait lu attentivement le procès-verbal de la dernière réunion du Conseil de fondation avant de préparer son rapport. Il ne souhaitait pas passer en revue tous les points abordés à cette réunion. Tout le monde connaissait le but de l'exercice et la décision que devait prendre le Conseil de fondation. Il rappellerait le procès-verbal de la

réunion du Comité Finance et Administration tenue en juillet. En résumé, le Comité souhaitait réduire les coûts, il comprenait la situation économique mondiale difficile et croyait qu'une hausse des contributions était souhaitable et raisonnable.

DÉCISION

Il est pris note du compte rendu financier.

6.2 Contributions des gouvernements / du CIO

M. REEDIE dit qu'il était très satisfait du taux atteint de 98,58% des contributions, et ce, à six semaines de la fin de l'année. Il savait que des efforts étaient déployés pour s'assurer que les pays n'ayant pas encore versé leur contribution agissent en ce sens. Ces pays, à l'exception de la Grèce, figuraient sur une liste. Les efforts avaient porté fruits à ce jour; il espérait que la tendance se poursuive.

DÉCISION

Il est pris note du compte rendu sur les contributions des gouvernements / du CIO.

6.3 Comptes trimestriels 2011 (3^e trimestre)

M. REEDIE dit que le relevé des comptes trimestriels montrait le bilan et l'état des revenus et des dépenses (profits et pertes). L'AMA percevait des montants importants en contributions au début de l'année (lors des deux premiers trimestres) et ses dépenses étaient régulières. On remarquait donc des surplus lors des deux premiers trimestres et un déficit lors du troisième trimestre. À ce jour, les surplus étaient d'environ cinq millions de dollars.

En annexe à son rapport, on retrouvait un document exhaustif sur les chiffres réels par rapport au budget, permettant aux membres de vérifier chaque dollar dépensé et généré par l'AMA. On lui soumettait ces données tous les mois. Depuis la réunion du Comité Finance et Administration de juillet, aucun imprévu n'avait été soulevé.

DÉCISION

Il est pris note des comptes trimestriels 2011 (3^e trimestre).

6.4 Budget 2012

M. REEDIE dit que le plan stratégique et opérationnel établissait en détail les activités que l'AMA prévoyait entreprendre en 2012. Les données avaient ensuite été présentées dans un plan détaillé. Le Comité Finance et Administration avait accepté de présenter le budget en fonction de deux options : l'une avec une hausse des contributions de 2% et l'autre avec une hausse de 0%. Il était important de souligner que, peu importe l'option, le montant des fonds non attribués amassé au cours des dernières années - grâce à une saine gestion, à des contributions régulières et à un peu de chance - était utilisé pour subventionner les activités. Cette année, les subventions non budgétées représentaient environ deux millions de dollars. Il ne souhaitait pas que tout le monde croie que l'AMA avait des surplus chaque année. L'AMA subventionnait ses activités à partir des fonds non attribués. Le Comité Finance et Administration avait évalué la situation dans les moindres détails - et les membres pourraient le constater en lisant le procès-verbal de la réunion du Comité Finance et Administration - et avait conclu qu'il était préférable que les contributions augmentent régulièrement. Il préconisait donc une hausse de 2% pour l'année. Le Mouvement olympique avait endossé cette hausse. Le Comité Finance et Administration avait également tenté de justifier ce point et s'était penché sur les expériences du passé. Il montre un graphique illustrant la différence entre les contributions de 2010 et celles de 2011. En raison de la réduction de la valeur du dollar américain, tous les pays payaient moins cher en 2011 qu'en 2010. Il avait soulevé ce point à la réunion six mois auparavant; on l'avait inscrit au procès-verbal. Le Comité

Finance et Administration avait évalué les données des dix dernières années; il pouvait produire des statistiques montrant que certains pays avaient payé moins cher en 2011 que dix ans auparavant avec leur propre devise. Il espérait que les membres tiendraient compte de cette information au moment de prendre leur décision. Une hausse de 2% représentait 264 000 dollars américains répartis entre tous les pays du monde, ce qui n'était pas une somme colossale. La veille, il avait présenté des graphiques pour illustrer ce point, mais ne les présenterait pas aujourd'hui.

Selon lui, les membres devaient également regarder le document sur les prévisions de trésorerie. L'AMA avait une réserve de fonds non attribués à la fin de 2011 totalisant quelque 7,5 millions de dollars. L'AMA finançait ses activités; sans hausse régulière des contributions, cette réserve finirait par s'épuiser. Restait à savoir quand. Il semblait comprendre que les gouvernements, dans l'ensemble, souhaitaient une hausse de 0%. Le Comité Finance et Administration et le Comité exécutif comprenaient. L'AMA évaluerait d'autres sources de revenus, comme on le lui avait suggéré six mois auparavant. L'AMA échangeait d'ailleurs avec le Conseil de l'Europe au sujet d'un système qu'il avait mis en place. L'AMA se tournerait également du côté de l'industrie pharmaceutique pour voir les options envisageables. Mais, ces approches prenaient du temps et le moment devait être opportun. Il y avait toujours un bon et un mauvais moment pour solliciter de l'argent. L'AMA savait pertinemment que le moment actuel n'était pas nécessairement propice.

Le Comité Finance et Administration avait présenté un raisonnement parfaitement logique pour exiger une hausse de 2%; toutefois, le Comité exécutif avait refusé cette hausse et lui avait demandé, en son nom, de proposer au Conseil de fondation une hausse de 0% pour 2012. Ceci étant dit, on ne pouvait s'attendre à des hausses de 0% par la suite. Il devait y avoir des hausses régulières chaque année, faute de quoi l'AMA épuiserait sa réserve de fonds non attribués, engendrant du coup des hausses plus importantes par la suite. Autrement, l'AMA serait forcée de réduire ses activités. La tâche de l'AMA devenait de plus en plus complexe. Le Dr Rabin avait fait une présentation la veille sur les réussites du programme de recherche au cours des dix dernières années. Personne ne voulait abandonner tous ces efforts. Les membres disposaient de tous les faits. Le Comité Finance et Administration connaissait la donne et avait fait son travail. Le Comité exécutif avait aussi considéré les faits. Les dés en étaient jetés. Il laissait au président le soin de formuler la motion.

M. POUND demandait si le président pouvait expliquer ce qu'il souhaitait que les membres du Conseil de fondation fassent.

LE PRÉSIDENT dit que M. Reddie avait laissé présager qu'il y aurait une motion basée sur la recommandation du Comité exécutif de la veille faite après les discussions sur la proposition de hausser les contributions de 0% en 2012.

M. POUND demandait si le président avait quelque chose à rajouter.

LE PRÉSIDENT endossait tous les avertissements de M. Reddie. Tout le monde comprenait que la situation économique était très difficile, en Europe et partout ailleurs dans le monde. Les quotidiens en faisaient état tous les jours. En revanche, le Mouvement sportif reconnaissait la nécessité d'aller de l'avant avec une hausse de 2%, qui était en deçà de l'augmentation du coût de la vie. D'un côté, le Mouvement sportif était prêt à accepter une légère hausse et de l'autre, les gouvernements avaient étalé leurs difficultés et avaient refusé toute hausse. Au terme des discussions, le Comité exécutif avait indiqué qu'il recommanderait une hausse de 0%. Le moment de rendre une décision était venu. Si le Conseil de fondation endossait cette recommandation, elle serait respectée. Il demandait aux membres de se pencher sur l'incidence d'une telle décision pour l'avenir, si l'AMA devait continuer à réduire les coûts. Pour mener efficacement ses activités, il fallait des fonds. Il acceptait que les membres en discutent et comprenait les préoccupations exprimées, surtout celles de l'Europe. Mais le monde entier était touché. Il prenait note de la recommandation d'approuver un budget avec une hausse des contributions de 0% en 2012.

M. POUND dit qu'il aurait souhaité entendre une autre recommandation. Si les chiffres étaient justes, une hausse de 2% représentait 264 000 dollars répartis entre les gouvernements.

M. REEDIE confirme qu'une hausse de 2% représentait 264 000 dollars répartis entre les gouvernements et que la même somme serait versée par le CIO.

M. POUND dit que les autorités publiques demandaient toujours à l'AMA d'en faire plus, mais que ces mêmes 200 gouvernements n'étaient pas prêts à verser 264 000 dollars. En tant que membre du Conseil de fondation, cette situation le vexait beaucoup et lui montrait le peu de sérieux accordé à cette cause. Il devait y avoir une autre solution. La situation était tout aussi difficile pour le Mouvement olympique, qui était disposé à accepter une hausse minime, voire trop petite pour les besoins de l'Agence. Il était impossible de travailler efficacement avec de tels moyens, même avec les meilleures intentions du monde. Si 50% des partenaires trouvaient les temps durs et refusaient de payer plus, l'AMA épuiserait sa réserve. Si les contributions ralentissaient, l'AMA aurait peut-être de quoi subsister pendant deux ou trois mois. Les enjeux étaient beaucoup trop importants pour accepter tout bonnement une hausse de 0% et passer au point suivant. Il s'opposait fermement à une hausse de 0%.

LE PRÉSIDENT dit qu'il était prêt à accepter toute autre suggestion portant sur le budget, puisque cette décision revenait au Conseil de fondation. Il avait simplement fait part aux membres des discussions de la veille et des avertissements formulés par le président du Comité Finance et Administration, avertissements qu'il appuyait. Il endossait les propos de M. Pound. L'AMA disposait du même nombre d'employés qu'en 2004 et en faisait beaucoup plus qu'à cette époque. D'une année à l'autre, les employés en faisaient toujours plus avec moins et n'obtenaient pas toujours les résultats escomptés. Ce n'était pas étonnant. Il trouvait les commentaires de M. Pound très pertinents.

MME BATTAINI-DRAGONI remercie le président et dit qu'elle avait pris note des résultats positifs en termes de versement des contributions. Cela n'avait pas toujours été le cas lors de réunions passées. Le fait d'atteindre un pourcentage si élevé (mentionné au point 6.1) était positif. Elle félicitait la direction d'avoir réussi à atteindre un pourcentage si élevé au niveau des contributions. Elle souhaitait que cette discussion sur le budget soit une occasion pour les membres d'innover. Elle remerciait le président d'avoir abordé la situation économique difficile en Europe. Les pays d'Europe faisaient face à des plans d'austérité et à une diminution de leurs budgets. Les budgets de certains pays atteignaient 0% alors que d'autres pays subissaient des coupures de 10% à 20%. La situation était telle que dans les organisations internationales comme le Conseil de l'Europe, il y avait une réduction du personnel et plusieurs perdaient leur emploi. Lors des années passées, les augmentations de contributions à l'AMA étaient mieux accueillies, mais la situation était très différente cette année. Concernant les propos de M. Pound, elle dit que tous souhaitaient que l'AMA dispose d'un budget adéquat pour réaliser ses activités. Il fallait néanmoins s'interroger sur la faisabilité d'une telle chose. Elle appréciait les discussions fructueuses entre la direction de l'AMA et le Conseil de l'Europe. Il fallait désormais penser différemment. Il fallait se pencher sur le budget régulier de l'AMA, qui devait être financé suite à la décision unanime de tous les partenaires - les gouvernements et les organisations sportives - et il fallait songer à trouver des ressources additionnelles pour financer les projets spéciaux; ces ressources permettraient à l'AMA de mettre en place les programmes déterminés par les instances réglementaires. Il fallait se poser les questions suivantes : quel système alternatif permettrait à l'AMA d'obtenir plus d'argent? Pouvait-on envisager une stratégie pour mobiliser des ressources, autre qu'au moyen du budget régulier? Comment pouvait-on encourager les pays les mieux nantis à contribuer? Si ces pays souhaitaient faire des contributions volontaires à l'AMA, ils pouvaient très bien le faire. En Europe, le Conseil de l'Europe encourageait certains États membres à verser des contributions au budget du Conseil de l'Europe. C'était très pertinent. Si certaines fédérations sportives souhaitaient verser des contributions volontaires à l'AMA, on devait les inviter à le faire. L'objectif n'était pas de dire aux partenaires d'empêcher l'AMA de remplir son rôle, mais de trouver

des moyens de financer l'Agence. Le principe d'avoir un budget régulier complémentaire à un budget extraordinaire (avec des contributions volontaires ou d'autres ressources) lui semblait très important. Concrètement, elle proposait deux suggestions : premièrement, que la direction de l'AMA considère recruter une personne responsable de la mobilisation des ressources. Elle était d'avis que la crise ne s'estomperait pas avant deux ans. L'Europe traverserait bientôt une récession et les problèmes ne disparaîtraient pas du jour au lendemain. L'AMA devait donc considérer recruter une personne responsable de la mobilisation des ressources à l'interne. Deuxièmement, comme il avait été mentionné, le Conseil de l'Europe avait mis en place une stratégie. Certains de ses membres travaillaient quotidiennement à trouver des ressources additionnelles. Elle était prête à échanger et à collaborer avec l'AMA à ce sujet et à lui proposer une liste de donateurs potentiels. Elle souhaitait apporter des solutions constructives. Elle proposait à l'AMA de profiter de cette occasion de difficulté budgétaire pour trouver des moyens alternatifs pour financer ses activités. Elle était heureuse des conclusions de la veille et dit que l'Europe accueillait cette décision.

M. POUND remerciait Mme Battaini-Dragoni pour ses commentaires utiles. Le concept des contributions volontaires était bien connu. Il souhaitait toutefois apporter une variante à cette suggestion : il ne croyait pas qu'il revenait à l'AMA d'engager une personne responsable de mobiliser des ressources, mais aux gouvernements. Si les autorités publiques recrutaient une telle personne, un budget à 0% était envisageable cette année. Il ne croyait pas que l'AMA devait être responsable d'engager une telle personne.

MME BATTAINI-DRAGONI remerciait M. Pound pour ses commentaires. Il avait fait référence au fait que l'AMA appréciait sa collaboration avec des officiers externes et avait cité en exemple l'officier dépêché par le gouvernement français à Interpol. Les possibilités de détachement d'un gouvernement ou du Mouvement sportif - dans une optique de mettre en place des stratégies de mobilisation des ressources - s'avéraient prometteuses dans le contexte actuel.

LE PRÉSIDENT apporte des précisions sur certains points soulevés lors des discussions. L'AMA détachait des officiers depuis longtemps et utiliserait ce processus, lorsque possible. L'AMA avait également approché plusieurs gouvernements du monde entier. À l'heure actuelle, l'AMA recevait des contributions additionnelles du Japon, du Canada et de l'Australie. Partout où il allait, il s'informait toujours des possibilités de détachement. Il invitait néanmoins tous les membres à chercher ces occasions. Au Canada, l'équipe de direction travaillait très fort et en faisait plus que lors des années passées, mais elle n'avait pas toutes les aptitudes, les connaissances et la capacité de rejoindre tous les gouvernements du monde. L'AMA ne savait pas toujours où se trouvaient les fonds disponibles. Il demandait aux membres représentants des gouvernements de l'aider à identifier ces sources. À titre d'exemple, il dit que l'AMA avait fait des efforts importants avec les compagnies pharmaceutiques et avait reçu une bourse de 100 000 \$ lui permettant d'identifier les moyens de mettre en place une fondation visant à obtenir du financement additionnel des grandes compagnies pour la recherche scientifique. Ces grandes entreprises se trouvaient surtout en Europe et aux États-Unis. Il appréciait les commentaires formulés au sujet du financement additionnel, mais invitait les membres à aider l'AMA à trouver de telles ressources puisqu'ils les connaissaient mieux que la direction. Cette tâche leur revenait. Ce n'était pas uniquement à l'équipe de Montréal d'agir en ce sens. Si les membres connaissaient des sources de revenus, il souhaitait qu'ils lui en fassent part. On pourrait ensuite collaborer pour accéder à ces sources. Il remerciait à nouveau les pays mentionnés plus tôt pour leur soutien.

M. MERITON remercie le président et note qu'il risquait d'être sanctionné lors de sa première réunion du Conseil de fondation. Il croyait que la question était réglée. Lors de la réunion africaine et de la réunion des autorités publique, tout le monde s'était entendu pour maintenir le statu quo. Cette question avait attiré l'attention. Il adhérerait certainement au principe de responsabilité collective, mais demeurerait réaliste. On récolterait ce qu'on sèmerait. Si l'AMA voulait de meilleurs résultats, elle avait besoin de

plus de ressources. Il était satisfait de voir que les membres respectaient la décision prise la veille, mais admettait qu'il fallait trouver des moyens pour l'avenir. Il dit qu'il appuyait les commentaires des deux derniers intervenants, à savoir que l'AMA devait chercher du soutien plus loin. Si les fédérations internationales et les autorités publiques souhaitaient contribuer davantage ou si elles pouvaient engager des gens pour mobiliser les ressources, elles pouvaient le faire. Il n'en demeurait pas moins que l'AMA avait besoin de ressources pour réaliser ses objectifs et réussir.

LE PRÉSIDENT rassure M. Meriton et lui promet qu'il ne serait pas sanctionné à la suite de son commentaire. La décision relative au budget revenait au Conseil de fondation. La veille, aux termes des discussions, le Comité exécutif avait proposé de recommander une hausse du budget de 0% pour 2012. Cependant, la décision finale revenait au Conseil de fondation. Le Comité exécutif ne faisait que formuler une recommandation.

MME SCOTT se demandait si l'AMA avait envisagé la possibilité d'organiser des réunions virtuelles, afin de réduire les coûts. Le plan opérationnel indiquait qu'il en coûtait 100 000 \$ pour organiser une réunion par année du Comité Éducation. Plusieurs organisations passaient au virtuel pour réduire les coûts et adopter de bonnes pratiques environnementales.

LE PRÉSIDENT répond que cette option serait prise en compte. Il ajoute que l'AMA avait reçu beaucoup de soutien à cet égard. À titre d'exemple, il dit que le Comité des sportifs tiendrait sa réunion à Saint-Pétersbourg, en conjonction avec une autre réunion qui aurait lieu au même moment. Les deux réunions étaient financées par la Russie. L'AMA avait également pu partager les coûts de la réunion de ce comité tenue récemment à Colorado Springs, parce que les membres devaient s'y rendre pour assister à la réunion de la Commission des Athlètes du CIO qui avait lieu au même moment. L'AMA cherchait toutes les occasions possibles pour réduire les coûts et faisait le nécessaire pour aider les autres. Toujours à titre d'exemple, il dit que les réunions de mai du Comité exécutif et du Conseil de fondation se tiendraient jeudi et vendredi, afin d'accommoder les membres qui devaient se rendre à Québec pour la réunion de SportAccord. Il demandait au directeur général et à M. Koehler de prendre en compte ces suggestions.

M. REEDIE dit qu'il ne voulait pas que les membres croient que le Comité Finance et Administration n'avait rien fait depuis six mois. En fait, le Comité avait évalué le genre de projets qu'il pourrait présenter au Conseil de l'Europe. Il en avait parlé à Mme Battaini-Dragoni la veille. Les choses étaient en branle, mais cela ne réglerait pas le problème initial. Cela ne générerait pas de sommes suffisamment importantes permettant aux membres de faire fi des augmentations de contributions. Tout le monde, y compris lui, endossait les propos de M. Pound. L'AMA vivait la pire période de son existence sur le plan financier et des contributions et devrait composer avec une hausse de 0% de son budget. En réponse à Mme Scott, il dit que l'AMA tentait de réduire les coûts, mais qu'elle se butait souvent à des frustrations dès qu'elle agissait en ce sens. Les documents étaient produits dans plusieurs langues et l'AMA engageait des interprètes; à la dernière réunion, pas un seul membre n'avait écouté la réunion en français. Il pouvait y avoir des mesures à ce niveau. Si les gouvernements et le Mouvement sportif n'étaient pas prêts à subir des hausses régulières, l'AMA serait forcée de réduire ses services, chose qu'il ne souhaitait pas. Il présentait donc la recommandation du Comité exécutif d'adopter un budget à 0% d'augmentation pour l'année suivante.

LE PRÉSIDENT dit que la motion à considérer était que le budget 2012 de l'AMA soit augmenté de 0%. Il notait que M. Pound s'opposait officiellement à cette proposition.

DÉCISION

Le budget proposé pour 2012 (avec une hausse de 0%) est approuvé.

6.5 Désignation des auditeurs pour 2012

LE PRÉSIDENT invite M. Reedie à expliquer brièvement le processus.

M. REEDIE dit que les principes modernes de la gouvernance d'entreprise préconisaient des vérifications régulières de la qualité des services fournis par les conseillers professionnels, particulièrement les auditeurs. Le Comité avait lancé un appel d'offres à quelques firmes : Deloitte, KPMG, Ernst et Young, et PricewaterhouseCoopers, l'auditeur actuel. Le Comité avait reçu une multitude de suggestions et une vaste fourchette de prix; certains étant beaucoup trop élevés et d'autres, moins élevés. Le Comité Finance et Administration avait clairement indiqué qu'il souhaitait que la firme PricewaterhouseCoopers soit nommée à nouveau. Il avait été invité à parler au partenaire concerné pour lui expliquer deux points : d'abord, qu'il devait raffiner ses méthodes, chose qu'il avait faite; et deuxièmement, que le fait de ne pas recourir à la même firme d'une année à l'autre était une pratique de bonne gouvernance. La firme PricewaterhouseCoopers avait accepté le nouveau mandat proposé. Il informe les membres que l'AMA ferait appel à une firme de Lausanne pour ce mandat dans l'avenir.

LE PRÉSIDENT présente la motion que le Conseil de fondation approuve la nomination de PricewaterhouseCoopers comme auditeur pour l'exercice financier se terminant le 31 décembre 2012

DÉCISION

La proposition de renommer la firme PricewaterhouseCoopers à titre d'auditeur pour l'exercice financier se terminant le 31 décembre 2012 est approuvée.

LE PRÉSIDENT remercie le représentant du Guatemala pour le bloc note et le tee-shirt remis aux membres. Il souhaitait aussi donner à M. Aján l'occasion de montrer un court diaporama et une présentation sur les activités antidopage de l'IWF.

M. AJÁN remercie le président et le directeur général de lui donner cette opportunité. La Fédération internationale d'haltérophilie était l'une des fédérations sportives olympiques qui avait lancé une importante campagne antidopage. Les Championnats mondiaux avaient eu lieu la semaine précédente à Paris. La FI avait tenté de mettre de l'avant la lutte contre le dopage. Il laissait sa collègue, la Dre Monika Ungar, faire la présentation.

MME UNGAR annonce que la Fédération internationale d'haltérophilie avait lancé la campagne Dis NON! au dopage à ses Championnats mondiaux d'haltérophilie en 2011 à Disneyland (Paris). Quelque 101 pays et 600 sportifs avaient été accueillis au kiosque de la campagne dans le lobby du site de la compétition. La FI avait invité deux sportifs modèles, triés sur le volet : la Thaïlandaise, Pawina Thongsuk, championne olympique et championne du monde à plusieurs reprises, ainsi que M. Pyrros Dimas, champion olympique à trois reprises et président de la fédération grecque d'haltérophilie. La FI avait fait fabriquer une barre à disques géante de couleur verte et était ravie que M. Dimas accepte non seulement d'être porte-parole, mais qu'il assiste au congrès et se présente au kiosque durant la compétition pour sensibiliser les sportifs et les officiels à l'importance des activités antidopage. La FI avait également été heureuse d'accueillir M. Donzé au congrès. Il raconte que M. Dimas avait remis la barre verte à M. Donzé, qui l'avait acceptée et qui s'était ensuite adressé aux membres du congrès pour faire la lumière sur plusieurs questions, dont le rôle de l'AMA et des fédérations internationales dans le monde du sport. Le Quiz antidopage de l'AMA était disponible en neuf langues et la documentation, en trois langues (anglais, espagnol et russe). Tous les visiteurs du kiosque s'étaient amusés; les FI avait accueilli des invités de marque tels que Hein Verbruggen. Elle montre quelques photos du kiosque, y compris des sportifs et des officiels signant la bannière et soulevant la barre. Le Dr Schamasch avait aussi visité le kiosque. Pour sa campagne, la FI avait choisi le slogan « Lift CLEAN and Jerk » -

rappelant le mouvement de l'épaulé-jeté du sport. Enfin, elle montre une photo de M. Dimas, prouvant qu'il était possible de pratiquer l'haltérophilie sans se doper. Elle demande enfin au Dr Aján, président de la Fédération internationale d'haltérophilie, de remettre un petit cadeau au président.

LE PRÉSIDENT avise les membres d'un changement à l'ordre du jour. Il les invitait à consulter le point 10.6, Science. Le Dr Rabin présenterait son rapport à ce moment parce qu'il devait quitter pour la Suisse tôt en après-midi.

10.6 Science

- 10.6.1 Rapport du président du Comité Santé, médecine et recherche

LE PROFESSEUR LJUNGOVIST explique que son rapport serait très bref, puisque les membres avaient en main un rapport beaucoup plus détaillé. Dans un premier temps, il dit que la Liste annuelle des interdictions, dont l'entrée en vigueur était prévue le 1^{er} janvier 2012, avait été approuvée en bonne et due forme et avait été publiée avant le 1^{er} octobre afin de donner aux partenaires un minimum de trois mois pour s'y adapter. Aucune modification importante n'avait été apportée. Parmi les changements les plus importants, il dit que le Comité avait réussi à mieux expliquer les bêta-2 agonistes. Les bêta-2 agonistes utilisés pour traiter l'asthme étaient aussi pris à des fins de dopage en raison de leur action anabolisante lorsque pris par voie systémique (par injection ou par voie orale). La difficulté était de vérifier à l'aide des résultats analytiques si la substance était prise par voie orale – ce qui était interdit – ou par voie inhalée pour traiter l'asthme – ce qui était permis. L'AMA avait donc étudié les niveaux seuils pour ces substances. Au-delà d'un certain niveau seuil, on considérait qu'il était impossible que la substance ait été prise par inhalation; en deçà du niveau seuil, la substance était autorisée à des fins médicales. Ce niveau seuil s'appliquait depuis longtemps au salbutamol, mais on avait également établi un niveau seuil pour un autre bêta-2 agoniste largement utilisé dans le monde, le formotérol. Ce changement avait été bien accueilli par la communauté médicale, les comités pour les AUT, etc. Le Comité s'affairait maintenant à établir des niveaux seuils pour les autres bêta-2 agonistes.

Il dit que le Comité exécutif avait pris une décision par rapport au financement de la recherche pour l'année à venir. Des 82 projets soumis, 35 avaient été approuvés. Lors de la réunion du Comité exécutif de la veille, on avait présenté un sondage sur les résultats de recherche de 2001 à ce jour. Ce sondage avait été bien accueilli. Le Comité s'attendait à ce que ce document soit publié sur le site Web de l'AMA dans un proche avenir.

Concernant la voie à suivre, sur la base de l'enquête sur les conflits d'intérêts faite par des experts externes et de la déclaration de conflits d'intérêts, le Comité avait passé en revue la procédure pour l'octroi de fonds pour la recherche. Cette question était délicate, parce qu'il y avait peu de chercheurs dans le domaine de l'antidopage et que plusieurs étaient associés à des équipes de recherche ou à des individus. Le Comité avait donc convenu de proposer un nouveau processus de révision qui comprendrait un système de révision par les pairs, comme auparavant, mais aussi un groupe de révision indépendant. La procédure antérieure était la suivante : toutes les demandes étaient soumises à un groupe de révision par les pairs; à la suite de cette révision, le Comité Santé, médecine et recherche prenait sa décision. On avait désormais introduit une deuxième étape au processus, notamment la formation d'un groupe de révision indépendant qui évaluerait les révisions des pairs et qui choisirait les projets qui seraient recommandés au Comité Santé, médecine et recherche. Cette nouvelle procédure entrerait en vigueur l'année suivante.

Concernant les laboratoires, il dit que deux laboratoires étaient suspendus : la Turquie et la Malaisie. Au sujet des nouveaux laboratoires, il dit que la priorité était accordée à ceux qui avaient déjà été opérationnels. S'ils souhaitaient reprendre leurs activités et obtenir leur accréditation, l'AMA les aiderait. Il dit qu'il ne savait pas si la Turquie et la Malaisie souhaitaient reprendre leurs activités, mais si tel était le cas, on leur accorderait la priorité.

Il dit aux membres que leurs dossiers renfermaient un rapport beaucoup plus étoffé. Il demandait au Dr Rabin de fournir certains détails sur d'autres points d'intérêt.

DÉCISION

Il est pris note du rapport du président du Comité Santé, médecine et recherche.

- 10.6.2 Science

LE DR RABIN ajoute que le groupe d'experts Laboratoires et le département Science de l'AMA avaient consacré plusieurs heures à réviser les documents techniques. La nouvelle version du SIL avait été approuvée la veille, ce qui engendrerait des modifications aux documents techniques. On avait également fait des avancées au niveau du profilage stéroïdien. On avait aussi modifié le document technique sur les stéroïdes anabolisants endogènes et tenu compte des modifications à la Liste, tâche qui se faisait annuellement. Il y avait également eu des avancées au niveau des recherches financées par l'AMA et des recherches analytiques, afin d'intégrer les meilleures recherches scientifiques dans tous les documents techniques. On avait produit de nouvelles lignes directrices, notamment pour l'hormone de croissance humaine, parce que cette analyse était désormais bien implantée dans les activités de routine des laboratoires antidopage. L'AMA voulait fournir le cadre adéquat pour les analyses de l'hGH et de la gonadotrophine chorionique humaine (hCG). L'AMA avait réussi à former un groupe d'experts et à produire d'excellentes lignes directrices pour les analyses de l'hCG dans les laboratoires.

En outre, il souhaitait fournir un compte rendu sur les relations avec l'industrie. L'année précédente, l'AMA avait signé une entente avec la Fédération internationale de l'industrie du médicament (FIIM). Il était heureux de rapporter que la FIIM avait formé un groupe de travail qui se concentrerait sur les relations avec l'AMA et le renforcement de cette entente. Cette initiative était prometteuse. Le groupe apporterait son soutien au niveau des activités quotidiennes et de l'interface de l'industrie pharmaceutique.

Il était aussi heureux de rapporter que l'industrie de la biotechnologie appuyait l'AMA. En juillet, la US Biotech Industry Organisation avait endossé l'entente conclue entre l'AMA et la FIIM, ce qui impliquait un accès privilégié à plus de 1 100 firmes biotechnologiques dans le monde. Il s'agissait là d'un grand pas en avant. En 2012, l'AMA souhaitait organiser une conférence pour l'AMA et l'industrie, avec le soutien du Conseil de l'Europe et des autorités publiques, et ce, dans le but de renforcer et de développer les liens avec l'industrie.

Il ajoute que le département Science publiait régulièrement des articles dans des revues évaluées par les pairs sur une variété de sujets touchant l'antidopage. Il faisait mention d'un article publié récemment portant sur le cannabis dans le sport. Il avait des copies de l'article, dont la coauteure, la Dre Marilyn Huestis, était une éminente experte en abus de substances, particulièrement de cannabis et de cannabinoïdes. L'article tentait de répondre aux nombreuses questions des partenaires et d'expliquer les aspects pharmacologiques, physiologiques et dopants du cannabis.

LE PROFESSEUR DE ROSE dit qu'il savait que l'AMA ne pouvait pas réglementer les coûts exigés par les laboratoires pour l'analyse des échantillons A et B, mais explique qu'il y avait eu un cas au Brésil où un laboratoire avait exigé 10 000 dollars à un sportif pour analyser un échantillon B. Il trouvait cela injuste pour les sportifs, car plusieurs ne pouvaient se le permettre. Il proposait de créer un percentile entre l'échantillon A et l'échantillon B, et de permettre aux laboratoires de facturer 200% de l'échantillon A, puisque c'était plus compliqué à réaliser. Toutefois, il était injuste de demander 10 000 dollars pour l'échantillon B alors que l'échantillon A ne coûtait que 500 dollars. Il demandait au département Science de trouver une solution à ce problème.

Par rapport aux publications, M. POUND dit qu'il était formidable que l'AMA publie des articles dans des revues évaluées par les pairs et il encourageait cette initiative. Lorsque l'AMA finançait des projets de recherche, l'une des exigences était de publier et de

transmettre les résultats de ces recherches. Il dit qu'il serait utile que les membres obtiennent une liste de ces publications pour constater les avancées scientifiques de l'AMA.

LE DR SCHAMASCH demande que l'on rappelle aux membres du Conseil de fondation le lien entre un laboratoire et un pays potentiellement non conforme, puisque certains pays, où on trouvait des laboratoires, pouvaient être déclarés non conformes. Il était important de rappeler la politique de l'AMA.

M. REEDIE s'informe auprès du Dr Rabin de la situation de la réaccréditation du laboratoire de Turquie, parce qu'il devait accompagner le président de la Turquie au Parc olympique à Londres le mercredi suivant.

LE PROFESSEUR DVORAK dit qu'il était préoccupé par la question de la hCG soulevée dans sa présentation. Il y avait eu une situation malheureuse durant la Coupe du monde U-17 de la FIFA, alors que l'un des joueurs avait subi un contrôle positif pour cette substance. On lui avait détecté une tumeur maligne aux testicules. La FIFA avait donc informé le médecin du sportif; on avait immédiatement procédé à des tests plus poussés, le jeune homme avait subi une chirurgie quelques jours après les résultats et il était maintenant hors de danger. Il dit qu'il avait examiné les statistiques de 2010 et qu'il y avait 33 résultats d'analyses anormaux pour la hCG – soit l'incidence attendue de tumeurs dans la population générale. Il demandait donc à l'AMA de se pencher sur le suivi de ces cas, puisque cela pouvait sauver des vies. On pouvait peut-être transmettre de la documentation afin de rappeler aux médecins l'existence de tels cas, puisque bon nombre l'ignoraient.

LE PROFESSEUR LJUNGQVIST remercie M. Pound pour sa proposition de fournir une liste des publications aux membres du Conseil de fondation et aux partenaires. Il s'agissait d'un moyen efficace d'informer et de faire connaître les activités de l'AMA.

Le cas de tumeur testiculaire maligne auquel on avait fait référence était extrêmement rare, mais extrêmement malin. Si on détectait de la hCG, il fallait faire un suivi médical. C'était très important. La hCG était utilisée comme substance dopante, parce qu'elle stimulait la production de testostérone dans l'organisme. Si un sportif prenait des stéroïdes anabolisants pendant une longue période, sa production de testostérone était supprimée; cela pouvait même entraîner un arrêt spontané, voire permanent, de la production de testostérone endogène. Ainsi, les dopeurs sophistiqués à la testostérone prenaient parfois de la hCG pour stimuler la production de testostérone et pour empêcher sa suppression permanente. L'utilisation de la hCG était très élevée et se voulait un signe inquiétant de dopage sophistiqué.

LE DR RABIN encourageait les membres à prendre connaissance des lignes directrices qui abordaient ce problème. Il y avait des immunoessais qui permettaient de faire la distinction entre ces situations. On pouvait donc faire un suivi ou des immunoessais pour détecter soit les tumeurs malignes soit le dopage potentiel soit les situations familiales de sécrétions de hCG.

L'AMA ne pouvait pas réglementer les ententes financières établies entre une autorité de contrôle et un laboratoire ou entre un sportif et un laboratoire. L'AMA pouvait s'assurer que les ententes entre les autorités de contrôle et les laboratoires soient adéquates afin que les coûts soient inclus dans les coûts généraux d'analyse ou que des frais spécifiques soient exigés pour l'analyse de l'échantillon B.

Concernant la non-conformité de certains pays, il dit que la section 4.0 du SIL stipulait qu'un laboratoire devait être situé dans un pays conforme au Code. Cette exigence était obligatoire en vertu du SIL. Il dit qu'il y aurait des discussions sur la mise en place d'une telle exigence dans le cadre du rapport de non-conformité, et sur la manière de l'aborder ultérieurement.

Il était heureux de rapporter qu'il avait communiqué avec le nouveau directeur du laboratoire de Turquie afin de lui offrir l'aide de l'AMA pour l'interprétation des règles et pour la marche à suivre en matière de réaccréditation. À la lumière de sa conversation avec le nouveau directeur, il avait cru comprendre qu'il évaluait la situation. Le

laboratoire n'était pas encore prêt à approcher l'AMA, mais le ferait dès qu'il serait prêt à demander sa réaccréditation.

DÉCISION

Il est pris note du rapport Science.

7. Code mondial antidopage

7.1 Rapport final sur la conformité au Code

M. ANDERSEN demande aux membres de se reporter aux documents que l'AMA leur avait transmis le 28 octobre 2011; ils incluaient le point 7.1 à l'ordre du jour, ainsi que deux documents en annexe. Les membres recevraient aussi une autre annexe au rapport de conformité. Il y avait également une autre annexe qui se voulait une mise à jour de la situation des signataires du 28 octobre au vendredi précédent à 15h. L'annexe au point 7.1 montrait beaucoup de mouvement au niveau de la hausse du niveau de conformité, et ce, en l'espace de trois semaines seulement.

Il parle des développements survenus entre la dernière réunion du Conseil de fondation en mai et le vendredi précédent. Il montrait la situation des CNO à l'écran; les points verts étaient positifs (représentant les pays conformes au Code), alors que les points jaunes indiquaient les pays qui avaient encore du travail à faire avant de se conformer. Il montrait les ONAD qui étaient devenues conformes depuis le rapport de conformité de mai dernier. Depuis le mois de mai, le niveau de conformité de plusieurs ONAD avait augmenté. En comparant les statistiques entre mai et aujourd'hui, la situation était plus favorable en Afrique, dans les Amériques, en Asie, en Europe et en Océanie. À l'échelle mondiale, il dit que 75% des CNO (154 CNO) dans 204 pays étaient conformes au Code. Toutes les fédérations internationales des sports d'été et d'hiver étaient conformes, toutes les fédérations reconnues par le CIO étaient conformes et seules quelques FI non reconnues par SportAccord et FI paralympiques n'étaient pas conformes. Les développements des FI étaient comparables à ceux des CNO. Concernant les données finales, 92% des FI étaient conformes (91 des 99). Quant au portrait d'ensemble, 245 des 303 signataires étaient conformes et 58 étaient en voie de le devenir, à savoir 81% en conformité et 19% en non-conformité. On comptait sept milliards d'habitants sur terre; 6,3 milliards vivaient dans un pays dont l'ONAD était conforme au Code et 636 millions (9%) vivaient dans un pays dont l'ONAD n'était pas conforme au Code.

La veille, le Comité exécutif avait approuvé les décisions incluses au point 7.1, concernant l'Annexe 1 du 18 novembre 2011, ainsi que l'Annexe 2. Il était important de le souligner. Si l'AMA devait présenter un rapport de conformité, elle aiderait désormais les partenaires et les signataires à améliorer leurs pratiques, elle aiderait les organisations antidopage à devenir conformes ou les organisations non conformes à améliorer leurs systèmes et leur efficacité.

La décision requise du Conseil de fondation était d'approuver, conformément à l'article 23.4 du Code mondial antidopage, les rapports de conformité au point 7.1, Annexe 1 et Annexe 2.

MME SAMARDZIC MARKOVIC reconnaissait les efforts de l'AMA et souhaitait revenir sur ce que M. Andersen avait dit. L'AMA avait offert un soutien accru aux signataires afin de les aider à devenir conformes. L'AMA avait aussi aidé les signataires à développer des programmes antidopage. Elle incitait fortement l'AMA à établir un plan pour aider les signataires à le devenir le plus rapidement possible. Ce plan devait comprendre des suggestions de conséquences dans le cas où les signataires non conformes refusaient un tel soutien. Elle croyait que le rapport de conformité devait être approuvé, puisque l'AMA y avait consacré beaucoup de temps. Il y avait cependant un problème avec les cas d'exception. Le rapport comportait des cas d'exception, qui expliquait pourquoi certaines organisations étaient considérées comme non conformes au Code. Cette situation pouvait être perçue comme un manque de capacités et non un manque de bonne foi. C'était

important. Pourquoi ces organisations étaient-elles des cas d'exception et comment l'AMA établissait-elle ces cas? Le fait d'établir des cas d'exception pouvait occasionner un traitement inéquitable des autres signataires et miner la crédibilité du système. Elle aimerait avoir des précisions au sujet des cas d'exception.

MME BOKEL demandait plus de détails sur les mesures de suivi en matière de soutien aux signataires non conformes.

M. MERITON remerciait le département Standards et harmonisation, dirigé par M. Andersen, pour ce rapport très détaillé. Il félicitait l'AMA pour ses excellents efforts à ce chapitre. Il était particulièrement heureux de voir à quel point les pays d'Afrique avaient progressé. Il venait de cette région et comprenait la situation qui subsistait dans différents pays d'Afrique. Il savait ce que faisait l'AMA - et particulièrement M. Swigelaar du bureau régional - pour la région. Les efforts de M. Swigelaar auprès des gouvernements et des CNO étaient importants et il était heureux des progrès réalisés. Le fait de passer de 2 à 31 pays conformes était remarquable. Ceci étant dit, il admet qu'il restait encore du pain sur la planche. Il dit qu'il y avait 54 états africains et que l'AMA devait les aider à développer leurs capacités et veiller à ce que tous les partenaires deviennent conformes. Ce point, ainsi que l'amélioration de la qualité des programmes, devait constituer une priorité. Les membres du Conseil de fondation et du bureau régional continueraient d'appuyer l'AMA autant que possible.

M. POUND dit qu'il serait peut-être utile de comprendre comment les FI qui n'étaient pas conformes en mai l'étaient maintenant. Qu'avait donc fait la fédération internationale de hockey sur glace entre la fin de sa saison pour passer d'une situation de non-conformité à une situation de conformité? Il demandait si le Conseil de fondation comptait traiter la question de l'AOB séparément.

LE PRÉSIDENT répond que la recommandation requise comprenait le point 7.1 et l'Annexe 2, qui se rapportait à l'AOB (tout était inclus). Cette question était survenue tardivement. En prenant note des conflits d'intérêts divulgués au début de la journée, il demandait à M. Pound s'il souhaitait discuter du cas de l'AOB immédiatement. Si c'était le cas, les membres en conflits devaient quitter la salle.

M. POUND dit qu'il souhaitait discuter de ce point, mais qu'il revenait au président de décider du moment.

LE PRÉSIDENT répond qu'il souhaitait respecter les conflits d'intérêts divulgués. Comme les membres allaient discuter de ce point, il voulait donner l'occasion aux membres en conflits de quitter la salle.

M. POUND propose de reporter ce point et de traiter des autres points d'abord.

LE PRÉSIDENT dit que c'était opportun. Il souhaitait que les membres en conflits puissent participer à la discussion générale. La question de l'AOB et de la dernière Annexe 2 pouvait être remise après les discussions générales sur la conformité.

M. POUND souhaitait faire un autre commentaire sur le soutien spécial requis de l'AMA pour aider les signataires non conformes. L'AMA n'avait pas les ressources pour le faire. Ceux qui souhaitaient que l'AMA en fasse plus ne voulaient pas payer.

M. PENGILLY poursuit dans la même veine. L'AMA avait fourni beaucoup de soutien à cet égard et il félicitait l'AMA pour le nombre accru de partenaires devenus conformes. On souhaitait que cette tendance se poursuive et que les signataires non conformes le deviennent. Ceci étant dit, il devait y avoir un échéancier et des conséquences pour les signataires non conformes, comme l'avait mentionné l'intervenant précédent.

M. MACADAM félicite et remercie le personnel des bureaux régionaux de l'AMA, surtout celui des Amériques, pour le soutien à cet égard depuis mai. Les progrès étaient considérables, même s'il restait encore du chemin à faire. À propos du commentaire émis par M. Pound, il dit que cela faisait partie du rôle de l'AMA. Il proposait de faire des efforts pour identifier les ressources additionnelles qui aideraient l'AMA à cibler les pays ayant besoin de soutien pour devenir conformes. En outre, il dit que le Fonds volontaire

de l'UNESCO constituait une ressource additionnelle et que M. Marriott-Lloyd en parlerait certainement un peu plus tard.

M. ANDERSEN réagit aux questions et aux commentaires des membres. Concernant le suivi sur la non-conformité, c'était la voie que l'AMA devait suivre dans l'avenir. Le directeur général avait parlé de la vision de l'AMA en matière de conformité au Code jusqu'au prochain rapport en 2015. On présenterait des rapports de conformité à toutes les réunions du Comité exécutif et du Conseil de fondation.

Il dit qu'il ne commenterait pas la question des conséquences en cas de non-conformité. Le Code listait les conséquences; l'AMA ne ferait que rapporter les décisions du Conseil de fondation. Les autres devraient composer avec les conséquences en vertu du Code.

Il explique le processus pour déclarer un signataire conforme ou non conforme. Il rappelle le document aux points verts. Les programmes ne figuraient pas dans ce document. Le document illustrait les activités des OAD au quotidien, ainsi que les règles. L'AMA faisait une révision rigoureuse des règles et de toute disparité entre ces règles et les règles du Code. On révisait les règles et on faisait des recommandations. Si certains points devaient être portés à l'attention d'autorités comme le Comité exécutif et le Conseil de fondation, il le ferait, comme il l'avait toujours fait auparavant. Ces points seraient abordés et réglés en temps voulu.

Le suivi était une priorité pour l'AMA, en fonction de ses ressources. Il remerciait le représentant des Seychelles pour ses encouragements. Il était d'accord avec le commentaire voulant que les progrès des ONAD auraient été impossibles sans le soutien des directeurs des bureaux régionaux et des ORAD.

Concernant les FI, il dit que l'AMA avait collaboré étroitement avec les FI conformes au Code, au moyen de rencontres, de téléconférences et de correspondance. M. Donzé, SportAccord, Mme Dagouret, l'ASOIF et le CIO avaient tous fait des efforts pour approcher les FI non conformes; celles-ci étaient devenues conformes depuis leurs démarches. Concernant le hockey sur glace, il dit que l'AMA avait rencontré la fédération deux semaines auparavant et avait évalué attentivement son programme, le groupe cible, la planification de la distribution des contrôles, les démarches entreprises et celles à entreprendre. À la lumière des informations recueillies, l'AMA avait jugé que la fédération pouvait être déclarée conforme.

Il dit qu'il était judicieux de faire appel au Fonds volontaire de l'UNESCO; on ne l'avait pas suffisamment fait à ce jour, selon lui. Ces ressources étaient disponibles et il fallait en tirer profit.

LE PRÉSIDENT passe au deuxième aspect de la discussion, soit l'AOB et demande aux membres en conflits d'intérêts, notamment Sir Craig Reedie et M. Adams Pengilly, de quitter la salle. Le Conseil de fondation prendrait sa décision avant de les inviter à revenir.

M. POUND dit qu'il était convaincu que le Comité exécutif, le président et le directeur général avaient déjà échangé à cet égard. Il trouvait regrettables et choquants les propos faits publiquement par le président de l'AOB, qui aurait dû, selon lui, vérifier les faits avant de formuler des allégations contre l'AMA. Il croyait que le CNO hôte des Jeux olympiques devait se conformer et que ce type d'organisation avait une responsabilité toute spéciale d'éviter de faire des déclarations pouvant miner la lutte contre le dopage dans le sport ou donner l'impression qu'on ne déployait pas les efforts requis pour lutter contre le dopage. En outre, la position juridique adoptée par le président de l'AOB était entièrement erronée. Un étudiant en droit aurait mieux agi. L'AOB devait savoir que, depuis 2003, la règle de sanction additionnelle, déguisée en règle d'admissibilité, était irrégulière. L'AOB avait adopté le Code mondial antidopage et avait dû constater cette irrégularité à l'époque. En 2007, lors de la révision du Code, l'occasion de soulever les questions problématiques s'était présentée. Il croyait que les déclarations du président de l'AOB visaient à attirer l'attention sur l'AMA et à rendre l'AMA - et non son organisation - responsable du problème. Ce même président avait ensuite tenté de

justifier moralement sa position contre le dopage, comme si l'AOB était la seule organisation au monde à se préoccuper de la cause. Il ne savait pas ce que l'AMA pouvait faire, mais il appuyait la proposition de déclarer l'AOB non conforme. Il admettait qu'il puisse y avoir un problème d'ordre politique, mais que cela n'était pas la responsabilité de l'AMA. À la lumière de la situation entourant la règle d'Osaka et de l'opinion d'un éminent conseil de la Reine, il ne faisait aucun doute que l'AOB était non conforme et qu'elle devait en subir les conséquences.

LE PRÉSIDENT informe les membres que la décision revenait au Conseil de fondation. S'ils décidaient d'approuver les rapports, l'AMA les enverrait aux partenaires, qui en feraient ce qu'ils voudraient. Cela n'empêcherait pas l'AMA de venir en aide aux signataires non conformes (près de 50) à devenir conformes. Ce processus serait continu et l'AMA présenterait des rapports de conformité à toutes les réunions à compter de maintenant. La décision requise était la suivante : que le Conseil de fondation approuve, conformément à l'article 23.4 du Code mondial antidopage, les rapports de conformité présentés au point 7.1 de l'ordre du jour (Annexe 1 mise à jour au 18 novembre 2011 et Annexe 2 se rapportant à l'AOB). Il précise que l'AMA avait reçu la décision le vendredi précédent, soit deux jours avant la réunion. Le document avait été remis tardivement pour ces raisons.

DÉCISION

Le rapport final sur la conformité au Code est approuvé.

7.2 Révision du Code

LE PRÉSIDENT dit que les membres avaient en main le document portant sur la révision du Code. La semaine suivante, une lettre serait envoyée aux membres, les invitant à soumettre leurs suggestions. Il savait que certains membres avaient déjà commencé à se préparer en ce sens. L'Europe avait préparé des notes par rapport à la révision du Code et il les accueillait. L'échéancier était explicite. Le processus culminerait à la Conférence mondiale sur le dopage dans le sport de Johannesburg en 2013. Il demandait aux membres de prendre note du document.

M. SMORAWINSKI dit que l'Europe contribuerait au processus de révision du Code, comme il l'avait signalé à la réunion du Conseil de fondation de mai. Le Conseil de l'Europe et l'Union européenne avaient déjà pris certaines mesures concrètes. À la suite des travaux du groupe de supervision et du CAHAMA, le Conseil de l'Europe avait préparé et remis à l'AMA une liste de commentaires et de proposition se rapportant à la révision du Code. Parmi les développements importants visant à faciliter les contributions de l'Europe, il y avait eu la création du groupe d'experts antidopage de l'Union européenne; ce groupe avait déjà identifié les questions qui l'intéressaient dans le cadre de la révision du Code de l'AMA. Ces questions avaient été identifiées en fonction de la compatibilité de la législation de l'Union européenne et du Code.

LE PRÉSIDENT dit qu'il savait que les travaux à cet égard étaient amorcés. Il souhaitait néanmoins apporter une précision par rapport à la révision. Il demandait aux membres d'accorder une priorité aux aspects qui aiderait l'AMA à démasquer les tricheurs. On accusait souvent l'AMA d'être trop axée sur les aspects légaux, mais ce volet permettait à l'AMA d'avoir des programmes efficaces pour stopper les tricheurs. Le type de suggestions qu'il souhaitait recevoir visait les étapes pratiques, les activités au quotidien et l'efficacité. Il dit qu'il serait heureux de lire les commentaires des membres au cours des prochains mois.

DÉCISION

Il est pris note du processus de révision du Code.

8. Passeport biologique de l'Athlète

LE DR VERNEC dit qu'il fournirait un bref compte rendu sur le Passeport biologique de l'Athlète. Le PBA avait été fort utile pour cibler les contrôles et avait été, à quelques occasions, un moyen direct de prouver les violations aux règles antidopage. L'un des aspects que l'AMA avait du mal à mesurer, mais qui ne devait pas être négligés était que le PBA avait un effet dissuasif. Un nombre croissant d'OAD participaient au programme du PBA et l'AMA comptait maintenant près de 27 participants à ce programme, à différents stades d'implantation. L'AMA soutenait tous ses partenaires. Il était heureux de rapporter une collaboration entre les OAD, les FI les ONAD. Cette collaboration serait améliorée avec les nouvelles lignes directrices et au moyen d'ADAMS.

En décembre 2009, les premières lignes directrices et la compilation des exigences avaient été présentées. Les choses changeaient vite dans ce domaine et le personnel avait passé beaucoup de temps en 2011 à réviser ces lignes directrices. L'AMA avait reçu les nombreux commentaires des partenaires, des laboratoires et des experts médicaux et médico-légaux et avait présenté la nouvelle version du PBA au Comité exécutif la veille. Le Comité l'avait approuvé. Il fallait aussi approuver les documents techniques en annexes.

Les trois annexes A à C de la partie sur les documents techniques avaient été évaluées. Il s'agissait surtout d'éléments scientifiques. Il avait été heureux de constater qu'après nombre de discussions, ces parties n'avaient pas été modifiées, puisqu'elles étaient suffisamment rigoureuses. Les changements faits dans les Annexes A à C étaient surtout liés à la présentation. La partie sur la gestion des résultats (Annexe D) avait subi beaucoup de changements. L'AMA avait cherché à créer un plan pour aider les OAD qui suivaient le processus de gestion des résultats. L'AMA avait présenté l'idée d'une unité de gestion du Passeport biologique. Ce type d'unité était parfois géré par une OAD, mais l'AMA utilisait le modèle existant dans le laboratoire suisse pour former une unité qui serait éventuellement associée à un laboratoire de l'AMA. Plusieurs OAD manquaient de ressources et n'avaient pas les moyens de faire appel aux experts hématologiques disponibles. En les intégrant dans certains centres, ce savoir pourrait être partagé et utilisé à plus grande échelle. Les conseillers de l'unité de gestion travailleraient avec les experts et les OAD et pourraient planifier des programmes de contrôles intelligents efficaces et efficaces, en devenant des centres d'excellence.

À propos de l'Annexe D, il dit que l'AMA avait également défini un processus plus graduel pour l'évaluation des résultats sanguins; il parlait ici du passeport hématologique. On avait ajouté des données : il y avait le profil longitudinal et l'application du logiciel du PBA, puis l'examen initial par un expert, l'examen par un groupe de trois experts et ainsi de suite. Ces points avaient été précisés dans le nouveau document.

Concernant les modules stéroïdien et endocrinien, il avait peu de chose à rajouter, outre que les travaux étaient en cours dans les laboratoires. On attendait plus d'informations sur le module stéroïdien en 2012. Par rapport au module endocrinien, il y avait un projet pilote avec l'IAAF aux Championnats mondiaux d'athlétisme de Daegu. L'AMA avait collaboré avec l'IAAF et le laboratoire de Lausanne pour ce projet. Il ne disposait d'aucune information à l'heure actuelle, mais le projet était analysé. On en saurait plus en début d'année.

En résumé, il croyait que le PBA constituait un autre outil utile dans la lutte contre le dopage dans le sport. Ce n'était pas un programme indépendant; il devait être intégré à d'autres programmes antidopage selon les besoins et les ressources des OAD. Selon lui, les nouvelles lignes directrices et nouveaux documents techniques seraient utiles. L'AMA essayait également de mettre en place des unités de gestion du PBA afin d'en faire des centres d'excellence qui aideraient à leur tour les OAD à mettre en place leurs programmes. L'AMA ne disposait pas des ressources pour sensibiliser le monde entier.

M. PASCUAL fait référence à ADAMS et au logiciel du Passeport. Dans la nouvelle version 3.0 d'ADAMS, on avait développé une série de paramètres à inclure dans un

fichier à télécharger sur le système, soit les paramètres du module endocrinien. Mais rien n'avait été fait avec le PBA pour permettre aux laboratoires de rapporter automatiquement. Les laboratoires entraient les résultats manuellement en double afin de ne pas faire d'erreurs. Il n'avait pas vu de fichier XML permettant à son système de télécharger les résultats dans ADAMS.

LE PRÉSIDENT demande à M. Kemp de répondre à cette question un peu plus tard.

LE PROFESSEUR LJUNGOVIST dit que le projet réalisé à Daegu en Corée dans le cadre des Championnats mondiaux d'athlétisme avait été mentionné. Il notait qu'un élément prometteur du projet avait reçu l'appui des sportifs; il s'agissait du prélèvement de sang pour identifier des données hématologiques de base auprès de sportifs d'élite (données manquantes). La grande majorité des 2 000 sportifs avait accepté de donner de leur sang pour le projet, ce qui témoignait du soutien de cette population en faveur de la lutte contre le dopage dans le sport.

LE PROFESSEUR DVORAK dit qu'il appuyait ce projet. La FIFA avait intégré les modules stéroïdien et endocrinien à la prochaine Coupe du monde de la FIFA qui se tiendrait au Japon en décembre. La FIFA effectuait des contrôles auprès de toutes les équipes afin d'obtenir des données de base et afin de comparer ces données avec les données obtenues durant les compétitions. C'était certainement le moyen idéal pour acquérir de l'expérience et de l'expertise. On ne pouvait tirer aucune conclusion à ce jour. Il insistait sur le fait que cette façon de faire devait être axée sur le sport et inclure une évaluation et une gestion appropriées des risques.

LE PROFESSEUR GERRARD félicitait le Dr Verneec et son équipe pour leurs travaux importants. Selon lui, l'AMA avait tendance à sous-estimer la valeur et l'importance des AUT. Il fallait le rappeler aux membres. Il parlait en tant qu'ancien sportif et médecin. Le processus des AUT permettait aux sportifs aux prises avec des problèmes médicaux légitimes de compétitionner équitablement. Il était important que l'AMA continue d'aborder cette question d'équité pour tous les sportifs. Il se demandait s'il y avait encore des failles au niveau des FI et des ONAD qui n'avaient pas de comités efficaces pour les AUT opérant en conformité avec les lignes directrices de l'AMA et si certains sportifs rataient des occasions de compétitionner en raison de problèmes de santé.

LE DR SCHAMASCH dit aux membres du Conseil de fondation qu'il y avait eu, la semaine précédente, une réunion avec six FI afin d'évaluer les mesures qui pouvaient être prises pour les Jeux olympiques de Londres. Il était heureux de rapporter qu'il avait répondu positivement aux demandes des six FI souhaitant mettre en place le PBA à temps pour les Jeux. En outre, le CIO collaborait avec les FI afin de les encourager à adopter le programme du PBA. L'IWF s'était informé du programme. Petit à petit, le CIO encourageait les FI à adopter le programme puisqu'il savait que cet outil représentait l'avenir de la lutte contre le dopage dans le sport.

M. PASCUAL fait référence aux propos du professeur Ljungqvist au sujet de sportifs qui avaient accepté de donner de leur sang. On ne voyait pas ces informations lorsqu'on leur demandait de cocher une case permettant d'utiliser des échantillons d'urine aux fins de recherche. On ne donnait peut-être pas toutes les informations, puisqu'au bout du compte, 50% des échantillons étaient offerts pour des recherches futures. C'était dommage.

LE DR VERNEEC répond aux questions et aux commentaires des membres. Il appréciait les commentaires du professeur Ljungqvist et les travaux faits par l'IAAF à Daegu. L'un des éléments clés du programme était d'obtenir beaucoup de données de base. Il appréciait les travaux de l'IAAF.

Il était heureux de voir la FIFA se joindre au mouvement et développer de nouveaux programmes. Il était important de disposer de plusieurs éléments, y compris le modèle hématologique. Mais ce modèle devait être évalué. Dans plusieurs sports, pas seulement les sports d'endurance, les risques d'utiliser l'EPO étaient plus élevés. Le module stéroïdien touchait l'urine, alors que le module endocrinien touchait le sang. Ce dernier serait lancé plus tard.

Il appréciait les commentaires à l'égard du personnel de l'AMA. Il ne connaissait aucun pays où les gens ne pouvaient pas obtenir d'AUT. Cela ne constituait pas un problème. Le problème – toujours à cause de contraintes financières - était que l'AMA ne vérifiait pas toujours les rapports qui n'étaient pas transmis dans ADAMS. L'AMA n'avait pas les ressources humaines pour le faire. L'AMA encourageait donc les partenaires à transmettre leurs informations dans ADAMS, c'était plus efficace.

Il ajoute au commentaire du Dr Schamasch sur le CIO et les FI. Il dit que l'AMA et le Dr Schamasch avaient discuté respectivement avec le CIO et les FI par rapport aux Jeux olympiques de Londres et aux contrôles, surtout les contrôles pour le PBA durant les Jeux. Le système du PBA était différent; il était longitudinal. Il était donc important que tout le monde collabore. Il était satisfait des travaux à cet égard et remerciait le Dr Schamasch pour son soutien.

DÉCISION

Il est pris note du compte rendu sur le
Passeport biologique de l'Athlète.

9. Système d'administration et de gestion antidopage (ADAMS)

M. KEMP souhaitait fournir un bref compte rendu sur la situation et les activités d'ADAMS, et sur les derniers développements par rapport au module sur la localisation. Il rassure les membres en leur disant que les choses allaient comme prévu pour un lancement le 22 novembre. Le Conseil de fondation avait été avisé de cette date à la réunion de mai et les OAD avaient été avisées à la fin du mois d'août. Depuis le dernier compte rendu de mai, l'AMA avait testé minutieusement la nouvelle interface. L'AMA avait également fait une série de mises à niveau aux serveurs et aux bases de données associées à ADAMS. Concernant les tests au nouveau système, il dit que le groupe de tests était composé d'ONAD, de FI et de membres du Comité des sportifs de l'AMA. Leurs commentaires avaient été très utiles et positifs; l'AMA les avait pris en compte.

Le système serait lancé la semaine suivante, à la mi-trimestre, et entrerait en vigueur le 1^{er} janvier. Cela laissait suffisamment de temps aux OAD utilisant le système de former adéquatement les sportifs qui seraient intégrés dans les groupes cibles et qui utiliseraient le système sur la localisation pour la première fois. Il rappelait aux membres que les mises à niveau au système sur la localisation amélioreraient le processus technique et facilitait la transmission des informations sur la localisation. L'aspect et la convivialité étaient améliorés. En outre, le système intégrait des éléments d'éducation et de soutien; ainsi les sportifs n'étaient pas entièrement dépendants des OAD, puisque le système en soi leur fournissait du soutien au fil de leur navigation. Il dit qu'il serait heureux de fournir des précisions à cet égard au besoin.

Il montrait aux membres à quoi ressemblait le calendrier actuel dans ADAMS. Celui-ci était plutôt archaïque si on le comparait aux calendriers de Google ou d'Outlook. La nouvelle interface était beaucoup plus soignée sur le plan esthétique et les fonctionnalités, plus actuelles et conviviales.

Parmi les éléments améliorés dignes de mention, il notait les possibilités de langues d'ADAMS. Au cours du processus de développement, l'AMA avait jugé important de mettre à jour toutes les langues dans ADAMS afin que toute nouvelle terminologie dans le système soit traduite avant la date de lancement. À cet égard, on avait élaboré au début de l'été un nouveau protocole d'entente avec plusieurs ONAD et une FI afin de s'assurer que les langues dans le système étaient mises à jour adéquatement et afin de créer un paramètre fictif de sorte que les nouvelles langues puissent être ajoutées dans ADAMS sans impact majeur. Il dit que le système contenait actuellement 10 langues. Il profitait de l'occasion pour remercier les ONAD concernées pour leur soutien à la traduction de ces langues, ainsi que l'UCI pour ses travaux avec la version en italien. Il indiquait aux membres les nouvelles langues qui seraient intégrées. À la réunion du Conseil de fondation de mai, les membres avaient suggéré d'incorporer le chinois et le portugais. Ce serait fait dans les semaines à venir. On intégrerait également le bulgare,

le tchèque et le coréen. Le processus d'intégration de nouvelles langues était beaucoup plus facile et moins coûteux pour l'AMA, puisque c'était les ONAD qui traduisaient les versions et non l'AMA.

Concernant les améliorations futures au module sur la localisation, l'AMA était au stade de finaliser les améliorations liées aux grandes manifestations sportives. Au cours du dernier mois, l'AMA avait organisé deux réunions avec le CIO, le LOCOG et le laboratoire King's College afin de discuter des changements pour améliorer ADAMS durant les Jeux olympiques de Londres de 2012. Il était heureux de rapporter que les choses allaient bon train et que ces améliorations favoriseraient tous les autres événements sportifs dans l'avenir. Une autre amélioration importante touchait le module du PBA; les changements que les membres venaient tout juste d'approuver, à savoir les annexes des lignes directrices du PBA, exigeaient des modifications mineures dans le système. L'AMA comptait intégrer le logiciel courant du PBA dans ADAMS, afin que les organisations disposant d'un programme du PBA n'aient pas à dépendre d'ADAMS et du logiciel du PBA; elles pourraient utiliser une seule base de données complète.

Une autre priorité de l'AMA était l'incorporation et la suppression de données informatisées conformément aux annexes approuvées du Standard international pour la protection des renseignements personnels. On faisait le nécessaire en ce sens. Une autre étape serait les améliorations additionnelles à l'interface des sportifs. Les changements faits au module sur la localisation étaient axés sur le processus de localisation en soi et sur la transmission des informations sur la localisation, mais l'AMA avait également fait des changements à l'aspect visuel de l'interface, à l'historique des contrôles, aux demandes d'AUT et à quelques autres éléments mineurs. Une fois les améliorations à cette interface complétées - une priorité, selon lui - l'AMA pourrait améliorer l'aspect et la convivialité des autres modules, ce qui aiderait un grand nombre d'organisations.

Il parlait des travaux en cours sur la possibilité de créer une application mobile du module sur la localisation. Plusieurs OAD et sportifs avaient dit à l'AMA qu'une telle application pour iPhone, Android et BlackBerry serait bénéfique. Les sportifs pourraient mettre à jour à distance les informations sur leur localisation. L'AMA avait discuté avec l'ONAD des Pays-Bas sur ses travaux à ce chapitre et cherchait des moyens d'incorporer ces initiatives dans ADAMS. Le processus était en cours. Il y reviendrait au cours des prochaines réunions.

MME KRISTENSEN émet un bref commentaire. Elle dit que les améliorations au système étaient importantes et favorables. Elle avait une préoccupation à savoir si les OAD avaient suffisamment de temps pour réaliser les activités de formation pour présenter les nouveaux modules aux sportifs. Si les sportifs n'étaient pas suffisamment informés, y avait-il un risque que cela serve d'argument juridique dans les cas liés à la localisation. Il fallait du temps et des ressources pour traduire le matériel; les OAD avaient également besoin de temps pour apprivoiser le système et pour former leurs sportifs. Elle était consciente que l'AMA en avait fait beaucoup. Malgré tout le matériel à leur disposition, les OAD disaient ne pas être suffisamment préparées. Elle encourageait donc la direction à voir ce qui pouvait être fait à ce niveau. On pouvait peut-être donner aux OAD l'accès à l'interface de formation. Y avait-il d'autres moyens?

LE PROFESSEUR GERRARD dit, par rapport à la question sur la localisation (un sujet chaud au sein de la communauté sportive), qu'il était utile de lire les témoignages de plusieurs sportifs d'élite qui étaient entièrement d'accord avec le processus sur la localisation. Il savait que les membres du Comité des sportifs de l'AMA autour de la table étaient d'accord. Néanmoins, de temps à autre, il lisait des communiqués de presse, notamment celui en Nouvelle-Zélande qui avait déclaré plus tôt cette semaine que des joueurs critiquaient l'AMA et le directeur général pour la mise en place d'exigences sur la localisation, jugées trop draconiennes. À son avis, la marge entre les débats médiatiques et la vérité, reflétée par la Commission des Athlètes, faisait du tort à l'AMA. Il se demandait si M. Kemp ou les membres du Comité des sportifs pouvaient se prononcer là-dessus.

MME BOKEL félicitait l'équipe qui avait travaillé aux améliorations d'ADAMS, réclamées depuis deux ans. Elle avait eu le privilège de tester le système; l'aspect et la convivialité étaient nettement améliorés. Elle avait déjà parlé du forum des athlètes du CIO à Colorado Springs. Lors de ce forum, l'une des recommandations avait été la suspension à vie des Jeux olympiques afin d'éviter que des organisations aux règles antidopage rigoureuses ne soient pas conformes au Code. Cette recommandation serait présentée lors de la révision du Code. Une autre recommandation avait été la création d'une application mobile. Elle était heureuse de voir qu'on l'avait considérée. L'ONAD des Pays-Bas l'avait informée des démarches de l'AMA. Elle était empressée de voir les développements à cet égard. Elle félicitait la direction.

M. PENGILLY dit que les sportifs devaient fournir une période de 60 minutes, se rendre en ligne et l'inscrire. L'application mobile n'existait pas encore. Il serait bon de savoir quand elle serait disponible. Le fait que les sportifs doivent se dévêtir et uriner devant un étranger était une contrainte, mais il reconnaissait que les sportifs devaient se plier à cet exercice afin que la lutte contre le dopage soit efficace. Les choses étaient ainsi. Les sportifs devaient subir cette contrainte s'ils souhaitaient un sport propre.

Par rapport au commentaire du professeur Gerrard sur les langues, il dit qu'il avait posé la question en mai et qu'il était heureux de voir que les démarches étaient planifiées officiellement; la structure en place semblait bonne. Il se demandait quand le portugais et le mandarin seraient intégrés. À titre d'exemple, il dit qu'il connaissait une athlète qui n'était pas brésilienne et qui devait remplir les formulaires sur la localisation de ses collègues brésiliens parce que ceux-ci ne connaissaient pas bien l'anglais (ni les autres langues offertes dans ADAMS). Elle avait dû aider six sportifs participant au Tour. Bien que la tâche ne soit pas colossale, elle pouvait devenir accaparante. Il était donc important que l'AMA offre de nouvelles langues adéquates pour les sportifs.

M. YOUNG répond au commentaire de Mme Kristensen sur la possibilité de renforcer les règles sur la localisation. Ces règles étaient en place depuis quelques années et l'AMA ne comptait pas modifier les règles et les obligations, elle tentait plutôt de rendre le système plus convivial, ce qui rendrait la tâche de gens comme lui - responsables de renforcer les règles - plus facile.

M. PASCUAL dit qu'il était regrettable que le système ait été en panne durant une partie des Jeux panaméricains. À ce moment, on avait eu problèmes à rapporter à l'OSP. Le CIP avait communiqué avec M. Kemp relativement à la mise en place des nouveaux modules et à cette panne regrettable durant les Jeux parapanaméricains. On lui avait dit que les impacts seraient mineurs au bout du compte. Il dit que l'AMA devait peut-être établir un échancier dans le système, afin que les différentes FI puissent déterminer les périodes critiques. Personne ne voudrait qu'une telle panne se produise durant les Jeux olympiques.

M. KEMP répond à M. Pascual. Il le remerciait pour sa correspondance de vendredi au sujet de la panne survenue au moment où l'AMA faisait les mises à niveau au nouveau système sur la localisation, aux serveurs et à l'environnement d'hébergement d'ADAMS. La note envoyée était une simple mise en garde contre une panne potentielle. Il avait voulu s'assurer que les utilisateurs d'ADAMS ne soient pas alarmés si une panne survenait. Il les remerciait de leur compréhension et reconnaissait les problèmes associés à une panne durant un événement d'envergure. Il prenait en note l'idée voulant que l'AMA se penche sur l'utilisation d'ADAMS lors de grandes manifestations, de sorte que lors de nouveaux lancements ou de la mise en place de nouvelles versions, l'AMA soit au fait de la situation.

Concernant la question touchant l'importation ou l'exportation de fichiers du module stéroïdien, il souhaitait répondre en deux volets. Vers la fin de la semaine, le département Science avait diffusé un nouveau document à l'intention des laboratoires, les informant de la manière de se conformer aux nouvelles exigences et des améliorations au PBA prévu dans le cadre d'événements d'envergure. L'AMA fournirait plus de détails aux laboratoires à cet égard et indiquerait le moment adéquat pour intégrer ces changements.

Concernant la question sur l'éducation et le soutien et sur le fait de prévenir les OAD et les sportifs, il répète que l'AMA avait fait le nécessaire pour minimiser l'impact en lançant le système à la mi-trimestre, de sorte que les sportifs des groupes cibles en janvier 2012 soient informés suffisamment à l'avance. Les sportifs étaient informés des changements dès qu'ils étaient mis en place. L'AMA avait tenté de fournir les informations par étapes. Comme l'AMA recevait constamment des commentaires pour améliorer le système, les choses changeaient constamment. L'AMA diffusait donc des informations par étapes en prévenant les utilisateurs que les choses pouvaient changer. Il espérait que cette approche soit satisfaisante. L'AMA avait également fourni un document complet expliquant en détail les changements prévus. Ce document avait été remis à toute la communauté antidopage le 24 août. Les principaux changements du document n'avaient pas changé depuis. Au début d'octobre, l'AMA avait aussi diffusé les versions initiales d'une présentation donnant un aperçu du nouveau système. On planifiait aussi d'offrir un environnement de formation simultanément au lancement de l'environnement de production.

Il ne croyait pas que des formations supplémentaires seraient nécessaires, parce que le système était plus intuitif. On avait intégré un nouveau guide sur la localisation afin que les OAD reçoivent plus qu'un simple soutien de base. ADAMS les guiderait étape par étape.

Il avait déjà répondu au professeur M. Gerrard. Il remerciait Mme Bokel pour son soutien et d'avoir pris de temps de participer au groupe de tests. Par rapport à la question de M. Pengally au sujet des langues, il était heureux de lui fournir des détails. L'anglais, le français, l'espagnol, l'allemand, le japonais, le russe, le néerlandais, l'italien, le finlandais, le chinois et le coréen seraient intégrés et entreraient en vigueur cette semaine. Les autres langues (arabe, portugais, bulgare, tchèque, hongrois) viendraient plus tard, car les traductions des OAD n'étaient pas encore disponibles.

DÉCISION

Il est pris note du compte rendu sur ADAMS.

10. Rapport d'activités des départements / régions

10.1 Éducation et programme de développement antidopage

- 10.1.1 Rapport du président du Comité Éducation

Avant de présenter son rapport, M. WARD demande au Conseil de fondation d'observer une minute de silence à la mémoire de M. Mahmoud Khalifah Ali, membre du Comité exécutif de l'AMA et du Comité des sportifs et chef du département antidopage du Conseil olympique d'Asie, qui était décédé subitement la veille. M. Mahmoud Khalifah Ali avait contribué à tous les programmes lancés par l'AMA et avait joué un rôle important dans le développement de l'ORAD de la région d'Asie. Il demandait donc à tous de garder une minute de silence à sa mémoire.

À la réunion du Conseil de fondation de mai, les membres avaient eu un compte rendu détaillé de la réunion du Comité Éducation tenue en mai 2011 à Montréal. L'une des recommandations qu'il souhaitait soulever à nouveau touchait la recherche en sciences sociales. Le Comité Éducation avait recommandé de créer un groupe d'experts pour réviser les projets de recherche en sciences sociales. Ce groupe d'experts, formé de deux scientifiques de la recherche en sciences sociales et de deux membres du Comité Éducation, s'était réuni en octobre pour discuter des projets soumis à l'AMA. Le lendemain, les membres du groupe d'experts et du Comité Éducation avaient tenu une téléconférence et s'étaient entendus sur les projets recommandés. La veille, ces projets avaient été présentés au Comité exécutif, qui en avait accepté le financement. Il dit que M. Koehler donnerait plus de détails sur le processus. En tant que président, il insistait sur le fait que le nouveau processus ajoutait beaucoup de valeur au programme. Le groupe d'experts avait passé en revue les demandes afin d'aider les chercheurs à

concentrer leurs demandes et avait développé une série de questions et réponses pour les guider au cours du processus. Il était heureux d'annoncer qu'on avait reçu plus de demandes provenant d'Afrique, d'Asie et d'Océanie. À la réunion du Comité Éducation de mai, l'un des objectifs avait été d'encourager les pays où il y avait peu de recherche en sciences sociales à s'engager. Il croyait que le département Éducation avait fait un pas dans la bonne direction en faisant la promotion du programme à l'échelle mondiale. Il continuerait de le faire. En 2011, le département avait réalisé une évaluation auprès des partenaires afin de mieux comprendre l'ampleur des activités d'éducation; on leur avait également demandé s'ils utilisaient le matériel d'éducation de l'AMA et si ce matériel répondait à leurs besoins. Le département continuait de miser sur la qualité des programmes; il croyait que l'évaluation était tombée à point. On avait recommandé de réaliser une telle évaluation tous les trois ans.

Il souhaitait enfin souligner l'importance de l'éducation dans la lutte contre le dopage dans le sport. Il était heureux de voir l'AMA continuer son rôle de défenseur de l'éducation et il encourageait tous les partenaires à investir du temps et des ressources pour sensibiliser les leaders d'aujourd'hui et de demain. Il en revenait à tous de sensibiliser les sportifs d'élite et les jeunes athlètes aux dangers du dopage et de leur donner des moyens de dire non au dopage à l'aide de la prévention. L'éducation était un volet obligatoire du Code, et il était heureux de rapporter qu'un nombre accru de partenaires souhaitaient mettre en place des programmes d'éducation.

Il invitait M. Koehler à fournir plus de détails sur les activités du département.

M. KOEHLER souhaitait fournir un aperçu de certains points de son rapport. En 2011, l'AMA voulait se concentrer sur la qualité des programmes et promouvoir cette qualité, tant au sein de l'AMA qu'à l'externe. Pour ce faire, le département avait constaté qu'une évaluation était nécessaire pour mieux comprendre les besoins des partenaires, pour s'assurer du respect de ces besoins et pour évaluer les lacunes (aspects manquants et soutien additionnel de la part des partenaires). Pour y arriver, on avait réalisé un sondage au début de l'année pour observer les activités des partenaires et pour voir ce qu'ils pensaient des programmes de l'AMA. L'AMA avait envoyé le sondage à 624 partenaires. De ce nombre, 597 y avaient répondu. La répartition des répondants était la suivante : 65% des FI, 51% des ONAD, 31% des CNO et 16% des CNP. Il montrait aux membres un aperçu du taux de réponse des ONAD et des ORAD; on y constatait des lacunes en Afrique, en Asie et en Amérique latine. Dans le même ordre d'idées, le taux de réponse des CNO était dispersé. Ceci pouvait s'expliquer en partie par le fait que certains CNO n'avaient pas vu la nécessité de répondre au sondage et avaient laissé les ONAD y répondre. On avait remarqué un taux de réponse similaire chez les CNP par rapport aux CNO. Concernant les FI, six des sept fédérations de sports d'hiver avaient répondu; 17 des 28 fédérations de sports d'été avaient répondu et 18 des 50 FI reconnues avaient répondu. La bonne nouvelle était que la plupart réalisaient des activités d'éducation, mais qu'il restait encore du pain sur la planche.

Dans le cadre du sondage, on avait demandé aux partenaires de classer les ressources de l'AMA. Il était heureux de dire que les partenaires avaient classé ces outils comme « excellents à très bons ». On leur avait aussi demandé pourquoi ils utilisaient ces outils. La principale raison fournie était la qualité, et la deuxième, la gratuité. Ces facteurs devaient toujours être pris en compte au moment de développer des outils avec et pour les partenaires de l'AMA. Le sondage renfermait des recommandations formulées en fonction des informations reçues, à savoir qu'il fallait en faire plus en Afrique, en Océanie et dans les Amériques en matière de sensibilisation à l'importance de l'éducation. Il fallait également promouvoir une éducation de fond. Les informations soumises par les partenaires révélaient que la plupart d'entre eux réalisaient des activités de sensibilisation et d'information, notamment en transmettant des dépliants sur le Code et les règles, mais que peu réalisaient des activités d'éducation fondées sur les valeurs. Il était important que les outils développés par l'AMA engagent les partenaires dès le début, puisque l'AMA n'avait pas toutes les solutions. L'AMA devait favoriser et établir des partenariats. L'Agence n'avait pas les capacités de mettre en place toutes les activités dans tous les pays et dans toutes les FI, ainsi il fallait créer des

partenariats afin de s'assurer de la mise en place de ces initiatives. Il dit que l'AMA réaliserait des sondages régulièrement tous les trois ans, afin de s'assurer que l'on comprenne pleinement ce qui se passait sur le terrain. Il y avait eu une recommandation claire que l'AMA utilise les 15 ORAD pour engager les 116 pays et qu'elle y fasse appel pour mettre en place les initiatives.

Il dit qu'un symposium régional avait eu lieu récemment en Afrique du Sud pour le continent africain. On avait recommandé que ce type d'événement se tienne dans les autres régions.

L'AMA devait continuer à superviser ses partenaires et à les aider à développer leurs programmes d'éducation. Lors du dernier symposium pour les OAD, on avait aussi laissé entendre que le fait d'avoir des outils efficaces ne signifiait pas nécessairement qu'on les utilisait. L'AMA devait mettre ses outils en valeur activement. L'année précédente, une semaine après le symposium pour les OAD à Lausanne, l'AMA avait reçu de 25 à 30 demandes de ressources de ses partenaires.

Il souhaitait également souligner brièvement les activités en 2011. La première était le programme Génération Franc Jeu destiné à la jeunesse. Il était heureux de rapporter que Défi Franc Jeu, un jeu interactif jumelé à ce programme, avait remporté la médaille d'argent de l'International Serious Play Organisation, pour ses qualités d'apprentissage interactif auprès de la jeunesse. L'AMA s'était rendue aux Jeux de la jeunesse du Commonwealth 2011 et avait reçu le soutien de la Fédération des Jeux du Commonwealth lors de l'événement. En collaboration étroite avec le CIO, l'AMA présenterait le programme aux Jeux olympiques de la Jeunesse à Innsbruck. Tout avait été organisé avec le CIO. L'AMA envisageait aussi de se rendre aux Jeux panaméricains pour la jeunesse au Guatemala, dépendant du budget disponible. Des discussions à cet égard avaient été entamées durant la semaine.

Un autre programme qui avait eu beaucoup de succès était Entraîneurs Franc Jeu. Le nombre d'utilisateurs du programme avait augmenté. L'AMA informerait les FI du nombre d'entraîneurs qui utilisaient le programme dans chaque sport. Entraîneurs Franc Jeu avait remporté un autre prix cette année aux International Davey Awards. L'Association internationale des entraîneurs utilisait le programme dans le cadre de son programme actuel de formation des entraîneurs et comptait le présenter à son kiosque des entraîneurs aux Jeux olympiques de Londres en 2012. L'autre bonne nouvelle était que ce programme était aussi utilisé dans le cadre d'autres campagnes de prévention. Ce programme sera partagé avec la Commission de l'entourage du CIO dans quelques semaines.

Parmi les autres points à souligner, il dit qu'un nouveau processus était en cours visant à embaucher des experts pour réviser les projets de recherche en sciences sociales. Leur rôle serait de réviser en détail les demandes et les programmes reçus. En outre, l'AMA en était au dernier stade de développement d'une bibliothèque virtuelle. Celle-ci permettrait aux partenaires d'accéder aux informations de l'AMA plus facilement; elle permettrait des recherches intuitives de présentations PowerPoint et de dépliants faciles à consulter et à utiliser.

Il était heureux de l'entente de principe signée avec Olympafrica. Il s'agissait d'un partenariat unique avec les écoles et les centres d'entraînement en Afrique. L'AMA collaborerait avec Olympafrica afin de former le personnel et de mettre en place des programmes dans les centres d'entraînement.

Le département Médical avait également diffusé la mallette des médecins du sport.

Comme il l'avait mentionné plus tôt au sujet du symposium panifié pour l'année suivante, une entente avait été conclue à Johannesburg avec le soutien de l'Institut sud-africain pour un sport sans dopage (SAIDS) et sous la direction du bureau régional de l'AMA au Cap (Afrique du Sud). Il dit que 52 participants de 30 pays avaient participé au symposium, ce qui témoignait de l'intérêt de l'Afrique à l'égard de l'éducation. Parmi les principaux enjeux et défis abordés, on notait le manque de financement et de soutien des gouvernements de la région. On notait aussi, au sein de la région, un manque

d'expertise technique pour développer et mettre en place des activités d'éducation, de même que la nécessité de disposer de structures efficaces pour mettre en place les programmes. La création de documents n'était pas suffisante, il fallait aussi des structures. Comment pouvait-on surmonter ces difficultés? Le premier moyen était de sensibiliser les gouvernements de la région, afin de montrer l'importance de l'éducation et de la prévention antidopage. Pour ce faire, il fallait mettre en place un plan détaillé; l'AMA devait collaborer avec les gouvernements pour leur prouver que leurs investissements pourraient être rentables. Un autre moyen était de veiller à ce que les ORAD et les ONAD implantent le programme efficacement. Le recours au Fonds volontaire de l'UNESCO avait aussi été mentionné comme moyen pour soutenir les programmes d'éducation. L'utilisation du matériel de l'AMA permettrait aussi de réduire les coûts. Ce matériel existait déjà. Enfin, le symposium avait été une occasion unique d'échanger; l'AMA avait travaillé avec chaque pays membre pour développer des plans d'éducation lors d'ateliers. Chaque région ou sous-groupe avait travaillé sur un plan dans le but de soumettre des informations aux gouvernements et aux CNO pour soutenir les programmes d'éducation. Il était également important d'aborder les moyens de mettre en place les stratégies. Celles-ci seraient présentées aux gouvernements et aux partenaires. Les participants au symposium avaient également soulevé le besoin de créer une mallette pour les médias, afin de sensibiliser les médias et d'aider les ONAD et les ORAD à composer avec les médias. M. Koehler avait discuté avec Mme Masse, directrice des Communications, afin de développer ce projet dans un proche avenir.

M. KALTSCHMITT félicite M. Koehler et le Comité pour le rapport et pour tous les efforts réalisés en éducation. Il avait toujours vu l'éducation comme un programme important de l'AMA. Sensibiliser, faire de la prévention, présenter les activités de l'AMA et montrer les dangers du dopage étaient des démarches valorisantes. Il était d'accord avec M. Koehler : l'AMA devait adopter une approche globale. Concernant le financement et la recherche de partenaires pour soutenir l'AMA financièrement, il dit que l'éducation était un secteur disposant de nombreux outils pour trouver des partenaires. Il était convaincu que l'AMA trouverait les partenaires pour financer l'éducation.

M. PASCUAL félicite le département pour son excellent travail. Il donnait souvent des présentations sur l'outil Entraîneurs Franc Jeu et avait toujours reçu des commentaires très positifs des entraîneurs. Il insistait sur l'importance de recourir aux entraîneurs, aux médecins et au personnel de soutien pour sensibiliser les sportifs. Les entraîneurs et les médecins étaient d'importants vecteurs.

M. SOUSA ajoute qu'il était très encourageant de constater que plusieurs pays africains envisageaient recourir à la recherche en sciences sociales en antidopage. Il remerciait l'AMA d'avoir soutenu deux des quatre projets soumis dans sa région et il espérait en voir plusieurs autres dans l'avenir. Il espérait que ces deux projets serviraient d'exemples. Le bureau régional s'efforcerait d'engager les collègues de la région pour continuer sur cette belle lancée.

MME BATTAINI-DRAGONI félicite l'équipe responsable de ce programme, qu'elle appréciait beaucoup. Elle se demandait dans quelle mesure des efforts de collaborer avec les ministères du Sport et de l'Éducation étaient faits pour introduire les programmes scolaires dans les salles de classe. Elle constatait, dans les documents, qu'une seule mention était faite à propos d'une telle collaboration et que cette collaboration ne semblait pas encore en place.

Concernant l'Europe, elle était prête à discuter avec l'équipe afin d'évaluer les options possibles en termes de collaboration. Si l'AMA pouvait introduire ses programmes dans les salles de classe, l'impact serait majeur. L'AMA pourrait alors profiter de la capacité des ministères de l'Éducation en soi, ce qui serait un excellent moyen de réaliser des activités sans contraintes financières. Une entente avec certains ministères de l'Éducation, notamment en Europe, permettrait à l'AMA de présenter de bons programmes dans les salles de classe.

LE DR HADIDI dit que l'AMA avait tiré d'excellents avantages des ORAD, surtout dans les pays et les régions qui ne disposaient pas des structures pour réunir les gens. Par

l'entremise des ORAD, l'AMA avait réussi à réunir toutes les parties de sa région, leur permettant ainsi de collaborer à la lutte contre le dopage. Il souhaitait reconnaître les efforts considérables et les visites continus de Messieurs Howman et Koehler pour rassembler efficacement les parties. L'impact de l'ORAD dans le développement des activités antidopage était désormais évident dans la région.

M. KOEHLER dit qu'il appuyait l'idée de collaborer avec les ministères du Sport et de l'Éducation. Deux ans auparavant, cinq projets pilotes (en conjonction avec les ministères de l'Éducation de cinq pays : Singapour, Oman, Canada, Ouganda, Mexique) avaient été présentés pour développer un modèle utilisant la mallette des enseignants. La mallette avait été développée avec une approche par modules de sorte qu'elle puisse être implantée en tout ou en partie. L'AMA avait également approché le Réseau du système des écoles associées de l'UNESCO, mais sans succès. Il dit que l'AMA accueillerait les propositions de collaboration de l'Europe afin d'intégrer l'éducation antidopage dans les écoles, des lieux propices pour ce genre d'activités. Il remerciait Mme Battaini-Dragoni pour son offre.

DÉCISION

Il est pris note du rapport du président du Comité Éducation.

- 10.1.2 Éducation

M. KOEHLER rappelle aux membres qu'un an et demi auparavant l'AMA avait mandaté M. Tom Murray pour rédiger un livre afin de souligner le dixième anniversaire de l'Agence. Il était heureux d'annoncer que M. Murray était présent à la réunion. Ce dernier était président du Centre Hastings et avait déjà été directeur du Centre biomédical et d'éthique de la faculté de médecine de l'Université Case Western Reserve. Il dit que M. Murray était l'éditeur fondateur du *Journal of Medical Humanities* et président du Groupe d'experts de l'AMA pour l'examen des questions éthiques.

M. MURRAY remerciait l'AMA de lui donner l'occasion de partager certaines conclusions de ses recherches. Il explique que le Centre Hastings était un petit institut indépendant de recherche sans but lucratif, dédié aux recherches sur les questions d'éthique en santé, médecine et sciences de la vie. Il avait été fondé 42 ans auparavant. Il explique qu'il avait joint le centre 30 ans auparavant et qu'on lui avait confié le projet d'évaluer l'éthique de l'utilisation des substances non thérapeutiques, ou l'utilisation de substances dont l'intention n'était pas de traiter une maladie. Il avait choisi de faire des recherches sur le sport parce qu'il lui avait semblé que ce secteur présentait des preuves d'utilisation de substances interdites et de drogues. Au cours des 30 dernières années, il avait observé une hausse distincte du nombre de sceptiques par rapport à l'antidopage, qui avaient écrit des articles et des éditoriaux dans d'importantes revues scientifiques, médicales et philosophiques. Il croyait qu'il était important pour l'AMA de comprendre qu'elle était engagée dans une lutte sur plusieurs fronts, dont l'une des plus fondamentales était la lutte des idées. Si ceux qui croyaient en l'antidopage n'étaient pas convaincus des raisons derrière cette lutte, l'appui du public s'effriterait, selon lui. Les critiques allaient au-delà des simples plaintes au sujet des audiences et des contrôles. L'AMA utilisait le concept d'esprit sportif dans son Code et il espérait que son livre pourrait expliquer ce concept. Il croyait que le moment était venu de valoriser le sens du sport et d'expliquer à quel point le dopage minait ce sens. Il dit qu'il parlait en tant que chercheur indépendant. Ce document était un projet de recherche et non un livre faisant l'éloge de l'AMA. À son avis, le livre traduisait la vérité et servirait mieux les intérêts de tous. Le livre portait d'ailleurs le titre « Why We Play ». Il dit qu'il présenterait les grandes lignes de son livre, car s'il devait le lire, il lui faudrait au moins six heures.

Il existait deux clés importantes pour comprendre les dangers des drogues ou du dopage dans le sport. L'une provenait d'une règle apprise à ses débuts au Centre Hastings : l'éthique commence toujours par des faits avérés. Autrement dit, il fallait toujours connaître les faits au sujet du phénomène que l'on souhaitait comprendre. Aux

questions : « Pourquoi l'antidopage était-il digne d'intérêt? » et « Quel était le problème avec le dopage dans le sport? », la réponse dépendait des valeurs véhiculées dans le sport. Lorsqu'il avait entamé son projet 30 ans auparavant, il avait d'abord parlé avec les sportifs. Il les avait interrogés sur les substances interdites. À l'époque, ces substances étaient surtout des stimulants comme les amphétamines et les stéroïdes anabolisants. Dans la littérature scientifique et médicale du sport de l'époque, plusieurs experts avaient déclaré que les stéroïdes anabolisants n'avaient aucun effet. Lorsqu'il en avait parlé aux sportifs, ils avaient bien ri et rétorqué que ces substances fonctionnaient. Ils avaient admis voir des sportifs devenir plus musclés et plus rapides, et savoir qu'ils prenaient des stéroïdes. Les experts avaient donc entaché leur propre crédibilité en mentant au sujet de ces substances et en sous-estimant leurs propriétés. Deuxièmement, il avait demandé aux sportifs pourquoi ils prenaient ces substances. Ils avaient répondu qu'on les poussait à prendre ces substances, parce que le sport était par nature et inexorablement compétitif. Si la performance d'un athlète était de 1% supérieur à celle de son collègue athlète, et que ce dernier prenait une substance lui permettant d'améliorer sa performance de 2%, qui, d'après vous, serait le gagnant? Certainement pas le premier, et ce, même s'il s'entraînait plus fort et avait plus de talent. Les sportifs subissaient d'énormes pressions pour utiliser des substances interdites. Lorsque ces substances – notamment les stéroïdes anabolisants disponibles ou l'hGH, l'EPO - amélioraient la performance, les sportifs propres étaient aussi confrontés aux mêmes choix disgracieux. Ils pouvaient compétitionner en étant défavorisés en sachant que d'autres trichaient tout en espérant gagner grâce à leur talent et à leur dévouement. Certains sportifs y arrivaient. D'autres ne voulaient tout simplement pas participer aux compétitions; ils ne voulaient pas tricher ou perdre aux mains de tricheurs. Ces sportifs étaient invisibles, parce qu'ils abandonnaient les compétitions à tous niveaux. Troisièmement, il y avait eu des périodes dans l'histoire où un nombre important de sportifs avaient fait ce choix, soit de tricher pour atteindre le même niveau que les gagnants. L'objectif de l'antidopage était de faire en sorte que les sportifs propres puissent compétitionner et gagner grâce à leurs talent et dévouement. C'était la raison d'être de l'AMA.

L'une des questions qu'il avait abordées trente ans auparavant touchait le paternalisme, ou le fait de poser des gestes pour une autre personne, pour le bien de cette personne sans égard pour ses propres besoins et préférences. Les parents étaient paternalistes à l'égard de leurs enfants. Faire preuve de paternalisme à l'égard d'un sportif d'élite de 25 ans était un argument difficile à avancer. Si l'antidopage était purement paternaliste, ses fondements moraux ne seraient pas très solides pour les adultes, mais le seraient pour les jeunes sportifs. Pour résumer cet argument, il avait pris l'exemple du ski alpin. Dire à ceux qui pratiquaient ce sport de ne pas prendre de substances interdites parce qu'elles étaient nocives pouvait sembler hypocrite pour plusieurs sportifs. Ainsi, le paternalisme ne pouvait être la solution ici. La question tenait davantage de l'éthique de la santé publique. Dans le dépistage génétique néonatal, par exemple, on effectuait des analyses auprès de plusieurs sujets sans leur consentement voire sans le consentement de leurs parents, autrement, une maladie comme la phénylcétonurie engendrerait, en l'absence de traitement approprié, une arriération mentale chez l'enfant. Il s'agissait d'un programme de santé publique qui n'exigeait pas de consentement, et ce, pour le bien de tous. Un autre programme de santé publique était le port de la ceinture de sécurité dans une voiture. Les gens ne pouvaient pas acheter de voitures sans ceintures de sécurité parce que celles-ci sauvaient des vies. On ne demandait pas de consentement dans le cadre de ces programmes de santé publique, on les appliquait, un point c'est tout, autrement ils n'auraient pas les effets positifs désirés. Dans le domaine de la bioéthique, l'éthique de la santé publique avait ce pouvoir additionnel. Lorsque l'usage de substances améliorant la performance n'était pas contrôlé adéquatement, un individu pouvait s'attendre à subir des pressions de prendre des doses de plus en plus importantes de ces substances et de les prendre en association avec d'autres substances (communément appelé le *stacking*), phénomène qu'aucun scientifique n'avait pu et ne pourrait étudier d'un plan éthique. On pouvait donc craindre une montée en flèche des dangers. La contamination des sportifs amateurs, des jeunes et des très jeunes sportifs était également inévitable. M. Murray avait codirigé un

sondage pour l'Agence antidopage des États-Unis, dans lequel on demandait à des adultes pourquoi ils voulaient que les enfants pratiquent des sports. Ils avaient répondu qu'ils souhaitaient que les jeunes apprennent les valeurs comme l'honnêteté, le travail acharné, le franc-jeu, le respect et le dépassement de soi. Les enfants interrogés avaient répondu que la principale raison de pratiquer un sport était le plaisir. Un fait était connu : lorsque le sport cessait d'être amusant, les enfants et les jeunes cessaient de le pratiquer. Donc, l'une des priorités des organisateurs d'activités sportives (à tous les niveaux) était de s'assurer que le sport soit amusant. Les enfants jouaient aussi pour nouer des amitiés et pour bouger (faire de l'exercice).

Pour expliquer pourquoi les gens jouaient, M. Murray avançait deux raisons : l'une pour se former une personnalité, et l'autre pour découvrir et développer ses talents. M. Murray montrait une diapo du sondage. On y voyait la réponse de 4 000 adultes à la question : « Quelle est la plus grande menace dans le sport? » La réponse était les drogues ou les substances interdites améliorant la performance.

Dans le cadre des recherches pour son livre, il s'était penché sur le raisonnement du monde sportif. Le monde sportif avait une façon bien particulière de voir les technologies visant à améliorer une situation. À titre d'exemple, il dit qu'une neurochirurgienne qui pratiquait une opération délicate au cerveau et dont les mains tremblaient pourrait s'inquiéter de ne pas pouvoir tenir son scalpel convenablement. La chirurgienne savait qu'il existait un médicament pour réduire les tremblements, elle avait donc pris ce médicament et avait remarqué des améliorations. Puisqu'elle était une bonne scientifique, elle avait créé une analyse en double aveugle contrôlée, avec un schéma d'expériences croisées et avait recruté des neurochirurgiens. L'expérience avait été concluante. Ceux qui avaient pris la substance la considéraient inoffensive. Leurs résultats étaient meilleurs, il y avait peu de complications et leurs patients récupéraient plus rapidement. Dans ce cas-ci, cette substance améliorait leur situation. Quelle était donc la question éthique? Si cette situation hypothétique existait vraiment et que la substance ne nuisait pas à la neurochirurgienne, on se poserait la question éthique suivante : pourquoi la chirurgienne n'utilisait-elle pas cette substance si la condition de ses patients s'améliorait? Quant aux neurochirurgiens qui avaient dit ne pas vouloir utiliser cette substance parce qu'ils souhaitaient compter sur leurs talents naturels - en ayant recours à des instruments utilisés au XVIII^e siècle - tout le monde dirait qu'ils devraient perdre leur droit de pratique et qu'ils n'avaient rien compris au message. En chirurgie, l'objectif était d'aider les patients. Dans quel but pratiquait-on un sport? Dans le sport, les choses étaient plus complexes. M. Murray n'était pas golfeur, mais il comprenait que certaines balles de golf étaient interdites, parce qu'elles étaient conçues pour améliorer la trajectoire; un golfeur n'était donc pas pénalisé si son élan était mauvais. Il existait également des bâtons de golf qui permettaient aux golfeurs de mieux contrôler leur jeu; ces bâtons étaient interdits. Certains maillots de natation insubmersibles ou certains vélos ultras légers étaient également bannis des compétitions. On procédait ainsi parce que le sport refusait souvent de faciliter la tâche des sportifs. Il existait, en économie, un concept appelé déqualification; cela signifiait que n'importe qui pouvait accomplir n'importe quelle tâche sans talent particulier ou sans expérience. Mais cela n'était pas l'essence du sport. Le monde sportif voulait que les choses soient difficiles. Pourquoi? Certains critiques avaient avancé que le talent naturel donnait un avantage déloyal à certains compétiteurs. Certains avaient poussé les arguments plus loin et avaient plaidé en faveur du dopage comme moyen de rendre le jeu plus équitable, de contrer ces avantages. Il n'était pas d'accord.

Pour en venir à sa deuxième raison, il demandait aux membres s'ils connaissaient LeBron James, un footballeur américain et l'un des athlètes les plus talentueux recrutés au cours des dernières années. Il faisait quelque 6'8", il était fort, rapide et extrêmement talentueux. Il avait quitté Cleveland, ville où M. Murray avait vécu, ce qui expliquait pourquoi il éprouvait du ressentiment à son égard. Il demandait aux membres de s'imaginer qu'il puisse demander à LeBron James de l'affronter au basketball (un contre un). Qu'advierait-il dans une situation hypothétique où il passerait six mois à s'entraîner à temps plein pour une telle compétition? Il était persuadé qu'il n'obtiendrait aucun tir au panier ou qu'il ne pourrait toucher au ballon sans que son adversaire ne lui

retire en quelques secondes. La situation serait complètement risible, et ce, en raison du talent exceptionnel de LeBron. Que se passerait-il si LeBron cessait de pratiquer ce sport pendant un an, s'il mangeait des gâteaux en faisant le mollasse devant le téléviseur, pendant que M. Murray s'entraînerait pour un match de revanche? Rien du tout. LeBron l'emporterait quand même, parce que son talent était supérieur. Cette situation était-elle injuste? Les critiques trouvaient injuste qu'une personne qui travaillait plus fort se fasse battre quand même. M. Murray croyait que ces critiques n'avaient rien compris au sport. Le sport valorisait le talent naturel, l'excellence et le dévouement. Les personnes impliquées dans un sport en particulier partageaient les mêmes convictions. On entendait également sans cesse des arguments sur les règles et les technologies.

Son livre abordait aussi le sport paralympique. Les paralympiens étaient plus préoccupés que d'autres par l'équité, puisqu'ils étaient affectés par différents handicaps. Il dit qu'il y avait eu deux finales au 100 m aux Jeux olympiques de Beijing, alors qu'il y en avait eu quinze aux Jeux paralympiques. Il avait fallu autant de courses pour fournir l'occasion à des sportifs talentueux et dévoués de compétitionner et de gagner. Tout le monde devait se poser les questions suivantes : que valorisait leur sport, quel talent était valorisé dans leur sport et comment pouvait-on perfectionner ces talents. Plusieurs arguments se déchaînaient autour de ces questions.

Avant de poursuivre, il tenait à s'excuser, car son prochain exemple parlait d'un sport américain. Certains de ses amis de Nouvelle-Zélande étaient fans des All Blacks, qui avaient remporté la Coupe du monde de rugby récemment. En leur honneur, il avait regardé la Coupe du monde, mais il ne comprenait rien aux règles de ce jeu. Ceci étant dit, il ajoute que plus on connaissait un sport, plus on en appréciait les règles. Il poursuit en parlant du baseball. M. Murray nomme deux joueurs : Bob Gibson et Don Drysdale. À ceux qui ne le savaient pas, il explique que la distance entre le monticule du lanceur et le marbre était de six pieds et six pouces. Indépendamment de la nature en apparence arbitraire de cette distance, elle semblait adéquate parce qu'elle créait une tension compétitive et un équilibre entre le lanceur et le frappeur. Cette distance n'avait pas changé depuis plus d'un siècle. Ce qui avait changé était le monticule du lanceur, dont la hauteur était de 15 pouces en 1968, au moment où Gibson et Drysdale étaient au sommet de leur carrière. Bob Gibson avait joué 34 parties cette année-là, dont 13 où il avait lancé un match complet, ce qui signifiait que l'équipe adverse n'avait marqué aucun point. À cette époque, les lanceurs dominaient complètement dans ce sport. On avait donc réduit de cinq pouces la hauteur du marbre, ce qui avait rétabli l'équilibre compétitif entre le lanceur et le frappeur. C'était là l'objectif d'une règle dans le sport, soit de mettre de l'avant ce qui était valorisé. Il avait choisi le baseball pour illustrer ce point parce que l'un des philosophes politiques du XX^e siècle, John Rawls, aimait beaucoup ce sport. Les règles d'un jeu constituaient un équilibre, comme la taille du terrain et la distance du monticule du lanceur. Citant Rawls, il dit : « Le jeu est parfaitement ajusté aux talents humains qui doivent être exposés. »

Pourquoi devait-on résister au dopage dans le sport? Pour les mêmes raisons que le sport devrait prendre des décisions selon l'équipement et les règles : pour promouvoir l'équité, pour prévenir le danger et pour en préserver le sens. Concernant l'équité, les critiques disaient que le dopage ne serait pas inéquitable si tous les sportifs avaient le droit de se doper; cela ne serait plus considéré comme de la triche. Tant que le dopage était interdit, il serait considéré de la sorte. La question de bannir le dopage était davantage liée au sens. L'AMA était là pour créer des contrôles antidopage efficaces afin que les sportifs propres puissent compétitionner équitablement. Concernant la prévention des dangers, les critiques disaient qu'elle était paternaliste. Ils croyaient aussi que certaines substances étaient sécuritaires et que les autorités avaient exagéré leurs risques pour les sportifs. La sécurité était une question d'éthique de la santé publique et non de paternalisme grossier. En outre, ce qui paraissait sécuritaire ne l'était pas toujours. Par exemple, l'EPO et les substances similaires étaient accompagnées d'avertissements graves aux États-Unis, comme stipulé par la FDA, parce qu'elles étaient devenues risquées au sein de la population médicale qui l'utilisait, surtout des personnes âgées ou des personnes qui subissaient des traitements de dialyse. Les études contrôlées montraient qu'il y avait plus de décès et d'AVC chez les personnes dont les niveaux d'EPO

étaient plus élevés (hématocrite de 12 comparativement à 15 ou plus chez les sportifs). Ainsi, les substances jugées sécuritaires par certains ne l'étaient pas nécessairement. Concernant les autres substances, on ne disposait pas de toutes les preuves à leur sujet. Une « expérience » pharmaceutique d'envergure non contrôlée était en cours, mais ne pouvait être considérée comme signifiante, parce qu'il n'y avait aucun contrôle ni observation systématique et que les sujets ne faisaient qu'obéir aux ordres de leurs gourous.

Qu'en était-il du sens? Les critiques avaient peu de choses à dire à ce sujet. Il citait un philosophe britannique qui avait dit : « L'idéal sportif des athlètes modernes est inspiré du mythe du marathon. Leur idéal était la performance surhumaine à tout prix. » Devait-on leur rappeler que le marathonien mythique s'était écroulé et était mort à la fin de la course? Personne ne voulait un tel avenir pour le sport. Il reprenait les paroles de M. Rawls : « Le jeu est parfaitement ajusté aux talents humains qui doivent être exposés. » Selon lui, le sport était la célébration de la variété de moyens déployés par l'humain. Le sport était la célébration de l'excellence du corps et de l'esprit. Il fallait respecter les rôles de l'AMA : vigilance, équité, transparence, études scientifiques de premier plan. Les sportifs devaient être entendus, ils devaient s'impliquer et comprendre les moyens de promouvoir le sport propre. L'AMA devait se concentrer sur les valeurs présentes dans le sport et celles acquises au moyen du sport.

Ultimement, il était important de se rappeler pourquoi on pratiquait le sport. Il termine sa présentation en citant Bill Bradley, ex-étoile du basketball à l'Université Princeton, boursier de Rhodes, vedette d'une équipe de la NBA et ensuite sénateur aux États-Unis, « J'ai permis à l'enfant en moi d'éprouver du plaisir en jouant. J'ai joué plusieurs parties dans l'unique but de m'amuser. »

M. YOUNG dit qu'avant de rencontrer M. Murray, il n'avait pas vu l'utilité des sciences sociales en antidopage. Pour lui, l'antidopage représentait la rédaction de règles efficaces, la recherche scientifique, les contrôles efficaces, les prélèvements d'échantillons et la poursuite de cas positifs. Lorsqu'il avait rencontré M. Murray la première fois, il l'avait trouvé un peu agaçant, parce qu'il ne cessait de poser la question « Pourquoi? » Sa tâche en antidopage était de composer avec la dure réalité et de se rendre du point A au point B rapidement et efficacement. S'il disait cela, c'était parce qu'il croyait que d'autres dans cette salle pensaient probablement comme lui, à savoir que la science pure était valable et que la science sociale ne l'était pas. Il avait appris que la science sociale était très valable, parce qu'elle donnait une crédibilité publique. Il ajoute que M. Murray et d'autres de ses semblables cherchaient les raisons derrière les décisions et se demandaient pourquoi les règles fonctionnaient d'une certaine manière, ce qui permettait au public de comprendre que les travaux de l'AMA étaient pertinents. Sans une telle crédibilité, l'AMA ne pourrait se rendre bien loin. Le sondage de l'USADA mentionné par M. Murray lui avait donné la chair de poule. En observant les différentes sociétés, on voyait des problèmes de corruption, de mauvaise gestion financière et de fraude de la part de gens influents - au sein des gouvernements ou dans des cas de combines à la Ponzi ou à la Bernie Madoff. Ces individus s'étaient rendus au sommet de façon immorale. Le sondage demandait aux parents, aux sportifs, aux enfants et à la société en général comment ils avaient développé ou transmis le sens de l'éthique. C'était au moyen du sport. Le sport était l'un des vecteurs importants pour transmettre le sens de l'éthique et pour façonner des individus qui jouent franc-jeu. Si le jeune Bernie Madoff avait pratiqué un sport et avait appris le sens de l'éthique, il n'aurait peut-être pas floué tous ces gens. On pourrait en dire autant d'une foule de cas semblables. La prochaine partie du sondage se penchait sur les modèles qui pourraient transmettre de telles valeurs d'éthique. Comme sa femme était enseignante, il était porté à dire les enseignants. En tant que parent, il dirait aussi les parents. D'autres diraient les prêtres, les pasteurs et les rabbins. Dans le sondage, on avait répondu : les entraîneurs. À la question portant sur la plus grande menace dans le sport, les répondants avaient dit le dopage. Si on rassemblait tous ces points, on constatait que les activités de l'AMA contribueraient à sauver le monde!

M. MURRAY remerciait M. Young de l'avoir aidé à comprendre pourquoi les gens le trouvaient agaçant! Il comprenait que ce secteur pouvait être qualifié de « souple », mais ajoutait qu'il avait commencé sa carrière comme scientifique et qu'il avait étudié l'éthique et la philosophie un peu plus tard. Selon lui, ces disciplines étaient plus complexes que la science.

LE PRÉSIDENT remercie M. Murray pour sa présentation et attendait son livre avec empressement dans un avenir proche. L'AMA croyait que ce livre était un ajout nécessaire à ses activités et aspirations. À la suite de cette présentation, il était convaincu que le contenu de ce livre rassurerait les gens et leur ferait comprendre pourquoi ils renonçaient à leurs week-ends dans l'intérêt de la santé des jeunes du monde entier. Il souhaitait bonne chance à M. Murray pour la conclusion de son livre et le remerciait à nouveau d'avoir donné aux membres un aperçu de ses travaux.

DÉCISION

Il est pris note du rapport Éducation.

- 10.1.3 Programme de développement antidopage

M. KOEHLER dit qu'il parlerait de la situation et de la direction des ORAD. À l'heure actuelle, on comptait 15 ORAD chapeautant 118 pays du monde. Le professeur Hadidi avait parlé de l'ORAD en Asie de l'Ouest et de ses réalisations dans la région. En se penchant sur les objectifs de 2011, il dit que c'était l'année de la conformité au Code. L'AMA avait concentré ses efforts pour aider le plus grand nombre de pays d'ORAD à devenir conformes. En conséquence, les règles d'ORAD avaient été mises en place, permettant aux régions d'accepter un ensemble de règles pour gérer les activités au sein de la région. L'AMA avait continué de les aider à mettre en place leurs programmes de contrôles et à former des comités afin de s'assurer que les activités étaient réalisées et bien gérées. L'AMA voulait s'assurer d'avoir l'appui actif de tous les membres; on ne souhaitait pas simplement voir les pays assister aux réunions, on voulait qu'ils comprennent et retournent chez eux pour mettre en pratique les activités. Cela était crucial au succès de certaines ORAD. En 2011, l'AMA avait également évalué les moyens de restructurer certaines ORAD en déplaçant certains bureaux d'ORAD dans d'autres pays. Certains pays avaient quitté l'ORAD parce qu'ils développaient leurs propres programmes. Certains bureaux avaient été déménagés en deux lieux différents à cause du manque de soutien du pays hôte. Ces bureaux avaient été changés et fonctionnaient très bien. Un compte rendu détaillé figurait dans les documents des membres.

Il était heureux d'annoncer que, sans le programme des ORAD, 75% des pays n'auraient pas ratifié la Convention. Plus de 77% des pays membres d'une ORAD étaient conformes au Code. L'AMA continuerait de collaborer avec les pays non conformes au cours de l'année.

Il énumérait certains facteurs clés de réussite pour le fonctionnement des ORAD : le soutien local du bureau de l'ORAD; du personnel à temps plein actif et engagé, comme c'était le cas en Océanie et dans d'autres régions; l'engagement des membres du Conseil de l'ORAD - au Conseil de fondation et après - afin de s'assurer du bon fonctionnement des programmes; le soutien des ONAD, sans lesquelles ce programme n'aurait pu développer toutes les activités à ce jour; l'appui important des gouvernements, ainsi que le soutien du Mouvement sportif qui recourait aux ORAD pour les contrôles et la formation. Parmi les organisations qui avaient apporté leur soutien à l'AMA en 2011, on comptait l'UKAD, qui était très engagée auprès du programme de l'ORAD et avait aidé six ORAD. Lorsque l'AMA lui avait demandé de l'aide, elle avait toujours répondu positivement. Malgré sa lourde tâche de travail, elle voyait des avantages à ce que tous les pays s'engagent dans la lutte contre le dopage et à ce que tout le personnel s'implique dans les programmes. En 2011, l'organisation antidopage finlandaise avait également aidé la région d'Asie du Sud-Est; l'USADA avait collaboré avec l'Amérique centrale et les Caraïbes pour la formation des ACD et la gestion des résultats; l'organisation antidopage d'Afrique du Sud avait aidé deux régions et était toujours prête à aider tous les autres pays d'Afrique; l'organisme Sport sans dopage (*Drug Free Sport*)

de Nouvelle-Zélande avait apporté un soutien important à l'Océanie et avait financé les contrôles dans cette région. Comme M. Howman l'avait dit au sujet des gouvernements, le gouvernement d'Australie avait apporté un soutien important en finançant le personnel de l'ORAD et l'éducation. De la même façon, le Canada avait aidé l'ORAD des Caraïbes. Ce soutien prendrait fin cette année, mais avait quand même permis à cette ORAD d'établir de bonnes bases pour l'avenir. Le Japon avait appuyé la région de l'Asie. L'année dernière, ce pays avait versé une contribution additionnelle de 230 000 \$ et continuerait de le faire afin d'aider les ORAD d'Asie à développer des programmes antidopage efficaces. La CONFEJES avait également apporté son aide aux pays africains francophones pour le développement de programmes antidopage et d'éducation. Plusieurs organismes sportifs recouraient aux ORAD, et l'UCI avait grandement aidé l'AMA en 2011; un expert avait soutenu les pays francophones d'Afrique avec les comités pour les AUT dans les zones II, III et IV. L'AMA lui en était reconnaissante. On avait planifié la deuxième Conférence des ORAD de 2012. Celle-ci se tiendrait à Koweït, avec le soutien du Conseil olympique d'Asie qui couvrirait les frais d'hébergement et de repas des 15 présidents d'ORAD et des 15 membres du personnel des ORAD. Les objectifs de la conférence visaient à évaluer et à comprendre la situation actuelle des ORAD, à identifier les difficultés et les moyens de les surmonter, à évaluer les mécanismes visant à rendre les ORAD plus efficaces et à évaluer l'avenir du programme des ORAD. Les conclusions de la conférence seraient transmises en mai. Comme M. Howman l'avait dit, l'AMA continuerait de promouvoir de meilleures pratiques afin de s'assurer que tous soient engagés dans les activités antidopage.

DÉCISION

Il est pris note du rapport sur le Programme de développement antidopage.

10.2 Communications

- 10.2.1 Rapport du président du Comité des sportifs

LE PRÉSIDENT informe les membres que Mme Elwani présenterait le rapport au nom de M. Fetisov.

MME ELWANI dit que les membres du Comité des sportifs de l'AMA s'étaient réunis à Colorado Springs le 7 octobre. La réunion avait été organisée par le CIO et le Comité olympique des États-Unis (USOC) à l'occasion du V^e Forum international des Athlètes. Les membres avaient reçu des informations et des comptes rendus détaillés sur les questions antidopage et avaient pu donner leurs commentaires sur une variété de sujets. Les membres avaient eu deux présentations utiles. La première, présentée par Richard Young, portait sur le processus de révision du Code; l'autre, présentée par Travis Tygart, directeur général de l'USADA, portait sur la perspective d'une ONAD. Parmi les principales conclusions tirées de la réunion, le Comité des sportifs avait lancé un appel aux OAD du monde entier d'accroître le nombre d'analyses sanguines et d'analyses à l'EPO. Les membres du Comité des sportifs avaient réagi fortement à cette question et s'étaient entendus pour dire qu'il s'agissait du moyen le plus efficace pour éradiquer le problème des tricheurs sophistiqués. Ce message avait été transmis à l'AMA au nom des sportifs. Le Comité avait également déclaré que les OAD devaient se concentrer sur les contrôles à partir des listes complètes de substances interdites plutôt que les drogues à usage récréatif comme le cannabis. L'AMA leur avait aussi expliqué en quoi consistait le projet des formulaires électroniques et avait parlé de la nécessité de réduire les coûts liés aux contrôles en développant des données de contrôles du dopage entièrement électroniques. Le Comité avait également eu un compte rendu détaillé sur ADAMS et sur le module sur la localisation (version 3.0) qui serait lancé bientôt. On leur avait rappelé à quel point l'outil amélioré serait plus convivial. Les membres, Sara Fischer et Alberto Moreno, avaient aussi fait un compte rendu de la Conférence de l'Association des athlètes d'élite européens tenue en septembre à Madrid. Le Comité avait formulé deux demandes à l'AMA: l'une que l'AMA continue d'harmoniser les programmes antidopage et les

capacités des laboratoires; l'autre, que l'AMA continue de fournir des informations sur le processus de révision du Code aux sportifs, afin de recueillir leurs commentaires. Dans l'ensemble, les membres du Comité des sportifs estimaient que la rencontre avait porté ses fruits. Le lendemain de cette rencontre, le Comité des sportifs de l'AMA et la Commission des Athlètes du CIO s'étaient réunis une première fois. Le Comité des sportifs de l'AMA avait partagé son point de vue sur des questions abordées la veille, notamment les contrôles à l'EPO, ADAMS, le rapport de conformité, le processus de révision du Code, ainsi que les programmes de sensibilisation d'Innsbruck et de Londres.

Elle dit que la prochaine réunion en 2012 serait accueillie par l'Agence antidopage du Japon, les 21 et 22 février, dans le cadre du dixième anniversaire de JADA. La deuxième réunion aurait lieu à Saint-Petersbourg (Russie), les 18 et 19 septembre, avec le soutien du gouvernement russe.

M. POUND dit qu'il souhaitait en savoir plus sur les associations de joueurs. Selon lui, on devait sensibiliser ces groupes afin de s'assurer qu'ils ne revendiquent pas le droit d'être les seuls à se prononcer au nom des sportifs. L'AMA avait son propre Comité des sportifs, à l'instar du CIO, des FI et des autres organisations. Ils avaient été élus. Si l'AMA accueillait les commentaires des associations de joueurs, elles ne parlaient pas en son nom et au nom de ses sportifs. Il dit qu'il était inquiet que ces groupes s'en prennent au système antidopage et à la localisation. Plusieurs débats n'étaient pas fondés sur des faits; il fallait aborder cette question avant que ces associations n'aillent trop loin sans opposition.

LE PRÉSIDENT rétorque que l'AMA avait communiqué avec ces associations et avait tenté de comprendre leurs objectifs. Plusieurs réunions avaient eu lieu entre le directeur général de l'AMA et les représentants de ces associations, lesquelles étaient formées comme des syndicats; elles recevaient des cotisations de leurs membres pour gérer la convention. Ces conditions touchaient les salaires versés pour pratiquer un sport. Selon lui, il appartenait à tous ceux qui croyaient que le sport était une activité distincte des autres environnements de travail de clarifier ce point. Selon lui, moins ces associations auraient de crédibilité, mieux ce serait. Il fallait les voir pour ce qu'elles étaient, c'est-à-dire des syndicats. Si les sportifs voulaient s'associer à ces groupes, c'était leur choix. L'AMA profiterait de chaque occasion pour dire clairement qu'elle ne reconnaissait pas ces associations comme représentantes des sportifs du monde.

M. POUND croyait que l'AMA devait mettre les choses au clair une fois pour toutes, plutôt que de répondre à ces groupes chaque fois qu'ils faisaient des déclarations.

LE PRÉSIDENT dit que la direction évaluerait la stratégie à venir, dans le contexte des événements de la semaine précédente, alors qu'on avait annoncé la création d'une « super association » composée de quelque 150 000 sportifs. Le moment était venu pour l'AMA d'évaluer sa stratégie à cet égard. Il encourageait fortement tous ceux qui étaient impliqués dans le sport à se pencher sur cette question dans le cadre de leur sport ou de leur fédération. En donnant de la crédibilité et de la reconnaissance à ces associations, on ne faisait que les inciter à prendre de plus en plus d'importance. Il ne les voyait aucunement comme des représentants de sportifs. Il pressait tous les membres de ne pas leur fournir de munitions.

DÉCISION

Il est pris note du rapport du président du
Comité des sportifs.

- 10.2.2 Communications

LE PRÉSIDENT demande à Mme Masse de présenter son rapport.

MME MASSE dit qu'elle fournirait un bref compte rendu de son rapport. L'AMA avait présenté son programme de sensibilisation aux Jeux panafricains en août et septembre. L'équipe – recruté dans la région - avait rencontré des centaines de sportifs. Ils avaient

répondu au quiz avec succès. Le programme de sensibilisation de l'AMA avait également été présenté aux Jeux panaméricains où l'enthousiasme était palpable. Plusieurs participants avaient répondu au quiz antidopage; on leur avait ensuite remis un cadeau et on avait pris leur photo pour le magazine Franc Jeu. La semaine d'avant, l'AMA s'était rendue aux Jeux parapanaméricains, où plusieurs participants avaient fait la queue pour jouer au quiz. L'AMA devait continuer à donner des informations, car les sportifs étaient toujours heureux d'en recevoir.

En cours d'année, l'AMA avait intégré les médias sociaux au programme de sensibilisation. Fait intéressant à noter : le fait de participer aux activités de sensibilisation et d'inviter les sportifs à devenir « amis » de l'AMA suscitait des échanges intéressants. Les sportifs qui aimaient les informations de l'AMA les envoyaient à leurs réseaux, à leurs amis, à d'autres sportifs, aux entraîneurs, etc.

Elle ajoute que l'AMA avait amélioré et relancé le Modèle de sensibilisation cette année. Il y avait eu 47 demandes depuis. Elle montrait des images de la Slovénie qui présentait fièrement la trousse de départ gratuite utilisée aux Championnats du monde d'aviron, ainsi que des images prises aux Championnats du monde de natation en Chine. Les nombreuses publications posées sur la table étaient des modèles inclus dans cette trousse gratuite. Les organisations pouvaient les utiliser, les traduire et y intégrer leurs propres images. Le tout était offert gratuitement à tous les partenaires.

Elle dit que le quiz antidopage était désormais disponible en 26 langues. Les versions les plus récentes étaient le slovène, le créole et le turc. On y avait intégré des questions plus diversifiées et plus difficiles cette année.

Concernant la campagne Dis NON! au dopage, l'AMA avait préparé une brochure afin d'aider les partenaires à mettre en œuvre des campagnes efficaces. La dernière initiative était « Je joue franc jeu – Dis NON! au dopage », lancée par l'Institut africain pour un sport sans dopage. Le mardi suivant, la FIS comptait lancer sa campagne pour les skieurs « Blanc comme neige ». Plusieurs organisations avaient fait preuve de beaucoup de créativité en intégrant cette campagne de l'AMA. Une autre campagne « Je joue franc jeu » avait été lancée par l'UKAD en octobre et serait utilisée toute l'année jusqu'aux Jeux olympiques de Londres. Au match des étoiles de la LNH, en janvier prochain, l'AMA diffuserait un clip de 30 secondes sur son écran géant. M. Koehler venait de l'informer que 2,4 millions de spectateurs en Amérique du Nord verraient le clip. Le maillot figurant sur l'image était un prototype; le modèle final serait disponible dans deux mois. Les joueurs le porteraient à différentes occasions. La Corporation mondiale de triathlon (WTC) avait aussi utilisé la campagne Dis NON! au dopage avant une épreuve de l'Ironman, dans le cadre d'activités destinées aux jeunes avant les Championnats.

La version électronique de Franc Jeu avait été améliorée. On pouvait maintenant diffuser des nouvelles quotidiennement ou hebdomadairement, en fonction des activités dans la communauté antidopage. Ceci donnait plus de souplesse à l'AMA et lui permettait de diffuser des nouvelles plus rapidement. En outre, on pouvait y lire des profils et des éditoriaux du président ou d'autres experts.

Enfin, elle dit que la Liste des interdictions 2012 serait disponible en formats standard et carte porte-feuille, en application iPhone et sur un microsite pour d'autres appareils mobiles comme Android et Blackberry. Elle dit que ce microsite permettait d'intégrer de nouvelles langues plus facilement; une quatrième langue, le norvégien, serait d'ailleurs disponible en janvier. L'AMA avait invité les partenaires intéressés à soumettre leurs traductions.

DÉCISION

Il est pris note du rapport des
Communications.

10.3 Bureaux régionaux

- 10.3.1 Tokyo

M. HAYASHI souhaitait souligner quelques secteurs prioritaires dans cette région : les ORAD, les progrès en matière de conformité au Code, la ratification de la Convention de l'UNESCO et les demandes auprès du Fonds volontaire de l'UNESCO, les efforts continus pour créer des ententes régionales pour les contributions à l'AMA, les communications, particulièrement les relations avec les organisateurs de grandes manifestations sportives, les FI et les ONAD en Asie.

Les six ORAD avaient tenu les réunions de leur Conseil d'ORAD et organisé, en collaboration avec l'AMA, la formation des ACD et des experts en gestion des résultats, AUT et contrôles. Cette étape était essentielle pour la mise en place du Code. Certaines ORAD avaient également pris l'initiative de mettre en place leurs propres programmes antidopage. Les bureaux régionaux avaient fait des efforts importants pour coordonner et aider les ORAD dans cette région.

Concernant l'UNESCO, il dit que 76% des pays de la région avaient ratifié la Convention depuis son entrée en vigueur en 2007. Les projets nationaux et régionaux du Fonds de l'UNESCO contribuaient largement au développement antidopage, surtout en matière d'éducation.

Relativement aux finances, le consensus dans la région asiatique quant aux contributions à l'AMA était une question importante depuis la mise en place du bureau régional. Lors de la réunion intergouvernementale à Riyad en mai dernier, le comité de finance pour la région asiatique avait fait une recommandation aux gouvernements. Les participants à la réunion s'étaient entendus sur le financement des pays moins développés et sur la création de la fondation d'Asie pour compenser le manque à gagner dans les contributions à l'AMA. Ils ne s'étaient cependant pas entendus sur la formule. Ce point serait abordé à la prochaine réunion, en 2012.

Selon ses graphiques, les montants des contributions totalisaient 95 à 97%. Grâce aux contributions du Vietnam et du Kazakhstan, les sommes pour 2011 atteignaient 96%. Le bureau régional continuerait d'encourager tous les gouvernements d'Asie à verser leurs contributions à l'AMA.

Comme Mme Masse l'avait déjà mentionné, le programme et le modèle de sensibilisation avaient été présentés avec succès lors d'événements internationaux et régionaux en Asie, notamment aux Jeux mondiaux universitaires en Chine, aux Championnats mondiaux de l'IWF et aux Jeux du Pacifique. Un récent processus de supervision de la conformité au Code avait également permis d'améliorer les relations avec les FI de la région asiatique.

DÉCISION

Il est pris note du rapport du bureau régional de Tokyo.

- 10.3.2 Montevideo

MME PESCE souligne certaines activités et réunions dans la région. La priorité avait été d'aider les pays à devenir conformes au Code. Elle était heureuse d'annoncer que 85,4% des pays avaient atteint cet objectif. Les ORAD d'Amérique centrale et des Caraïbes étaient conformes à 100%. Elle remerciait les gouvernements pour leurs contributions, qui atteignaient 99,96% à ce jour. Elle soulignait que 11 pays avaient fait des demandes fructueuses auprès du Fonds volontaire de l'UNESCO et qu'ils travaillaient déjà sur leurs projets antidopage. Elle souhaitait la bienvenue au nouveau membre du Conseil de fondation : M. Gómez. Ce dernier venait de l'Amérique du Sud (Bolivie) et représentait le CONSUDE.

Elle dit qu'elle avait apporté quelques photos des différents événements et réunions auxquels elle avait participé. Lors de ses dernières présentations, elle avait présenté des extraits musicaux typiques d'Amérique du Sud, notamment un tango pour le Sud et de la musique des Andes pour le Nord. Cette fois, elle comptait présenter une pièce du

musicien cubain Paquito de Rivera pour représenter la région des Caraïbes. Elle espérait que les membres l'apprécieraient.

En guise de conclusion, elle présente une courte vidéo créée par le Guatemala et montrant les activités antidopage en Amérique centrale et dans les Caraïbes, le tout suivi d'une courte allocution du Guatemala et de la Bolivie.

M. AGUIRRE dit qu'il était honoré d'assister à la réunion au nom du CONCECADE, une organisation représentant les institutions gouvernementales du sport et des loisirs dans la région d'Amérique centrale et des Caraïbes. Il saluait l'AMA chaleureusement au nom de son comité. Il dit que 96% des pays de sa région étaient conformes au Code, et ce, grâce au soutien des ORAD et au suivi constant du bureau régional, avec lequel il avait établi d'excellentes relations. Ces échanges avaient permis à la région d'améliorer les programmes antidopage. À la suite de la dernière réunion du Conseil de fondation en mai, le Guatemala avait réussi à former près de 1 000 personnes, dont des médecins et des experts en sciences sociales, des entraîneurs et des sportifs. Dans plusieurs pays de la région, on avait pu obtenir le soutien de l'UNESCO pour réaliser des projets de prévention du dopage. Il remerciait l'AMA pour ses travaux acharnés en matière de lutte contre le dopage et de promotion d'un sport propre dans le monde entier.

M. GÓMEZ remerciait le président, les membres du Conseil de fondation et l'AMA pour leur accueil. Il parlait au nom du Conseil des sports sud-américains (CONSUDE), qui réunissait 10 pays de la région. Le Conseil était très satisfait des travaux de l'AMA, et des suivis sur les politiques antidopage, par l'entremise du bureau régional. Ces activités touchaient notamment des évaluations et des demandes de conformité au Code. Il restait encore du pain sur la planche, mais tous les pays souhaitaient devenir conformes. Dans certains pays, il y avait des problèmes législatifs qui seraient corrigés dans les mois à venir.

Il souhaitait également noter les résultats positifs en matière d'éducation. Les membres de son comité avaient collaboré efficacement avec le Fonds de l'UNESCO. Grâce au soutien du bureau régional et de Mme Pesce, neuf projets de sept pays avaient été approuvés, ce qui était considérable. Son pays avait eu le privilège d'obtenir le deuxième projet, ce qui était très important pour la communauté antidopage et pour lutter efficacement contre ce fléau. Il dit enfin que deux événements sportifs se tiendraient au cours des cinq prochaines années : la Coupe du monde 2014 au Brésil et les Jeux olympiques de 2016 à Rio de Janeiro (Brésil). Il demandait à l'AMA de continuer à collaborer avec la région pour rehausser les standards aux niveaux requis. Ces deux événements étaient très importants pour le monde entier.

LE DR SCHAMASCH remercie Mme Pesce pour tous ses travaux afin de régler la question très difficile du Brésil.

M. KALTSCHMITT souhaitait féliciter Mme Pesce pour son excellent travail. Il félicitait également les deux présidents, dont un venait de son pays, le Guatemala. Il croyait que l'Amérique latine avait fait beaucoup de progrès. La région avait accueilli les Jeux panaméricains et accueillerait les Jeux olympiques en 2016, la Coupe du monde en 2014 et la Conférence du CIO en 2013. Cette conférence serait très importante. Au départ, il avait cru que les travaux du bureau régional étaient infructueux, mais il admettait avoir eu tort de penser de la sorte et était très satisfait des travaux réalisés sur son continent.

DÉCISION

Il est pris note du rapport du bureau régional de Montevideo.

- 10.3.3 Lausanne

LE PRÉSIDENT demande à M. Donzé, le directeur du bureau régional européen, de parler des activités à Lausanne, ainsi que de celles des fédérations internationales.

M. DONZÉ dit qu'il ne ferait pas entendre d'extraits de chansons tyroliennes suisses, mais qu'il ferait de son mieux pour présenter les activités clés du bureau de Lausanne. Il dit que le bureau régional était situé à Lausanne, un endroit stratégique sur le plan géographique. Le bureau devait également effectuer la liaison avec les FI, dont la plupart étaient situées à Lausanne ou en Suisse, et avec les organisations chapeautant les FI, y compris l'ASOIF, l'AWOIF, l'Association des fédérations sportives internationales reconnues par le CIO (ARISF) et SportAccord. Compte tenu de sa position, le BR pouvait effectuer la liaison avec certains organisateurs de grandes manifestations sportives situés en Europe, particulièrement l'Association internationale des jeux mondiaux, le Comité international olympique et le Comité international paralympique.

Les activités de l'AMA avec les FI étaient très diversifiées, tant au niveau des sports, des stades de développement et des ressources. Il dénombrait 91 FI, incluant les FI olympiques reconnues et non reconnues, auxquelles on pouvait ajouter les huit FI paralympiques sous l'égide du Comité international paralympique (CIP). La conformité au Code de ces FI devait être supervisée. Les activités réalisées dans ce secteur étaient un exemple parfait de collaboration entre les partenaires. Il remerciait toutes les organisations chapeautant les FI, à commencer par SportAccord et son Service antidopage, dirigé par Mme Françoise Dagouret, ainsi que l'ASOIF, l'AWOIF, l'ARISF et le CIO pour leur soutien. Il dit que 86 des 91 FI étaient entièrement conformes au Code, ce qui constituait une belle réussite. Les FI étaient très différentes les unes des autres, mais avaient néanmoins certains défis en commun. Comme il avait été mentionné la veille et en matinée, les ressources humaines et financières des FI étaient limitées. Depuis qu'il occupait ce poste, il avait remarqué des lacunes sur le plan de l'expertise, surtout chez les plus petites FI. La collaboration quotidienne de l'AMA avec SportAccord était utile à ce niveau, parce qu'elle permettait d'améliorer l'expertise et les connaissances en antidopage au sein des FI. Sur le plan des défis, la théorie et la pratique différaient. Comment appliquait-on concrètement les règles antidopage au quotidien? Le bureau régional essayait de collaborer du mieux qu'il pouvait avec les FI à cet égard.

Les deux défis suivants ne se limitaient pas aux FI : d'abord, la communication efficace avec les fédérations nationales et les sportifs, et ensuite, la synergie entre les FI et les ONAD. L'AMA y travaillait au quotidien, et ce, afin de combler le fossé entre ces deux types de partenaires. Il misait sur cet aspect dans le cadre de ses fonctions. En tenant compte de ce contexte, il parle des trois activités prioritaires du bureau de Lausanne cette année. La première allait de soi, à savoir de bâtir des relations mutuelles fructueuses entre l'AMA et toutes les FI. Il avait collaboré étroitement avec toutes les FI afin de les aider à devenir entièrement conformes au Code avant la réunion et à mettre en place des programmes antidopage efficaces : ces deux objectifs étaient étroitement liés. Pour ce faire, le bureau avait fourni des conseils stratégiques et techniques, partagé de l'expertise et des ressources antidopage, et coordonné les initiatives avec les organisations chapeautant les FI. Il donnait trois exemples concis des partenariats mis en place avec ces organisations et les organisateurs de grandes manifestations sportives pour améliorer et appuyer les activités quotidiennes. Le premier était un projet créé en collaboration avec le BR et SportAccord : un site extranet accessible aux FI membres. Au cours des derniers mois, le BR et SportAccord avait créé sur son site extranet un modèle et une section Questions-réponses. L'objectif étant de ne pas réinventer la roue. La section modèle contenait plusieurs documents modèles et des formulaires antidopage que les FI pouvaient utiliser; la section Questions-réponses abordait une foule de questions pratiques soulevées dans le milieu de l'antidopage.

Le 15 septembre dernier, il y avait eu une réunion informelle très fructueuse des FI de sports olympiques d'été, organisée conjointement avec le CIO, l'ASOIF et l'AMA. L'objectif avait été de réunir tout le personnel antidopage des FI de sports olympiques d'été, afin de discuter des points à régler avant les Jeux olympiques de Londres, notamment certaines questions techniques, dont la création d'un groupe cible et la coordination efficace des contrôles avant et durant les Jeux olympiques de Londres.

Enfin, il dit que le directeur général et le bureau de Lausanne avaient discuté avec SportAccord, l'ASOIF et l'ARISF (l'organisation chapeautant les fédérations reconnues) afin de trouver des moyens concrets pour optimiser les ressources à la disposition des FI.

Concernant la voie à suivre, il dit que l'AMA tenterait de mettre l'accent sur de meilleures pratiques au sein des programmes antidopage. Le bureau de Lausanne collaborerait avec les FI à cet égard. On rendrait compte de ces activités à divers événements, notamment au Symposium annuel de l'AMA pour les organisations antidopage. Le symposium de cette année avait eu beaucoup de succès. Plus de 300 participants y avaient assisté à Lausanne. La préparation du prochain symposium était déjà entamée et les dates étaient confirmées pour les 20 et 21 mars 2012, à Lausanne. Les inscriptions commenceraient à la mi-décembre, au moment de la publication du programme provisoire des activités pour les deux jours. On préparait actuellement le programme en prenant en compte les commentaires et les suggestions des participants de l'année passée. Il dit que le symposium mettrait surtout l'accent sur la pratique et la qualité, conformément à la stratégie approuvée un peu plus tôt par le Conseil de fondation. À la lumière des conseils et des suggestions des participants, une autre initiative serait mise en place, à savoir de favoriser plus de discussions et de réseautage entre les participants. Cet élément réglerait la question de synergie entre les FI et les ONAD citée plus tôt. L'AMA tenterait également de s'assurer que tout le monde puisse partager des expériences pratiques et de l'expertise afin d'améliorer la lutte globale contre le dopage dans le futur. Il était prêt à répondre aux questions des membres ou à apporter des précisions sur sa présentation.

DÉCISION

Il est pris note du rapport du bureau régional de Lausanne et des fédérations internationales.

LE PRÉSIDENT quitte la réunion. Le vice-président, professeur Ljungqvist, assure la présidence pour le reste de la session.

- 10.3.4 Le Cap

M. SWIGELAAR montre une vidéo des activités dans sa région. Il mentionne la présence importante de l'AMA aux Jeux panafricains. Une excellente conférence de presse avait été tenue lors des événements.

Il souhaitait aborder deux aspects spécifiques, mais invitait les membres à formuler leurs questions sur son rapport s'ils le souhaitaient. Le premier aspect touchait la modification de la structure de la gouvernance du sport, sujet qu'il avait déjà abordé auparavant. Un mois avant, une Conférence des ministres du Sport avait eu lieu à Addis-Abeba. Le processus de transférer le volet sportif du Conseil supérieur du sport en Afrique (CSSA) vers l'Union africaine avait pris de l'ampleur. Le Conseil supérieur du sport en Afrique serait donc dissous en janvier 2012. Lors de la Conférence des ministres, à laquelle il avait assisté au nom de l'AMA, on avait beaucoup discuté d'antidopage, du rôle de l'AMA et de la responsabilité des pays dans ce processus. On avait discuté, mais on avait également complété les nominations pour les postes vacants au sein des structures de gouvernance de l'AMA. En outre, on avait pris des décisions pertinentes pour s'assurer que les gouvernements d'Afrique respectaient leurs engagements relativement à la Convention de l'UNESCO et aux autres questions antidopage. Ce processus allait bon train; il avait espoir qu'une nouvelle approche face au sport et à l'antidopage en Afrique générerait encore plus de progrès.

Le deuxième aspect touchait le Symposium sur l'éducation mentionné par M. Koehler. Ce symposium, qui avait eu lieu quelques semaines auparavant, se voulait un suivi du symposium tenu au Caire en 2006. Il avait remarqué que les discussions avaient progressé, lui donnant l'impression que l'AMA avait bien fait son travail. Ceci jetterait les bases des activités futures dans la région.

M. MERITON souhaitait répondre brièvement à la question portant sur la modification de la structure du sport en Afrique, qu'il trouvait importante sur le plan politique. En matinée, les membres avaient parlé de la nécessité de devenir conformes, de contribuer au budget et d'avoir des programmes de qualité. Selon lui, plus il y aurait d'activités antidopage, plus la visibilité de l'AMA serait accrue. Il souhaitait que la qualité de l'antidopage soit supérieure sur le continent au moment où l'Union africaine prendrait en charge les responsabilités, mais il souhaitait, du même coup, que l'on respecte l'indépendance des différentes organisations sportives; cet aspect était crucial.

Deuxièmement, il tenait à féliciter les efforts exceptionnels de l'AMA, du bureau régional et de M. Swigelaar dans des conditions difficiles. Selon lui, les activités antidopage de l'AMA devaient occuper une place importante à l'ordre du jour des réunions des ministres africains et au sein de la communauté sportive africaine. Il dit que la transition serait difficile, mais qu'il était optimiste et que les efforts de l'AMA contribueraient à une réussite à cet égard. Enfin, il dit que les îles Seychelles étaient un endroit touristique de choix et offrait d'y tenir des réunions internationales.

LE VICE-PRÉSIDENT remercie M. Meriton pour ses commentaires fort utiles.

M. FULEDE CAETANO souhaitait revenir sur les Jeux panafricains de Maputo. Il avait parlé à M. Swigelaar et tous deux avaient convenu que la troupe de danseurs zoulous qui avait fait un numéro à la clôture des Jeux serait invitée à la réunion, dans le but de faire compétition à Mme Pesce! Il dit que les X^{es} Jeux panafricains avaient eu lieu à Mozambique du 3 au 18 septembre 2011. L'expérience avait été un défi pour ce petit pays, mais il était satisfait des résultats. On avait réussi à mettre en place un programme antidopage complet avec l'aide de l'AMA et d'autres partenaires, notamment le CIO. On avait prélevé quelque 200 échantillons d'urine et rapporté une violation des règles antidopage. La présence des Observateurs indépendants de l'AMA à l'événement avait permis d'assurer la conformité du processus avec les meilleures pratiques internationales; en outre, leurs commentaires sur le plan technique et éducatif avaient été utiles auprès des équipes médicales antidopage. Les images de M. Swigelaar en témoignaient. Le programme de sensibilisation de l'AMA avait eu beaucoup de succès auprès des sportifs qui avaient visité le centre. Le succès du programme était évident. Il remerciait la direction de l'AMA pour son soutien et toutes les personnes qui y avaient participé pour leur engagement. Enfin, il dit que l'AMA devait continuer de soutenir les événements en Afrique; elle soutiendrait d'ailleurs les prochains Jeux à Brazzaville (Congo) en 2015. Comme le dernier intervenant l'avait mentionné, il dit qu'il y aurait une période de transition où le Comité national olympique serait dorénavant chargé de l'organisation des Jeux en Afrique.

LE VICE-PRÉSIDENT dit que M. Swigelaar semblait avoir beaucoup de soutien au niveau régional et remerciait tous les membres du bureau régional pour leur excellent travail.

DÉCISION

Il est pris note du rapport du bureau régional du Cap.

10.4 Fédérations internationales

(voir le rapport du bureau régional de Lausanne)

10.5 Gouvernements

MME JANSEN annonce qu'elle ferait un compte rendu sur la Convention de l'UNESCO, incluant une liste des pays signataires et non-signataires. Elle souhaitait la bienvenue à M. Paul Marriott-Lloyd de l'UNESCO, qui fournirait un rapport sur le Fonds volontaire de l'UNESCO et sur les conclusions de la dernière Conférence des parties de l'UNESCO tenue à Paris du 14 au 16 novembre. À l'heure actuelle, on comptait 163 États parties, ce qui représentait une hausse de sept pays depuis la réunion de mai. Les progrès les plus

importants venaient de l'Afrique, avec quatre nouveaux pays signataires. L'Asie en comptait deux et l'Océanie, un. Les pays signataires et non-signataires étaient diffusés quotidiennement sur le site Web de l'AMA. Comme M. Howman l'avait mentionné en matinée, l'UNESCO comptait deux nouveaux États parties : Le Soudan du Sud, qui portait le nombre à 194, et la Palestine qui devait finaliser quelques procédures. En termes de population mondiale, le taux était à 96%. Des 4% restants, la moitié était d'Asie, 38% était d'Afrique et les autres venaient des Amériques, d'Europe et d'Océanie. Concernant les 31 pays restants, 14 pays progressaient. Les documents du Belize étaient déposés à l'UNESCO et devaient être finalisés sur le plan juridique. On avait également eu des mises à jour sur le Liban et le Costa Rica; si tout se passait comme prévu, ces pays compléteraient les procédures en cours d'année. On avait peu d'information sur 17 pays, et ce, en raison de problèmes politiques ou économiques, ou de changements au niveau des élus. L'AMA continuait d'encourager les pays à ratifier. Comme M. Koehler l'avait mentionné, les ORAD avaient joué un rôle essentiel dans ce processus. À titre d'exemple, les membres du Conseil de fondation du Japon et le directeur du bureau régional de cette région avaient assisté aux commissions à Tokyo et avaient soutenu les pays dans cette région. Lors des réunions des gouvernements et du Mouvement sportif, l'AMA continuait de faire progresser ce dossier.

Au nom de l'AMA, LE VICE-PRÉSIDENT invitait M. Marriott-Lloyd à se prononcer. Il était le deuxième invité à faire une présentation à la réunion et était une personne clé à l'UNESCO en matière de suivi des ratifications de la Convention.

M. MARRIOTT-LLOYD souhaitait faire un suivi de la Conférence des parties tenue la semaine précédente à Paris. Plutôt que de reprendre les informations fournies par Mme Jensen, il dit qu'il se concentrerait sur la direction que prenait l'UNESCO par rapport à la Convention, qui constituait l'outil de plus fructueux de l'UNESCO en termes de rapidité des progrès et de l'entrée en vigueur. Comme la plupart des membres étaient États parties à la Convention, il était désormais possible d'évaluer d'autres mécanismes pour promouvoir la Convention. L'UNESCO cherchait des occasions d'apporter une valeur ajoutée dans ce secteur. Il dit que l'UNESCO avait créé une série de bases de données interreliées afin de récolter des informations sur les travaux des experts dans ce domaine. On avait également créé une base de données sur les institutions actives. Ceci était complémentaire aux travaux de l'AMA d'établir une base de données recueillant des informations sur les lois, règlements et politiques internationales dans le domaine du dopage dans le sport. La quatrième base de données présentait les projets financés par le Fonds pour l'élimination du dopage dans le sport. L'autre secteur qui prenait plus d'ampleur, et qui découlait du mandat d'éducation de l'UNESCO – tel que souligné par le représentant du Conseil de l'Europe – évaluait les possibilités de l'UNESCO de promouvoir l'éducation fondée sur les valeurs, plus particulièrement les valeurs sportives et l'éthique. Il dit que l'UNESCO avait préparé un projet de programme éducatif pour les enseignants; ce programme serait validé avec des enseignants des quatre coins du monde, afin de s'assurer que le contenu pouvait s'appliquer à toutes les régions. Naturellement, M. Koehler serait invité à participer à ce processus. Au terme de ce processus, lequel impliquerait des représentants des ministères de l'Éducation et des facultés de formation des maîtres, on comptait créer un réseau Internet interactif qui offrirait ces ressources et permettrait les échanges entre les écoles. L'UNESCO utiliserait son réseau des Écoles associées et évaluerait les possibilités que des événements sportifs mondiaux d'envergure encouragent les échanges entre les écoles; ces échanges et discussions porteraient sur les valeurs et l'éthique du sport. Il ajoute que l'UNESCO développait une série d'applications et de jeux afin d'inciter les jeunes à participer. L'autre projet en voie d'être finalisé était un message d'intérêt public, d'abord en anglais puis dans une autre langue officielle de l'UNESCO. L'objectif était de sensibiliser le public aux questions de dopage dans le sport. Des discussions avaient également eu lieu avec des documentaristes qui réalisaient un film sur la lutte contre le dopage dans le sport. L'UNESCO souhaitait présenter la première du film en avril 2012. On souhaitait inviter les journalistes à cette première afin de susciter l'intérêt des médias à ce sujet.

Il dit que le Fonds pour l'élimination du dopage dans le sport disposait de trois millions de dollars. Depuis sa création en 2008, on avait investi un million de dollars dans

des projets aux quatre coins de la planète. Pour cet exercice biennal, 48 projets nationaux avaient été financés, notamment au Chili, en Guinée, à Ste-Lucie et en Tunisie. On avait également financé trois projets régionaux dans les Seychelles, au Panama et au Samoa, par l'entremise de l'ORAD de la région d'Océanie. Il tenait à remercier les directeurs régionaux pour leur soutien à l'UNESCO, notamment en faisant la promotion du Fonds et en aidant les gouvernements à présenter des demandes et des projets de qualité. Il dit qu'il avait pris deux bonnes décisions au cours de cet exercice biennal. La première, d'embaucher son assistante, Élise, et la deuxième, de modifier le règlement du Fonds et d'accepter les demandes de projets en espagnol. Cette décision avait été importante, puisqu'il y avait eu une forte hausse des demandes provenant de la région.

À la Conférence des parties, les gouvernements devaient soumettre leurs rapports en matière de conformité à la Convention. Ils étaient tenus de le faire, en vertu de l'article 31 de la Convention. Ces rapports avaient été publiés sur le site Web de l'UNESCO. À ce jour, on avait reçu 99 questionnaires des États parties et sept rapports additionnels de territoires où on avait étendu la Convention. À l'heure actuelle, le taux de retour était de 62%, ce qui était satisfaisant. L'une des décisions importantes prises lors de la Conférence était d'exiger que les gouvernements qui ne soumettaient pas leurs rapports de conformité à la Convention soient inadmissibles à l'aide financière de l'UNESCO (le Fonds). Cette décision avait été prise parce que les rapports de conformité permettaient à l'UNESCO d'identifier les secteurs présentant des lacunes au sein des programmes antidopage des gouvernements; cette mesure était complémentaire à la manière dont le Fonds était investi. Lorsque ces secteurs lacunaires étaient identifiés, l'UNESCO écrivait aux gouvernements concernés, leur signalait les secteurs non conformes à la Convention et les encourageait à soumettre leurs projets au Fonds afin de les aider à devenir conformes. Selon lui, cette décision était importante : d'une part, on pénalisait les gouvernements parce qu'ils n'avaient pas soumis leur rapport; en outre il s'agissait d'un moyen de renforcer l'importance de la supervision de la conformité pour développer des programmes antidopage plus efficaces. Des 99 gouvernements ayant soumis leurs rapports, 75% avaient été déclarés conformes à la Convention; 9 étaient en voie de conformité et 14 n'étaient pas conformes.

Quant à la suite des choses, il explique que les gouvernements soumettaient leurs rapports une fois tous les deux ans et disposaient de plus de temps pour développer et améliorer leurs programmes entre chaque rapport. Les exigences augmentaient progressivement chaque fois que les gouvernements soumettaient un rapport de conformité. Son dernier point touchait un projet de recherche conjoint entre l'UNESCO et l'AMA. Ce projet avait été reporté parce que l'UNESCO avait dû poursuivre le processus sur les rapports de conformité des gouvernements. Les rapports des gouvernements fournissaient à l'UNESCO des données utiles sur les lois mises en place. L'UNESCO se servait de ces données dans ses recherches. Il espérait être en mesure de présenter un rapport provisoire à l'AMA au début de l'année.

LE VICE-PRÉSIDENT croyait que tout le monde saluerait la décision prise à Paris par rapport à l'accès au financement et remerciait M. Marriott-Lloyd pour son rapport.

LE DR SCHAMASCH demande à M. Marriott-Lloyd s'il entrevoyait des problèmes en raison de la crise du Fonds volontaire.

M. MARRIOTT-LLOYD répond qu'au cours du dernier exercice biennal, l'UNESCO avait reçu un peu plus de 1,5 million de dollars en contributions au Fonds. Il avait donc fait certains profits. Certains gouvernements versaient des contributions annuelles au Fonds et à l'heure actuelle, il connaissait une croissance équilibrée.

LE VICE-PRÉSIDENT dit qu'il était malheureux que le contrat de M. Marriott-Lloyd avec l'UNESCO arrive bientôt à échéance. Il devrait donc quitter et ne serait plus la personne-contact de l'AMA à l'UNESCO. M. Marriott-Lloyd avait joué un rôle important dans la transmission du message de l'AMA à l'UNESCO; sa contribution était appréciée. Il lui souhaitait beaucoup de succès, ainsi qu'un bon retour en Nouvelle-Zélande. En outre, il le remerciait pour tout ce qu'il avait fait pour l'AMA.

DÉCISION

Il est pris note du compte rendu sur les gouvernements.

10.7 Médical

LE DR VERNEC dit que l'AMA faisait le dépistage continu des AUT et évaluait de façon plus ciblée certaines substances plus viles. Il souhaitait souligner les travaux des groupes pour les AUT, du groupe d'experts Laboratoires et du groupe d'experts Liste, qui avaient réussi à établir un niveau seuil pour certaines substances, dont les bêta-2 agonistes. Ceci avait contribué à réduire considérablement le nombre d'AUT requises dans le sport. Il fournit certaines données : il y aurait près de 900 AUT entrées dans ADAMS en 2011. Depuis 2008, quelque 4 000 AUT avaient été entrées, en plus de milliers de déclarations d'usage de plus. Le département avait travaillé très fort pour réduire le fardeau administratif des OAD et celles-ci étaient ravies de cette situation. En outre, les sportifs, les médecins et les entraîneurs n'avaient plus à composer avec une situation qui n'était plus importante dans la lutte contre le dopage.

Le département avait également travaillé sur le document de l'hypogonadisme/l'insuffisance androgénique. Cette situation impliquait la prise de testostérone et de substances apparentées. La supplémentation en testostérone était de plus en plus courante dans la population générale comme dans la population sportive, et cette situation était parfois problématique. L'été dernier, l'AMA avait réuni 10 experts parmi les plus chevronnés du monde pour l'aider à rédiger des lignes directrices à ce sujet. L'essentiel du document établissait qu'un individu qui n'avait pas de dysfonction biologique et qui n'était pas en mesure de le prouver n'obtiendrait pas d'AUT. Le domaine présentait beaucoup de défis et le département s'y affairait sur une base hebdomadaire.

Le département travaillait également sur d'autres sujets médicaux, dont les allergies et l'anaphylaxie. D'autres documents médicaux étaient en développement ou en révision.

Il termine en disant que le département était heureux d'annoncer la création d'une mallette des médecins du sport, en collaboration avec le département Éducation. Celle-ci était disponible sur le site Web de l'AMA. Cette mallette s'ajoutait aux autres outils du genre à l'AMA et serait fort utile pour les médecins qui formaient d'autres médecins au processus antidopage.

DÉCISION

Il est pris note du rapport médical.

10.8 Standards et harmonisation

- 10.8.1 Mise à jour : Contrôles hors compétition

M. ANDERSEN dit que le document se trouvait dans les dossiers des membres, mais qu'il souhaitait néanmoins faire un court commentaire. L'AMA réalisait moins de contrôles à l'heure actuelle en raison des contrôles de qualité accrue. L'AMA faisait exactement ce qu'elle exigeait des organisations antidopage du monde, c'est-à-dire évaluer la qualité, les informations améliorées sur la localisation, une planification plus efficace de la répartition des contrôles, les groupes cibles et ainsi de suite, tout en effectuant les analysant requises. L'AMA avait aussi misé sur cet aspect dans ses propres programmes de contrôles hors compétition. L'AMA réalisait des contrôles à l'EPO dans le cadre de ses contrôles, ce qui impliquait qu'elle devrait réduire le nombre de contrôles. Cependant, la qualité était supérieure et les données étaient présentées dans les documents.

DÉCISION

Il est pris note du rapport sur les contrôles hors compétition.

11. Divers / prochaines réunions

LE VICE-PRÉSIDENT passe au point des prochaines réunions et note les dates. Les réunions de mai se tiendraient les jeudis et vendredis afin d'accommoder les membres qui se rendaient à Québec les jours suivants pour assister à la réunion de SportAccord. La réunion de septembre se tiendrait à Londres. Le CIP avait invité l'AMA à Londres le 10 septembre, date qui coïncidait avec les cérémonies de clôture des Jeux paralympiques. Le bureau exécutif devait ajuster les dates des autres réunions afin de préparer les documents requis plus tôt qu'à l'habitude. La réunion de septembre se tiendrait deux semaines plus tôt. Néanmoins, il espérait que les membres seraient heureux d'assister aux cérémonies de clôture des Jeux paralympiques et de tenir la réunion à Londres. Les réunions de novembre 2012 se tiendraient les 17 et 18 novembre à Montréal. Il demandait aux membres de prendre note de ces dates. Il remerciait tous les membres pour leur participation et rappelle que plusieurs décisions importantes avaient été prises, notamment sur la conformité, et que certaines questions avaient été reportées. Il remerciait le personnel pour son organisation efficace, de même que le personnel des services audiovisuels et les interprètes.

M. KALTSCHMITT souhaitait souligner le travail exceptionnel du professeur Ljungqvist au cours des quarante dernières années au sein du Mouvement olympique. Son dévouement et ses travaux à l'AMA étaient essentiels aux réussites de l'Agence. À l'occasion de l'anniversaire du professeur Ljungqvist en mai, les organisations individuelles, les institutions et le gouvernement suédois avaient fait des dons au symposium antidopage de la fondation du professeur Ljungqvist. Il souhaitait que le professeur Ljungqvist continue ses activités pour le bien du sport et le remerciait pour sa contribution.

LE VICE-PRÉSIDENT remercie M. Kaltschmitt pour ses commentaires, qui constituaient une belle surprise. Il n'avait pas préparé de discours, mais promettait de ne pas travailler quarante années de plus! Il remerciait les membres pour leur soutien. Il était flatté et honoré de recevoir un tel don de son gouvernement, de sa faculté de médecine, l'Institut Karolinska, et des organisations sportives suédoises, afin d'organiser un symposium en son nom en 2012. Ce symposium se tiendrait dans sa ville natale de Stockholm l'année suivante et il espérait que les membres inscriraient l'événement à leur agenda.

Il remerciait les membres à nouveau et leur souhaitait un bon retour à la maison.

DÉCISIONS

Comité exécutif – 17 mai 2012, Montréal;
Conseil de fondation – 18 mai 2012, Montréal;
Comité exécutif – 10 septembre 2012,
Londres, R.-U.;
Comité exécutif – 17 novembre 2012,
Montréal;
Conseil de fondation – 18 novembre 2012,
Montréal.

La séance est levée à 15h50.

POUR APPROBATION

JOHN FAHEY, CA
PRÉSIDENT DE L'AMA